

Framework Contract SIEA 2018
Lot 1 – Gestion Durable des Ressources Naturelles et Résilience
EuropeAid/138778/DH/SER/multi

Evaluation ex-post du Programme d'Appui à l'Union des Comores pour le renforcement de la résilience au changement climatique (AMCC Comores – KM/DCI/ENV/2013/024-605)

Projet n° 2019/412393/1

Rapport final

06 février 2021

Préparé par:
Birgit HALLE, Cheffe de mission
Julian BERTLIN, Expert 2



This project is funded by the European Union



A project implemented by TRANSTEC and AGT

« Ce rapport a été préparé avec l'assistance financière de la Commission Européenne. Les opinions exprimées dans ce document sont celles des consultants et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle de la Commission. »

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	1
1.1	Contexte.....	1
1.2	Brève présentation du projet.....	2
1.3	Objectifs et contexte de l'évaluation ex – post.....	2
1.4	Méthodologie de l'évaluation ex – post.....	3
2	REPONSES AUX QUESTIONS/CONSTATATIONS.....	5
2.1	Pertinence.....	5
2.1.1	Logique d'intervention.....	5
2.1.2	Cadre Logique.....	6
2.2	Cohérence.....	7
2.3	Efficacité.....	9
2.4	Efficiéce.....	13
2.5	Impact.....	18
2.6	Durabilité.....	22
2.7	Valeur ajoutée communautaire.....	26
2.8	Thèmes transversaux.....	27
3	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	28
3.1	Conclusions.....	28
3.2	Enseignements tirés.....	30
3.3	Recommandations.....	32
3.4	Les perspectives.....	34
	ANNEXES.....	36
	Annexe 1: Termes de référence de l'évaluation.....	36
	Annexe 2: CV des évaluateurs.....	37
	Annexe 3: Méthodologie détaillée.....	39
	Annexe 4: Matrice de l'évaluation.....	43
	Annexe 5: Indicateurs CAD et principaux critères.....	46
	Annexe 6: Canevas résumé de la visite de terrain.....	47
	Annexe 7: Cadre Logique de l'AMCC.....	48
	Annexe 8: Carte de la zone géographique couverte par le projet.....	52
	Annexe 9: Liste des personnes/organisations consultées.....	53
	Annexe 10: Documentation consultée.....	56
	Annexe 11: Les autres annexes techniques.....	58
	Résultats qualitatifs et quantitatifs, bilan des activités.....	58
	Réalisation des activités.....	62
	Tableau récapitulatif des projets pilotes.....	72
	Budget et décaissement.....	73
	Soldes des ONG en décembre 2019.....	74
	Compte rendu des entretiens de terrain.....	75
	Réponses détaillées aux questions d'évaluation.....	97

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AàP	Appel à Propositions
ACP	Afrique Caraïbes Pacifique
AFD	Agence Française pour le Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AIDE	Association d'Intervention pour le Développement de l'Environnement
AMCC+	Alliance Mondiale contre le Changement Climatique+
AMVT	Association pour une Meilleure Vie à Tous
ANACM	Agence nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
APLACO	Appui à la Planification et à la Coordination
ARAF	Association Régionale pour l'Aménagement des sols et de la gestion durable de l'environnement Forestier
ATI	Assistance Technique Internationale
ATP	Assistant Technique Principal
BAD	Banque Africaine de Développement
BCCM	Bureau de Comptabilité et de Conseils Multi disciplines
BM	Banque Mondiale
BUE	Bureau de l'Union Européenne
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
CAP	Collaboration Action Pérennisation
CATI	Cellule d'Analyse et de Traitement de l'Information
CC	Changement Climatique
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDN	Contribution prévue Déterminée au niveau National
CEPF	Critical Ecosystem Partnership Fund
CGP	Commissariat Général au Plan
CF	Convention de Financement
CL	Cadre Logique
CNCC	Comité National de Changement Climatique
CNDD	Commission Nationale de Développement Durable
CNDRS	Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique
COI	Commission de l'Océan Indien
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
COPIL	Comité de Pilotage
COSEP	Centre des Opérations de Secours et de la Protection Civile
CRDE	Centre Rural de Développement Economique
CT	Court terme

CTS	Comité Technique et Scientifique
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DGEF	Direction Générale de l'Environnement et des Forêts
DGSC	Direction Générale de la Sécurité Civile
DNM	Direction Nationale de la Météorologie
DP	Devis - Programme
DREF	Direction Régionale de l'Environnement et des Forêts
DTA	Dispositions Techniques et Administratives
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EIES	Etude d'Impact Environnemental Stratégique
FA	Foyer Amélioré
FAO	Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED	Fonds Européen de Développement
FEM	Fonds pour Environnement Mondial
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GCF	Global Climat Fund
GEF	Global Environment Fund
GES	Gaz à Effet de Serre
GTS	Groupe Technique Sectoriel
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
ID	Initiative Développement
IFDD	Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
INRAPE	Institut National de Recherche en Agriculture Pêche et Environnement
INSEED	Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques et Démographiques
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
J4C	Journée Contre le Changement Climatique aux Comores
LT	Long terme
MAPE	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement
MNT	Modèle Numérique de Terrain
MT	Moyen terme
OBEN	Objectif Environnement
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSM	OpenStreetMap

PANA	Programme d'Actions Nationales d'Adaptation aux Changements Climatiques
PCC	Résilience au Changement Climatique
PCE	Plan Comores Emergentes
PDL	Plan de Développement Local
PEID	Petit État Insulaire en Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PIDC	Projet Intégré de Développement des chaines de valeur et de la Compétitivité
PMA	Pays les Moins Avancés
PN	Parc National
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAF	Responsable Administratif et Financier
RENAP	Réseau National des Aires Protégées
ROM	Result Orientated Monitoring (suivi orienté vers les résultats)
SCA2D	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDA	Schéma d'Aménagement du territoire
SIG	Système d'Information Géographique
SGP	Small Grant Programme
SMART	Specific Measurable Accessible Replicable Time - bounded
SSE	Système de Suivi et d'Evaluation
TdR	Termes de Référence
UdC	Université des Comores
UE	Union Européenne

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte

Géographie, aménagement du territoire et développement social. L'archipel des Comores est constitué de 4 îles volcaniques principales, dont une (Mayotte) restée sous administration française après l'indépendance de l'Union des Comores. L'archipel jouit d'un climat caractérisé par une saison des pluies chaude, marquée par de fortes précipitations et des cyclones occasionnels, et une saison sèche fraîche. Il existe des variations significatives entre les microclimats locaux en raison de l'influence du relief géographique et de la morphologie des différentes îles. De fait, les Comores ont 340 km de côtes, et leur point culminant à 2 360 m au-dessus du niveau de la mer est le volcan actif, le mont Karthala. Selon les estimations de 2011, 84% de la superficie des terres est utilisée comme terres agricoles, dont 47% sont des terres arables, 30% sont des cultures permanentes et 8,1% sont des pâturages permanents, 1,4% sont des forêts et 14% servent à d'autres usages. L'agriculture emploie 80% de la population comorienne, contribue pour près de 44,7% au PIB et assure la quasi-totalité des recettes d'exportation (95%). Deux zones agricoles sont définies: la zone côtière, qui s'étend du niveau de la mer jusqu'à 400 m d'altitude et qui abrite des cultures de rente telles que la vanille, l'ylang-ylang et le clou de girofle, et les hautes terres, qui soutiennent les cultures destinées à la consommation domestique et aux ventes locales, comme le manioc, les bananes et les patates douces.

Cadre administratif. Dans l'Union des Comores, l'organe administratif ayant autorité de tutelle sur l'environnement est la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF), sous la tutelle du MAPE (Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement). Elle dispose de trois bureaux couvrant les îles de Grande Comore, Anjouan et Mohéli. MAPE est le ministère qui délivre les autorisations pour les nouveaux projets et est responsable de la conformité environnementale. La principale référence législative est la Loi n° 94-018/AF du 22 juin 1994 portant loi-cadre sur l'environnement. La loi vise à: (a) Préserver l'intégrité de l'environnement de la République islamique des Comores, dont le patrimoine est particulièrement vulnérable en raison de son insularité; (b) Créer les conditions d'une utilisation durable des ressources, en qualité et en quantité, au bénéfice des générations présentes et futures; et (c) Garantir aux citoyens des moyens de subsistance équilibrés et sains.

Changement climatique et l'AMCC. Petit état insulaire de 750.000 habitants, l'Union des Comores est particulièrement vulnérable au changement climatique, comme tout autre Petit État Insulaire en Développement (PEID). Les principaux aléas impactant l'Union des Comores sont: l'augmentation de la température; l'élévation du niveau de la mer (érosion et submersion); les cyclones tropicaux plus intenses, la modification du régime des précipitations; la modification du régime des vents; l'acidification des océans et la modification des cycles fondamentaux. Par ailleurs, l'économie de l'Union des Comores est fortement dépendante de l'agriculture qui représente environ 50% de son PIB et la grande majorité de la population vit dans les zones côtières. Les effets des changements climatiques sont déjà très visibles et compromettent fortement les efforts de développement entrepris par l'Union des Comores au cours de cette dernière décennie. Sans mesures ambitieuses, le coût des impacts liés au climat pourrait s'élever à 836 millions US\$ d'ici 2050, représentant 130% du PIB actuel.

L'Union des Comores, dont les émissions sont négligeables au niveau global, a fait des efforts au cours de cette dernière décennie pour développer un cadre politique et stratégique en vue d'une croissance durable et de développement vert, résiliente au climat et sobre en émission de carbone. L'Union des Comores, en tant que signataire de la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique, tient à contribuer à l'effort international qui vise à combattre le réchauffement climatique. Les principales activités ont pour objectif d'augmenter la résilience des populations les plus vulnérables aux effets des changements climatiques tout en leur permettant d'améliorer leurs revenus et d'accéder à des technologies propres pour assurer leurs besoins de base (alimentation, santé, électricité). (Source: CDN, 2015). Malgré des ambitions fortes, la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales récentes (SCA2D, PCE, CDN, etc.) est fortement menacée par la résurgence des tensions et contestations depuis 2017, liées à l'instabilité politique, la fragilité institutionnelle et un manque/absence de coordination et de transparence. L'AMCC aux Comores vise à contribuer à traiter les défis prioritaires de la gestion et de l'adaptation aux changements climatiques en concertation avec les autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans le domaine, à savoir le PNUD/FEM et le Fonds Vert pour le Climat (GCF) notamment, l'AFD, la FAO, le FIDA, la Banque Mondiale et la BAD.

1.2 Brève présentation du projet

Le projet a été formulé en 2012 avec l'appui d'une mission de support de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique (AMCC). Le projet a été lancé en juillet 2014 dans le cadre de l'AMCC, initiative de l'Union Européenne (UE). Le programme a donc fait l'objet de la signature d'une convention de financement entre l'UE et le Gouvernement de l'Union des Comores, représenté par l'Ordonnateur du FED au sein du Ministère des Finances, du Budget, de l'Economie, du Commerce extérieur et de l'Entrepreneuriat féminin. La Convention de Financement a été signée par l'UE en août 2013 et l'Union des Comores le 25 juillet 2014 pour une durée 4,5 ans de mise en œuvre opérationnelle (+24 mois de clôture).

Elle a fait l'objet d'un avenant en vue de permettre l'acquisition d'images aériennes numériques complètes de haute définition sur les 3 îles (modification du champ de couverture d'une activité). Durant sa phase de mise en œuvre opérationnelle de 54 mois jusqu'à janvier 2019, le programme a été géré par une cellule de gestion qui se trouvait auprès de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF). La DGEF a été appuyée dans ce travail par une assistance technique à partir du 26/05/2016 et le projet a été mis en œuvre par plusieurs contrats de subvention, de service et de fournitures.

Le budget total du programme est de 3.000.000 EUR, financé à 100% par le budget de l'UE. S'y ajoutent les contributions en nature par le gouvernement de l'Union des Comores et celles des ONG et des communautés bénéficiaires des contrats de subventions.

L'Objectif Global du programme AMCC Comores était de contribuer aux efforts de l'Union des Comores en matière de développement et de lutte contre la pauvreté à travers un renforcement de la résilience du pays au changement climatique.

Son Objectif Spécifique était d'améliorer la prise en compte du changement climatique par les acteurs nationaux et locaux, dans les stratégies, projets et mécanismes de planification, coordination et suivi.

Les résultats attendus étaient:

- Résultat 1: Les mécanismes et outils de gestion de données, de capitalisation et de diffusion des informations sur le Changement Climatique sont opérationnels et partagés entre principaux acteurs.
- Résultat 2: Les capacités des acteurs clés en matière de changement climatique sont renforcées et l'intégration du changement climatique est améliorée dans les stratégies gouvernementales et les processus nationaux de planification, coordination et suivi des actions de développement.
- Résultat 3: La résilience vis-à-vis du changement climatique et les conditions de vie des populations vulnérables sont améliorées par la mise en œuvre d'actions pilotes locales.

1.3 Objectifs et contexte de l'évaluation ex – post

Une évaluation systématique et opportune de ses programmes et de ses activités est une priorité établie de la Commission Européenne. L'évaluation se concentre sur l'analyse des réalisations, l'atteinte et la qualité des résultats des actions, dans le contexte d'une politique de coopération en constante évolution, avec un accent de plus en plus marqué sur les approches orientées sur les résultats et la contribution à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

La mission doit répondre aux questions clés et les six critères d'évaluation définis par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité), auxquels est rajoutée la valeur ajoutée du programme par rapport à la stratégie poursuivie par l'UE aux Comores et à celles des Etats membres.

Cette évaluation est principalement vouée à fournir aux services compétents de l'Union Européenne, aux parties prenantes intéressées et aux partenaires techniques et financiers les informations suivantes:

- une analyse globale et indépendante de la performance de AMCC COMORES, en prêtant une attention particulière à ses résultats, en comparaison avec les objectifs attendus, et les raisons soutenant ces résultats;
- les enseignements tirés, les conclusions et les recommandations associées, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions présentes et futures.

En particulier, cette évaluation servira à:

- (i) mieux informer l'UE et le Gouvernement comorien sur le niveau d'atteinte des objectifs fixés, l'utilisation à bon escient des ressources affectées au projet pendant sa période de mise en œuvre, dans un souci de transparence et redevabilité;
- (ii) tirer les leçons sur les obstacles rencontrés, la façon dont ils ont été surmontés ou non, faire ressortir des bonnes pratiques à dupliquer ou encourager en vue de la mise en œuvre d'un éventuel futur projet (modalités / partenariat ...);
- (iii) présenter de manière indépendante aux acteurs du secteur la valeur ajoutée de ce projet, son apport spécifique aux dynamiques nationales et sectorielles; améliorer la visibilité et l'appropriation des réalisations en vue d'une meilleure capitalisation, identifier des pistes cohérentes et structurantes de valorisation et renforcement de ces acquis dans les programmes en cours ou futurs des autres bailleurs, mais également avec en perspective d'orienter la future programmation pluriannuelle 2021-27 de l'UE.

Les principaux utilisateurs de cette évaluation seront en premier lieu les services de l'UE à Bruxelles et de la Délégation basée à Madagascar - Comores l'Ordonnateur National du FED, du Ministère chargé de l'Environnement, du Commissariat Général au Plan et du Secrétariat Général du Gouvernement ainsi que les institutions publiques ou non étatiques, et les partenaires techniques et financiers qui œuvrent dans le secteur.

1.4 Méthodologie de l'évaluation ex – post

La mission a commencé par un travail documentaire au lieu de résidence des consultants à partir du 13 octobre 2020. La documentation envoyée par le Bureau de la DUE a été analysée. Cette phase a permis d'élaborer la matrice de réponse aux questions d'évaluation, les outils à utiliser sur le terrain et d'identifier les premiers éléments de réponse aux questions de l'évaluation avant l'arrivée aux Comores.

Une réunion de démarrage par vidéoconférence avec le groupe de référence a eu lieu jeudi 22 octobre 2020. Le but de la réunion a été d'aboutir à une compréhension claire et partagée de la portée de l'évaluation, de ses limites et de sa faisabilité. Elle a servi à clarifier les attentes sur les résultats de l'évaluation, la méthodologie à utiliser et à transmettre un complément d'information pertinente. La réunion a permis de préparer la liste des structures à rencontrer et de finaliser le calendrier définitif.

La mission dans le pays s'est déroulée du 9 novembre au 10 décembre 2020 en suivant le schéma défini par les TDR et en appliquant l'approche d'évaluation participative. Cette mission était composée de Birgit Halle (cheffe de mission) et de Julian Bertlin (expert 2).

Une première réunion de briefing a eu lieu le 9 novembre 2020 au sein du bureau de l'UE (BUE) à Moroni au cours de laquelle ont été abordées les spécificités de la mission et les attentes de la contribution des résultats, en ce qui concerne les aspects de changement climatique, à la prochaine programmation pluriannuelle de l'UE aux Comores qui débutera en début 2021.

La mission a appliqué l'approche de l'évaluation participative pendant tout le processus, approche indispensable à l'appropriation des constats et des recommandations de la mission par toutes les parties prenantes. Les détails de la méthodologie sont présentés en annexe 4.3. La phase terrain dans le pays s'est déroulée en quatre étapes:

- 1) Des rencontres et entretiens ont eu lieu à Moroni avec les principaux responsables et parties prenantes du projet, à savoir la DUE, l'ancien régisseur de la cellule de gestion, la CAON, l'administration comorienne, plus particulièrement la DGEF et ses différents services, les partenaires et bénéficiaires institutionnels du projet (INRAPE, CNDRS, DNM/ANCAM, CGP, INSEED, DGSC, DG habitat et aménagement, Université des Comores (UdC), les autres projets et bailleurs de fonds actifs dans le domaine de changement climatique, à savoir l'AFD, le PNUD avec les projets RCC et RENAP, la BM, projet PIDC. Des échanges à distance par skype et email ont eu lieu avec l'ancienne équipe de l'Assistance Technique Internationale (ATI).
- 2) La mission s'est déplacée dans les zones d'intervention des bénéficiaires des subventions. Des visites de terrain des 11 projets pilotes ont eu lieu sur l'île Grande Comore (3 projets) et sur l'île d'Anjouan (8 projets). Des entretiens ont eu lieu avec les promoteurs des projets, les communautés locales et comités de gestion bénéficiaires, les Mairies, les services techniques (CRDE, DREF, délégation à Anjouan) et les animateurs locaux des ONG / bénéficiaires des contrats de subventions.

- 3) L'étape suivante a été l'analyse des informations obtenues à partir des documents, des entretiens et des visites. Vu le degré d'avancement du projet (évaluation ex - post), le regard de l'évaluation s'est porté plus particulièrement sur les questions clés de la cohérence, de l'impact et de la durabilité du projet. Une attention particulière a été accordée à l'impact et la durabilité (perception des bénéficiaires finaux et appropriation du programme), dans le but de préciser les enseignements tirés et les recommandations pour une intervention future dans ce domaine de changement climatique.
- 4) Une série de restitutions et d'entretiens avec les principaux acteurs et responsables du projet (Délégation et DREF d'Anjouan, BUE, groupe de référence) a eu lieu pour discuter des observations, des constats et des premières recommandations. Le but a été d'obtenir un consensus permettant l'appropriation des analyses de la mission par les principaux responsables et la formulation de recommandations réalistes et pratiques, aptes à (1) consolider les acquis du projet et (2) étant faciles à intégrer dans un futur engagement éventuel de l'UE dans le domaine du changement climatique.

La mission a attribué dans l'analyse un indicateur qualitatif de performance des résultats à chaque critère d'évaluation, comme suit:

Très satisfaisant (TS): le projet ne comporte aucune lacune

Satisfaisant (S): des lacunes mineures seulement ont été décelées

Moyen (M): des lacunes modérées ont été décelées

Insatisfaisant (I): le projet comporte d'importantes lacunes

Très insatisfaisant (TI): le projet comporte de graves lacunes

Une réunion de restitution auprès du groupe de référence élargi a été organisée le 9 décembre 2020 à la DGEF, au cours de laquelle une présentation PPT du rapport provisoire a été projetée.

2 REPONSES AUX QUESTIONS/CONSTATATIONS

2.1 Pertinence

2.1.1 Logique d'intervention

Les principaux problèmes identifiés dans les DTA sont nombreux et variés:

- La forte vulnérabilité des Comores aux changements climatiques;
- La dégradation des conditions de vie des populations impactées par les effets du CC;
- La faiblesse du contexte institutionnel et la prise en compte insuffisante du CC dans les documents de stratégie nationale;
- La réglementation environnementale insuffisamment appliquée;
- L'insuffisance d'implication des ONG et de la société civile dans le domaine du CC;
- L'insuffisance d'implication des universités et de la recherche dans le domaine du CC;
- Les faibles capacités des communes nouvellement créées et des acteurs locaux;
- Le manque de coordination et de capitalisation des projets passés et en cours dans le domaine de la lutte contre les effets du CC;
- L'insuffisance de coordination des bailleurs de fonds en ce domaine.

Le projet AMCC Comores répond à ce constat, à travers son OBJECTIF GLOBAL «Contribuer aux efforts de l'Union des Comores en matière de développement et de lutte contre la pauvreté à travers un renforcement de la résilience du pays au changement climatique» et son OBJECTIF SPECIFIQUE «Améliorer la prise en compte du changement climatique par les acteurs nationaux et locaux, dans les stratégies, projets et mécanismes de planification, coordination et suivi».

La stratégie d'intervention du projet a été organisée logiquement en trois volets:

- Le volet 1 devrait permettre d'améliorer les connaissances sur les risques spécifiques liés au CC aux Comores, de les quantifier, de les actualiser, de les cartographier et de les mettre à disposition des différents utilisateurs potentiels,
- Le volet 2 devrait permettre de mieux intégrer ces risques, en toute connaissance de cause, dans les stratégies et les pratiques des différentes cibles (décideurs, administrations, ONG, collectivités, populations locales),
- Le volet 3 devrait permettre de mettre en œuvre des actions pilotes, tenant compte des principaux risques identifiés, au bénéfice des populations et des collectivités locales afin d'augmenter la résilience des populations au changement climatique et leur niveau de vie.

La stratégie consistait à:

- Impliquer et associer toutes les parties prenantes, y compris les organismes autonomes (Université, Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS), Institut National de Recherche Agricole (INRAPE), et les Collectivités locales/ONG et la société civile dans la prise en compte du changement climatique (résultat 1, 2, 3) en s'appuyant sur les acquis des projets réalisés et en cours.
- Comblent le déficit et le cloisonnement des informations par le renforcement des outils et supports d'information, le partage des outils et données avec mise en réseau des acteurs clés, l'apport de compléments d'étude et de cartographie des vulnérabilités, et la capitalisation des expériences dans le domaine du changement climatique (résultat 1).
- Renforcer les capacités des acteurs au travers des sensibilisations, des formations et de la communication vers tous les acteurs (résultat 2) et une approche participative au niveau des collectivités (résultat 3). Les thématiques incluent les facteurs de vulnérabilité au changement climatique, la formulation de projets, la recherche de financements, l'intégration dans les stratégies et plans.
- Promouvoir la coordination et planification intersectorielle et la mise en place de cadres propices à la prise en compte du changement climatique et à la réplication des expériences, pratiques et techniques permettant une résilience accrue; et améliorer l'intégration du changement climatique dans la stratégie nationale du DSCRIP et dans la démarche de la future stratégie de développement durable (résultat 2).

- Formuler des propositions d'amélioration de stratégies, outils législatifs et réglementaires au niveau de deux secteurs clés: Transports (secteur de concentration du 10^{ème} et 11^{ème} FED focal d'intervention UE; infrastructures économiques essentielles); Prévention et gestion des risques naturels et climatiques (urgence nationale due à une exposition forte aux événements climatiques et naturels; caractère intersectoriel) (résultat 2).
- Appuyer l'identification, la formulation et la réalisation d'actions pilotes locales permettant d'améliorer la résilience des populations vulnérables (résultat 3); et renforcer la capitalisation des acquis et enseignements tirés d'autres projets déjà réalisés ou en cours (résultat 1).

La stratégie du projet est donc globalement cohérente par rapport aux problèmes diagnostiqués, l'action est dirigée vers les différents groupes cibles identifiés: populations vulnérables, ministères concernés, organismes de recherche, collectivités locales, ONG et société civile. Les actions sont conçues pour favoriser une meilleure coordination, à travers l'utilisation d'outils d'échange et de partage des données et informations, des actions de communication et de sensibilisation de toutes les parties prenantes, et un appui à l'intégration du changement climatique dans la planification et la coordination intersectorielle.

La logique de l'action répond globalement aux nombreux problèmes identifiés en relation avec les effets du changement climatique aux Comores. Elle est également cohérente avec la politique du gouvernement, en particulier la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté. Elle s'inscrit de façon logique dans les interventions de l'UE et du FED aux Comores.

2.1.2 Cadre Logique

Le Cadre Logique (CL) initial de la convention de financement de l'AMCC, signée le 8 août 2013 par l'UE, a été revu et amendé deux fois. La première fois en juillet 2017 pour prendre en compte la nécessité de l'acquisition des images aériennes (avenant 1 de la CF) et la deuxième fois en novembre 2018 suite aux constats et recommandations de la mission ROM (novembre 2017) avec l'aide d'un consultant. Néanmoins, le CL a été incomplet au niveau des situations de référence et les cibles attendues jusqu'à la fin du projet. Les données manquantes ont été complétées dans le système de suivi de l'UE (RR 6) après la phase opérationnelle grâce aux informations du rapport de synthèse final de l'Assistance Technique (février 2019).

Composantes et résultats attendus

Les logiques verticales et horizontales du CL sont cohérentes et pertinentes, les résultats se renforcent mutuellement, et ils sont adaptés pour contribuer aux objectifs envisagés.

Indicateurs

Malgré des révisions du CL, les indicateurs de résultat du projet ne sont pas tous correctement définis pour mesurer l'atteinte des objectifs. En effet:

- L'objectif global a été tout simplement oublié dans le cadre logique. De ce fait, on perd de vue les bénéficiaires finaux (les populations vulnérables aux effets du CC).
- Les indicateurs confondent parfois produits et résultats:
 - o Les IOV du Résultat 3 sont toujours des indicateurs de réalisation des activités, mais pas des résultats. Il faudrait préciser en quoi ces communautés ont été renforcées dans leur résilience aux changements climatiques? Quels bénéfices concrets ont les communautés retirées de l'action du projet?
 - o Les indicateurs IOV 21 et 22 sont toujours des indicateurs de réalisation des activités.
- Certains indicateurs ne sont pas suffisamment précis jusqu'à la fin du projet, les valeurs cibles et valeurs de référence ne sont pas précisées.
- Aucun indicateur n'est décliné par genre.

Les CL des DP incluent uniquement des indicateurs pour mesurer le niveau de la réalisation des activités prévues. Aucun élément des CL ne permet de mesurer les effets de ces activités.

Ces faiblesses de formulation des indicateurs rendent l'utilisation du cadre logique comme outil de gestion et de suivi du projet difficile.

Risques supposés

Plusieurs risques et hypothèses pertinents ont été identifiés depuis la phase d'identification du projet qui a commencé en 2012 et les hypothèses sont intégrées dans le cadre logique depuis la convention de financement (2013). Les principales hypothèses citées dans le CL sont en résumé les suivantes:

- Stabilisation de la situation politique et socio-économique;
- Affectation suffisante en moyens financiers et en ressources humaines pour la pérennisation des outils;
- Collaboration des institutions pour le partage des données et l'utilisation des outils;
- Mise en place de structures de concertation aux rôles clairs;
- Mise en place d'un nouvel organigramme de la DGEF, y compris une entité dédiée au CC;
- Implication des collectivités, ONG et société civile.

La méthodologie finale de l'ATI indique les risques (manque d'adhésion de certains acteurs, manque de clarté dans les compétences et fonctions des acteurs, affectation insuffisante en personnel qualifié et moyens à la Direction Nationale de l'Environnement, manque de coordination et de circulation des informations, faiblesses de conception et de capacité des porteurs de projets sous appel à propositions) et les mesures d'atténuation. Néanmoins, aucun suivi et /ou actualisation des hypothèses et risques n'ont été engagés pendant la vie du projet.

Stratégies et cadres logiques des bénéficiaires des subventions (R3)

La qualité est très variable. Les cadres logiques incluent souvent uniquement des indicateurs quantitatifs. Les stratégies et conceptions des projets allant des approches intégrées complexes / innovantes jusqu'à la simple multiplication des séances d'information / sensibilisation. Quelques projets ne sont pas très réalistes vu le temps disponible et des approches parfois incomplètes de la mise en œuvre. Plusieurs ne contiennent pas d'actions convaincantes pour assurer la durabilité. Dans quelques cas, la pertinence des activités pour la réussite de l'action dans leur milieu n'est pas bien visible pour toutes les activités proposées et ne peut pas être confirmée partout.

En résumé, la pertinence de l'AMCC est satisfaisante, elle est très satisfaisante par rapport aux problèmes identifiés et solutions proposées, mais les cadres logiques (AMCC, bénéficiaires des subventions) présentent des faiblesses significatives au niveau de formulation des indicateurs, des situations de références et des cibles qui rendent l'utilisation des CL comme outil de gestion très difficile. La qualité des cadres logiques est moyenne.

2.2 Cohérence

Question clé de l'évaluation

Q 1: Dans quelle mesure le projet a-t-il été exécuté en cohérence avec les stratégies nationales et engagements internationaux du pays en termes de changement climatique et en complémentarité avec les autres interventions des partenaires du secteur ? Souligner les contributions spécifiques du projet, les réussites ou échecs des mécanismes de concertation et d'ajustement pour en tirer des leçons pour l'avenir.
--

NB: Les détails des analyses sont donnés en annexe 4.9

L'AMCC est en cohérence parfaite avec les politiques et stratégies nationales au moment de sa formulation et aussi avec celles en vigueur actuellement. Les Comores ont ratifié de nombreux accords internationaux sur l'environnement, dont les trois conventions de RIO (Biodiversité, changement climatique et désertification), la convention de Ramsar pour la protection des zones humides d'importance internationale, la convention CITES pour la protection des espèces menacées d'extinction, le protocole de Nagoya sur le partage équitable des avantages qui découlent de la conservation de la biodiversité et plus récemment, l'Accord de Paris sur le climat avec une Contribution Nationale déterminée (CDN) ambitieuse montrant leur engagement dans la lutte contre le changement climatique. Les Comores ont également adopté le cadre de Hyogo et le cadre de Sendai relatifs à la prévention et la réduction des risques de catastrophe. Plusieurs documents cadres nationaux ont été élaborés pour traduire en actions concrètes sur le terrain les engagements de ces accords internationaux, notamment le PANA, des stratégies et plans d'action sur la biodiversité, sur le changement climatique. Ils viennent compléter, en sus de nombre de stratégies sectorielles (agriculture, pêche, énergie, eau, transports durables...) la stratégie (nationale) de croissance accélérée de développement durable (SCA2D). La SCA2D révisée 2018-21, ainsi que le nouveau Plan Comores Emergentes à l'horizon 2030 (PCE 2019, p.152 - 161) placent l'économie verte et bleue,

l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique, la gestion durable des ressources naturelles et la protection des écosystèmes terrestres et marins au cœur de la politique de développement des Comores (socles 2 et 5 du PCE) en alignement notamment avec au moins 8 des 17 ODD: ODD 1 (pauvreté) - 2 (faim – sécurité alimentaire / agriculture durable) - 7 (énergie durable) - 8 (croissance économique et emplois durables) - 12 (consommation et production durable) - 13 (adaptation au changement climatique) - 14 (océans durables) et 15 (écosystèmes terrestres durables). Divers programmes, essentiellement financés par de l'Aide extérieure, viennent enfin décliner en actions spécifiques ces plans et stratégies, climato-sensibles (source: note conceptuelle GCCA landscape formulée par DUE).

Le projet est cohérent et, avec ses composantes de cartographie et des études stratégiques liées au changement climatique, complémentaire aux programmes des bailleurs d'appui au développement dans les domaines de la compétitivité et chaînes de valeur agricoles, de soutien à l'agriculture familiale et rurale, d'atténuation et résilience du/au changement climatique pour l'agriculture-eau-pêche, de gestion durable des ressources naturelles et de prévention/gestion des risques des catastrophes, mis en œuvre par la Banque Mondiale (BM), le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) et le PNUD, l'Agence française de développement (AFD), le Fonds pour l'Alimentation et Agriculture (FAO), le FIDA et Fonds Vert Climat (42 M USD pour l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation du pays). Des synergies existent avec les programmes UE régionaux ou nationaux FED en matière de biodiversité / énergies renouvelables (COI), formation professionnelle (agriculture/pêche durable – BTP), routes (exposées au risques climatiques), adduction d'eau à Domoni–Anjouan (conjoint AFD) (source: note conceptuelle GCCA landscape formulée par DUE).

Le projet répond à un besoin réel des données cartographiques de haute précision, nécessaire pour toute planification spatiale des actions dans les différents secteurs. Certaines cartes comme celles des structures géomorphologiques côtières répondaient à un réel besoin de cartographie au temps T0 de façon à permettre de futures comparaisons. C'est la première fois que les 3 îles des Comores étaient cartographiées au 1: 10 000. Etant le seul projet qui a travaillé dans la production des données cartographiques de haute résolution, les cartes et données sont beaucoup appréciées et utilisées notamment par les autres projets financés par les PTF en collaboration avec les structures de l'Etat (DGSC, INSEED/CGP, SIG/DGEF, INRAPE) et par le milieu scientifique de Université des Comores (UdC). Cette contribution spécifique de l'AMCC est très pertinente et bien cohérente avec les autres interventions. Il n'existe en revanche pas d'échange de données cartographiques avec le Département de la COI qui traite du sujet.

Coordination et intégration transversale du changement climatique

Le pilotage institutionnel du changement climatique revient à la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF), relevant elle-même du même Ministère en charge de l'Agriculture, la Pêche et Environnement. La coordination intersectorielle est normalement dévolue au Commissariat Général au Plan (CGP). Néanmoins les Groupes Techniques Sectoriels ne se sont réunis que très épisodiquement, passée la période d'élaboration de la SCA2D, et plus du tout depuis 2016, sans que les groupes techniques de dialogue devant leur succéder et axés sur les Objectifs de Développement Durables (ODD) ne le fassent également. Le Comité National de Développement Durable (CNDD) – intersectoriel – créé sur papier - n'a également jamais fonctionné. Dans ce contexte, la coordination entre Partenaires Techniques et Financiers se réduit souvent à la participation réciproque à des ateliers projets ou événements nationaux et/ou rencontres bilatérales avec des consultants, sans protocoles organisés de partage d'information. (source: TDR de la mission).

Dans ce contexte de coordination difficile, AMCC a engagé des efforts importants pour partager, valoriser et capitaliser ses résultats (la restitution de ce rapport à un large public et la brochure de capitalisation qui va être produite en font partie) et pour une meilleure coordination nationale dans le domaine à travers l'appui à la création et au fonctionnement du Comité National du Changement Climatique (CNCC, créé officiellement en 2018). Etant une initiative raisonnable pour l'amélioration de la coordination intersectorielle, l'action a été malheureusement peu porteuse et non durable comme toutes les initiatives précédentes, notamment pour le fonctionnement du CNDD. La concertation nationale dans le domaine du CC reste un défi majeur aux Comores, où aucun mécanisme de coordination des actions CC n'est opérationnel et les acteurs nationaux et internationaux (projets des PTF) agissent beaucoup plus en concurrence qu'en complémentarité et en synergie. Les doubles emplois et la non-valorisation / capitalisation des travaux déjà réalisés par d'autres initiatives sont la règle, notamment depuis la suspension de tous les mécanismes de coordination des PTF depuis 2016.

En sus d'une volonté politique et d'un engagement du gouvernement très réduits pour la coordination nationale dans le domaine du CC, la pertinence et l'efficacité potentielle de l'encadrement institutionnel d'un tel mécanisme de coordination au sein de la DGEF, considérée par beaucoup des structures étatiques comme un acteur sectoriel, doit être remise en question. Vue la transversalité du CC, touchant tous les domaines du pays, la thématique devrait être au même niveau institutionnel que le PCE et la SCA2D, donc un rattachement à un mécanisme de coordination au sein du CGP ou à la présidence serait pertinent pour pousser effectivement l'intégration du CC dans tous les secteurs.

Il est évident que la prise en compte du changement climatique doit passer par son intégration dans les politiques et plans sectoriels du pays. En ce qui concerne l'intégration transversale du changement climatique dans les différents secteurs, l'AMCC a élaboré des études et documents pertinents de haute qualité technique, notamment un guide pour l'intégration du CC dans les stratégies sectorielles et une EIES pour le secteur des transports, et l'équipe de la mise en œuvre a assuré un bon partage et la diffusion intersectorielle de ces documents à travers des ateliers et formations pendant le projet. L'avancement de l'intégration sectorielle du CC dans les stratégies est variable, influencé par les différents partenaires au développement, et toujours en cours à des stades assez variables. Toutefois, il faut constater que c'est un processus assez long. Notamment la traduction en actions concrètes de ces stratégies est très limitée sauf dans le cas des projets de terrain financés par les PTF.

Il faut noter également que tous les nombreux projets dans le domaine du CC financés par les PTF incluent cet aspect d'intégration du CC dans les documents des politiques et stratégies. Malheureusement la capitalisation des documents stratégiques déjà existants des projets précédents fait défaut et les prévisions pour la mise en œuvre des stratégies sont assez réduites, peu coordonnées entre les différents intervenants (PTF). Les documents élaborés dans le cadre des projets appuyés ciblent souvent uniquement un aspect spécifique du CC qui fait l'objet du projet (p.ex. les Aires Protégées, la production agricole résiliente) sans véritable prise en compte de la transversalité du CC et des interrelations entre les différents effets du CC.

La notation pour la cohérence de l'AMCC est « satisfaisante » en ce qui concerne l'alignement aux politiques et stratégies nationales ainsi que la complémentarité à travers la contribution spécifique de production des données cartographiques de haute résolution. Néanmoins, elle est « moyenne » en ce qui concerne l'intégration transversale du CC et la coordination. Malgré des idées de départ bien cohérentes pour répondre aux problèmes identifiés et la réalisation des produits techniques de bonne qualité de l'AMCC, les approches choisies n'ont pas permis de trouver des solutions adéquates pour traiter les défis majeurs de coordination, de partage d'information et de collaboration nationale et internationale, qui sont très spécifiques dans le contexte comorien. AMCC a fait ce qui est possible pour un projet, mais les faiblesses constatées de la coordination et du partage d'information dépassent en grande partie le niveau d'influence et de décision d'un projet et demandent une négociation et une concertation au plus haut niveau possible entre le Gouvernement comorien et l'UE (en coordination avec les autres PTF) pour une amélioration.

2.3 Efficacité

La gestion du projet et l'Assistance Technique

L'AMCC a connu des problèmes et des retards significatifs au début de sa mise en œuvre. La Convention de Financement a été signée par l'UE en août 2013, néanmoins l'Union des Comores a signé le 25 juillet 2014, presque 12 mois après l'UE. La cellule de gestion a été mise en place en août 2015, 12 mois après la signature de la CF par l'Union des Comores, et l'AMCC a été renforcée dès juin 2016, 22 mois après la signature de la CF, par l'assistance Technique Internationale à moyen et à court terme fournie par le bureau d'étude AGRER.

Les causes des retards observés de 2014 à la fin 2016 apparaissent multiples. (1) Un renforcement de l'organigramme de la DGEF a été jugé nécessaire préalable au démarrage et le remplissage partiel de la clause avec la nomination d'un nouveau Directeur Général de l'Environnement a pris de temps (2) Étant habitués aux procédures FED, les gestionnaires aux Comores (Maitre d'œuvre, CAON) n'ont au début pas assez bien compris la nécessité d'un démarrage rapide du projet suite à la règle stricte de crépuscule D+3 de la convention de financement de l'AMCC. (3) Avec un budget initial de 630.000 EUR pour l'ATI, insuffisant pour les services demandés, il a été difficile de trouver un prestataire. Le premier appel d'offres (AO) de 2015, s'est avéré infructueux, d'où la nécessité d'un second AO et des retards dans le recrutement de l'ATI jusqu'à fin mai 2016. L'ATI a commencé son travail intermittent en ce moment, mais sa présence a été uniquement de deux fois deux mois par an selon les prévisions du contrat. (4) Il y avait des difficultés

de passation des marchés avec deux échecs pour le DAO concernant l'acquisition d'images aériennes, la base pour tous les travaux du R1 et une grande partie du R2. Les images ont été partiellement disponibles à partir de juillet 2018 uniquement. (5) La mobilisation des différents ATI court terme a pris du retard. Ils ont commencé le travail entre novembre 2016 (AT subventions) et juillet 2017 en fin du DP1. Ceci a fortement impacté le démarrage des activités des différents volets. (6) La procédure d'appel à propositions (AàP) pour la sélection des opérateurs à subventionner du R3 a pris beaucoup de retard et n'a démarré qu'au premier semestre 2017, avec des décaissements différés des avances de démarrage, pour s'achever fin juillet 2017. (7) A noter aussi que les projets aux Comores sont passés de la tutelle de la DUE de Maurice à celle de Madagascar en 2017.

Le DP0 jusqu'à novembre 2016 était consacré à la mise en place des infrastructures et de l'équipement essentiels pour le fonctionnement de la cellule de gestion du projet. L'ATI pendant son premier semestre a été limitée à l'Assistant Technique Principal jusqu'à la fin 2016 et elle a été occupée principalement par les travaux préparatifs pour l'acquisition des images aériennes, indispensables pour les activités du R1 et d'une grande partie du R2, et l'appui à la préparation des contrats nécessaires à la mise en œuvre des activités du projet. En combinaison avec les retards d'acquisition du matériel pour rendre la cellule de gestion opérationnelle (connexion internet, voiture), l'efficacité du projet a été assez réduite jusqu'au début / mi 2017.

Les autres experts court et moyen terme de l'ATI ont commencé pour la plupart leur travail à partir d'avril / mai 2017. Après des avenants au contrat de l'ATI, la quasi – totalité des jours prévus ont été prestés dans les thématiques suivantes:

Poste	Jours Prévus	Jours Prestés
AT-PRINCIPAL: Chef d'équipe	328	328
AT-CRV: Expert en cartographie des risques et de la vulnérabilité au CC	75	75
AT-COM: Expert en communication	125	125
AT-EIE: Expert en étude d'impact économique - environnementale	70	70
AT- ICC: Expert en intégration des contraintes du CC	15	15
	80	80
AT-FORM: Expert en formation	19	19
	66	64
AT-A3P: Expert en formulation d'appel à proposition	82	82
Total	860	858

Malgré le recrutement de cette équipe large de sept experts de l'ATI, leur affectation à court et moyen terme, avec une présence continue de l'ATP au maximum de 2 à 3 mois, n'a pas permis un accompagnement quotidien de la mise en œuvre de l'AMCC et du suivi qualitatif de tous les aspects du projet. Le grand retard de la mise en œuvre de juillet 2014 à la fin 2016 a nui à l'efficacité et a créé une grande pression pour respecter la règle D+3 pour l'engagement de tous les contrats. Le projet a été réellement opérationnel uniquement 34 mois sur les 54 mois prévus et le recrutement tardif de l'Assistance Technique 22 mois après la signature de la convention de financement a retardé le démarrage des activités essentielles du projet. Les contrats nécessaires ont été signés finalement, mais c'était juste avant la D+3 et le temps disponible n'a pas toujours permis de mener une analyse approfondie avant la signature du contrat, notamment pour les propositions des projets pilotes.

Malgré ces contraintes de temps, à la fin toutes les activités prévues ont été réalisées à 100% à l'exception de l'activité 2.2.2 « Revue de l'organisation de la DGEF et définition d'un programme spécifique de renforcement de ses compétences ». La qualité insuffisante des produits des premières AT court terme en formation (Form) et en Intégration des Changements Climatiques (ICC) et la nécessité de leur remplacement n'ont pas permis de réaliser l'activité 2.2.2 et d'atteindre ce produit.

Finalement l'efficacité de l'AMCC a été satisfaisante avec la mise en œuvre de presque toutes les activités prévues, en général de très haute qualité technique pour les R1 et R2. Malgré des effectifs minimaux de la cellule de gestion (régisseur et RAF) et la nécessité de faire 2 avenants au DP 1, finalement toutes les activités prévues dans les DP ont été réalisées, à l'exception du 2.2.2 (cf. ci-dessus). Néanmoins, il faut noter que l'ATI et la cellule de gestion ont été très focalisées à la production des livrables des R1 et R2 attendus et moins à la mise en valeur de ces produits, la création des synergies entre les différents résultats du projet et l'accompagnement du Maître d'œuvre (DGEF) dans les tâches quotidiennes de la mise en œuvre du projet.

Très peu de temps (82 jours de travail) a été consacré à l'ATI-A3P, chargé de préparation de l'AàP et du suivi des projets pilotes (R3) et aucun AT n'a eu le développement et la gestion d'un système de suivi du projet dans sa globalité dans ses TDR. Etant donné que la cellule n'a non plus eu du personnel dédié au suivi et des capacités en personnel et financières assez limitées de la DGEF dans ce domaine, déjà bien connues avant le démarrage du projet (cf. conditions préalables de la convention de financement), le suivi qualitatif du projet, notamment des projets pilotes (R3) a été en dessous des standards habituels des projets financés par l'UE. Le suivi fait sur l'exécution des projets pilotes par l'AMCC, la CAON et le BUE a permis d'améliorer les résultats notamment sur la sensibilisation en Grande-Comore sur les foyers améliorés et l'échange de technique entre les ONG dans le domaine agricole à Anjouan, mais ce suivi technique n'était pas systématique et il est peu documenté.

En ce qui concerne les réalisations par résultat, il s'agit principalement de (les détails des réalisations sont présentés en annexe 4.8.1):

Résultat 1: Les mécanismes et outils de gestion de données, de capitalisation et de diffusion des informations sur le Changement Climatique sont opérationnels et partagés entre principaux acteurs.

- En matière d'acquisition, développement, gestion de données et informations, les principaux résultats atteints sont:
 - L'acquisition, vérification par l'Assistance Technique et correction d'une nouvelle couverture aérienne de l'ensemble du pays;
 - La production sur cette base de différentes cartes récentes:
 - Une cartographie de l'habitat, des infrastructures et des réseaux de communication;
 - Une cartographie de l'environnement et des écosystèmes;
 - Une cartographie des risques (zones inondables, submersion marine, érosion côtière, cyclones).

Ces images et cartes représentent des bases très importantes pour toutes les institutions comoriennes concernées par la planification et le suivi du développement, des infrastructures, de l'environnement, etc. Il faut noter, que les îles de Grande Comore et de Mohéli sont couvertes aujourd'hui à 100% par des images aériennes récentes et de haute précision. Pour Anjouan, cette couverture n'est que de 70% à cause de conditions de météo défavorables pendant l'exercice de prise des images aériennes.

- En matière de partage des expériences et des données, le programme a appuyé la rénovation des lieux de stockages (bibliothèques) de l'INRAPE et du CNDRS et l'équipement en tablettes numériques et GPS de toutes les institutions des parties prenantes.

Résultat 2: Les capacités des acteurs clés en matière de changement climatique sont renforcées et l'intégration du changement climatique est améliorée dans les stratégies gouvernementales et les processus nationaux de planification, coordination et suivi des actions de développement.

- Sur le plan de l'intégration du changement climatique, les activités suivantes ont été menées:
 - Une étude de l'impact économique du changement climatique;
 - Une Étude Stratégique d'Impact Environnemental du secteur des transports, suivie par l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques;
 - La formulation de lignes directrices pour l'intégration du changement climatique dans le secteur des transports et pour la prévention et gestion des risques naturels et climatiques;
 - Appui fourni au Commissariat Général au Plan et au Ministère des Finances pour appuyer la prise en compte du changement climatique dans la SCA2D.
- En matière de renforcement des capacités, de nombreuses formations ont été dispensées:
 - Des formations sur les outils de mise à jour des cartes de base (utilisation des images aériennes, SIG, cartographie de l'habitat, etc.) pour les cadres de structures telles que la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF), la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSC), l'Université des Comores (UdC), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED);
 - Une formation à la création et la maintenance de sites web pour l'INRAPE, le CNDRS et la DGEF;
 - La formation et l'encadrement de deux (2) stagiaires (1 à l'INRAPE, 1 au CNDRS) en techniques d'archivage et de saisie de documents cartographiques;

- Plusieurs sessions de formation pour les cadres de différentes institutions comoriennes en matière de prise en compte du changement climatique, sur son intégration dans les politiques et plans de développement et sur la formulation de propositions de projets de renforcement de la résilience au changement climatique.

En plus des activités et études prévues (livrables), le projet a réalisé un travail important de révision de l'index AMCC de vulnérabilité aux Changements Climatiques des Comores. Cet index induit un niveau de priorité en termes d'accès des pays aux financements AMCC. Grâce aux données de base plus précises et actuelles générées par le projet et la révision des analyses météorologiques de base, analyses parfois erronées, un plaidoyer pour la revue à la hausse de l'index a été initié et transmis aux institutions pertinentes (DEVCO- JRC – Joint Research Center). Néanmoins il faut noter que, malgré l'intervention forte du projet, des institutions gouvernementales et aussi du BUE aux Comores, cette initiative n'a pas connu une suite favorable. Les corrections nécessaires de l'index n'ont jamais eu lieu faute de processus coordonné scientifiquement par le JRC.

En matière de communication et sensibilisation une large stratégie de communication a été formulée et mise en œuvre, avec en particulier l'organisation de la Journée Comorienne Contre le Changement Climatique (J4C) et le Salon VIP-AMCC en 2018 et 2019, et la production d'outils de sensibilisation autour du thème de l'environnement et du changement climatique:

- Affiches, banderoles et dépliants; clips vidéo et audio;
- Un site web (<https://amcc-comores.info/>);
- De saynètes pour diffusions dans la presse écrite, à la radio et la télévision nationale et sous forme de bande dessinée, notamment pendant le Ramadan, sur la déforestation; la préservation du sable des plages pour limiter l'érosion côtière; la pollution marine par les plastiques; les foyers améliorés qui réduisent la consommation de bois; l'agriculture durable; le respect du plan d'aménagement du territoire; les aires protégées;
- L'organisation d'une campagne ciblant spécifiquement les écoles.

L'AMCC a investi beaucoup (~30% du budget pour les résultats) dans l'information, la sensibilisation et la formation sur le CC des différentes parties prenantes venant des différentes institutions et secteurs. Beaucoup d'outils de sensibilisation innovants aux Comores ont été développés (média sociaux, films télé/radio, bandes dessinées, campagnes dans les écoles, ...). Dans bien des cas, les formations intersectorielles, les vidéos de sensibilisation à l'environnement et au CC, l'utilisation des média sociaux, sont les premiers documents / évènements de leur type à être produits aux Comores dans le but d'améliorer l'information et la connaissance sur le CC du grand public et des institutions pas directement chargées du CC. Les produits de promotion et de communication sont bien conçus (maquettes, bande dessinées et fiches explicatives sur le changement climatique pour les écoles et les autres). Les sensibilisations et les formations sont beaucoup appréciées et l'AMCC a gagné le 1^{er} prix pour sa sensibilisation pendant la « Conférence régionale de l'AMCC+ pour l'Afrique » en octobre 2019 à Kigali.

En ce qui concerne l'intégration transversale du changement climatique et la coordination, le projet a été moins efficace malgré la production des livrables attendus de haute qualité et la contribution importante de l'AMCC. Néanmoins, ce sont des processus à long terme, très difficiles dans le contexte comorien (cf. chapitre précédent: cohérence et coordination), et ils ne peuvent pas arriver à un niveau satisfaisant dans le contexte d'un projet court de 4,5 ans et sans une volonté politique confirmée partagée par toutes les institutions concernées.

Résultat 3: La résilience vis-à-vis du changement climatique et les conditions de vie des populations vulnérables sont améliorées par la mise en œuvre d'actions pilotes locales.

11 projets pilotes ont été co-financés par le projet AMCC à partir de juillet 2017 après le lancement d'un AàP. Les 11 projets pilotes sont répartis sur les îles de Grande Comore (3) et Anjouan (8) comme suit: 6 dans le domaine agricole et de la gestion des ressources naturelles, 1 dans le domaine de la gestion des déchets, 3 dans le domaine de la protection du littoral, de l'écotourisme et du suivi des récifs coralliens et le dernier sur l'efficacité énergétique grâce à l'utilisation de cuiseurs économiques (foyers améliorés). Dans l'ensemble, ce sont des projets de 12 à 18 mois (en moyenne 15 mois) et le suivi a été délégué par l'AMCC en partie au bureau BCCM.

Tous les projets pilotes sont terminés aujourd'hui. Néanmoins leur courte durée n'a pas permis de terminer toutes les activités prévues pendant la phase opérationnelle de l'AMCC. Aucun projet pilote n'a réalisé toutes les activités prévues jusqu'à la fin prévue en octobre 2018 ni jusqu'à janvier 2019 (fin de la phase

opérationnelle de l'AMCC). Un avenant a été nécessaire pour 3 projets pour prolonger leur mise en œuvre et/ou d'adapter le projet aux contraintes de la mise en œuvre (ID, AIDE, DAHARI). Étant l'objet d'une compétition dans le cadre de la procédure de sélection des projets à travers une AàP, le choix des projets a favorisé les ONG mieux expérimentées, notamment sur l'île d'Anjouan et les structures en relation avec l'Université des Comores, ayant des expertises de formulation des propositions de projet. Ceci a eu comme conséquence un déséquilibre géographique des projets pilotes et la quasi-exclusion des projets proposés par les acteurs à la base, notamment les communes et les associations locales les plus exposées aux effets de changement climatique, qui n'ont pas cette expertise de formulation des propositions de projet. Même si elles ont parfois des idées de projet pertinentes, leur accès aux contrats de subvention est très difficile sans un appui pour la formulation et la conception de leurs projets.

Il faut noter que les projets pilotes ont tous mis une priorité forte à l'information, la sensibilisation et la formation des populations pour les différentes problématiques du changement climatique. Les efforts et appuis pour la mise en œuvre physique des actions concrètes au profit de la résilience au changement climatique et de l'amélioration des conditions de vie des populations ont été beaucoup moins développés par les ONG, à l'exception de quelques projets agricoles. Il faut noter également que les projets pilotes ont évolué de façon dispersée, avec très peu des liens entre eux et avec les autres résultats de l'AMCC. Chaque ONG a évolué à sa manière notamment pour l'information et la sensibilisation, sans se servir des outils développés par les autres composantes de l'AMCC (notamment les outils de sensibilisation du R2), qui n'étaient pas encore disponibles au moment de formulation de projets pilotes, mais bien au courant de la mise en œuvre des projets pilotes.

L'efficacité des projets pilotes est variable selon les ONG, les domaines et la qualité des conceptions. En général, le succès des projets agricoles et de la gestion des ressources naturelles a été plus élevé que ceux dans les autres domaines. Toutefois, l'application insuffisante dans la pratique d'une approche intégrée et la surestimation des capacités des structures des populations mises en place à travers des projets (comités de gestion, associations locales) pour la continuité de l'action, sont les observations générales de presque tous les projets. Les interventions dans le domaine de l'irrigation ont été décevantes par rapport aux prévisions dans les documents du projet des ONG, sauf pour l'aménagement bien réussi de l'ONG régionale DAHARI. L'inefficacité de la gestion des ordures après des efforts pour la mobilisation et la sensibilisation des populations de Ouani fut par exemple une grosse déception pour toutes les parties prenantes. Ceci réduit la contribution effective des projets pilotes au résultat attendu, malgré la réalisation de leurs activités prévues.

En résumé, l'efficacité globale de l'AMCC est pour la plupart satisfaisante, notamment pour les composantes cartographie/SIG et sensibilisation. Des faiblesses de conception et de gestion de la composante des projets pilotes (R3) et les attentes peu réalistes en ce qui concerne la contribution potentielle d'un projet à l'intégration transversale du changement climatique et à la coordination, réduisent l'efficacité de contribution de ces composantes aux résultats attendus, malgré la réalisation de la totalité des activités prévues.

2.4 Efficience

L'efficience du projet a été réduite par les retards significatifs de démarrage de 2014 à 2017. Le démarrage tardif de l'ATI en juin 2016 pour appuyer la cellule de gestion, 22 mois après le début du projet, a réduit la qualité de certains aspects de gestion, de suivi et de coordination du projet, notamment à cause de la pression de temps.

Aspects budgétaires

Depuis l'identification / la formulation du projet, le budget nécessaire de l'AMCC a été sous-estimé. Avec 3 millions EUR pour 4,5 années, le budget de l'AMCC aux Comores est largement inférieur aux budgets de projets AMCC semblables qui sont dotés normalement d'un budget autour de 5 à 10 millions EUR pour la même durée. En conséquence, (1) la cellule de gestion a été réduite au minimum absolu (régisseur et RAF) avec la prise en charge partielle des 3 points focaux de la DREF pour le suivi sur les 3 îles; (2) l'ATI, même de l'Assistant Technique Principal, a été intermittente et n'a pas permis un accompagnement continu du régisseur et du Maître d'œuvre (DGEF), notamment pendant la phase cruciale au début du projet pour la préparation et l'engagement de tous les contrats nécessaires (Ceci a retardé le démarrage réel des activités, notamment pour l'acquisition des images aériennes et le processus de sélection des bénéficiaires des contrats de subvention. Aussi l'appui pour la mise en place d'un système de suivi notamment des projets pilotes et pour le contrôle de qualité/faisabilité des documents des projets pilotes a été trop réduit avec l'AT intermittente), et (3) un ajustement du budget et la mobilisation des imprévus ont été nécessaires

pour permettre le fonctionnement (personnel) et les investissements indispensables (électricité, voiture, ...) à la mise en œuvre du projet.

Malgré des retards de démarrage du projet réels et très significatifs, à la fin 91% du budget prévu de 3.000.000 EUR ont été mobilisés (Cf. annexe 4.8.2). Néanmoins, il a été nécessaire de faire 2 avenants au DP1 (le plus important de ce projet), 3 avenants au contrat de l'ATI et un avenant à la convention de financement (CF) pour adapter la planification aux besoins urgents de mise en œuvre du projet. Ceci indique une planification initiale peu efficace et peu adaptée aux réalités du terrain, mais néanmoins une souplesse accordée pour adapter les outils contractuels au gré des besoins.

Cadre institutionnel et gestion du projet

- *Coordination et pilotage*

Le COPIL a été peu opérationnel: uniquement une réunion au démarrage réel du projet a eu lieu en février 2016 et une réunion à la fin du projet en janvier 2019. Le Comité Technique et de Suivi (CTS) prévu dans la CF n'a jamais été mis en place officiellement. Le rythme minimum des réunions du COPIL prévu par la convention était une fois par an. Des rencontres informelles, notamment entre la cellule de gestion/l'ATI, la CAON et le BUE, ont eu lieu en cas de besoin pour résoudre les problèmes pour atteindre les résultats. L'approche a été très efficace pour trouver des solutions aux problèmes concrets. Le choix de cette approche est compréhensible vu la pression de temps qu'a connu le projet à cause du démarrage tardif et le temps nécessaire pour organiser un COPIL ou un CTS formel. Néanmoins, l'absence de réunions intermédiaires du COPIL représente une perte d'occasions pour promouvoir la coordination et la synergie entre les différents partenaires, administrations, comités et acteurs dans un contexte national où la faible coordination doit être considérée comme un problème clé de gestion et de coopération.

Au niveau du cadrage institutionnel, il faut noter une certaine marginalisation de la DGEF par la cellule de gestion du projet et l'ATI. Malgré le fait que la DGEF ait été le Maître d'œuvre et que la cellule de gestion et l'ATI aient été hébergées au sein des locaux de la DGEF, la DGEF a été considérée beaucoup plus comme une partie prenante des bénéficiaires que comme le Maître d'œuvre et le décideur principal du projet. Les décisions importantes ont été prises principalement en concertation entre la cellule de gestion/l'ATI, la CAON et le BUE, en laissant très peu de place à la DGEF pour décider et gérer le projet en dehors de la validation des DP. Cette quasi – exclusion de la DGEF de la prise des décisions s'explique partiellement par ses capacités institutionnelles, techniques et humaines assez réduites et la volonté forte de l'équipe à produire les livrables attendus et à atteindre les résultats prévus malgré la pression du temps. Néanmoins, la solution choisie avec une marginalisation de la DGEF dans les décisions a provoqué un mécontentement assez significatif et compréhensible envers le projet AMCC de la part du Directeur et du SG (au moment du projet) de la DGEF, malgré de multiples renforcements des capacités (logistiques, techniques et formations) réalisés et appréciés à leur niveau. La solution n'a été non plus favorable à l'appropriation et au processus long terme de renforcement des capacités institutionnelles de la DGEF.

- *Gestion quotidienne de la mise en œuvre du projet*

Le projet a été mis en œuvre à travers une cellule de gestion pour la gestion des DP et des engagements spécifiques pour l'ATI et pour les prestations de service d'organisation des conférences, ateliers etc. (NOOKOM) et de suivi des projets pilotes (BCCM).

La cellule de gestion composée d'un régisseur et d'un comptable, d'une secrétaire et d'un chauffeur a été réduite par rapport aux prévisions initiales de la Fiche d'Action (FA) de 2013, prévoyant en plus deux assistants régisseurs recrutés sous DP. Les DP ont été correctement gérés par le régisseur avec une grande flexibilité de la CAON et du BUE pour l'adaptation aux besoins réels. Deux avenants du DP1 (le plus important de ce projet) confirment cette volonté pour la gestion adaptative. Néanmoins, la cellule de gestion a été trop réduite pour assurer toutes les tâches nécessaires à la bonne gestion du projet, notamment le suivi qualitatif.

Trois points focaux (Directeurs régionaux de l'environnement) ont été mis à disposition du projet par le gouvernement au niveau des trois îles pour assurer la coordination et le suivi des actions du projet au niveau local. Néanmoins, l'efficacité des 3 correspondants de la DGEF (points focaux dans chaque île) pour le suivi a été réduite par manque des moyens de déplacement et de communication. Le montant accordé par l'AMCC à leur fonctionnement de 50.000 KMF (~100 EUR) par mois /personne a été largement insuffisant pour inciter les agents et permettre une contribution significative à la gestion du projet, notamment au suivi. Leur implication au-delà de la participation aux actions de la cellule de gestion et/ou de l'ATI et d'information des concernés par téléphone en cas d'un événement du projet n'était pas possible.

En plus, basées dans les locaux de la DGEF, la cellule de gestion et l'ATI ont connu des conditions de travail très difficiles (coupures d'électricité continues dans les bureaux, absence de connexion internet, absence de moyens de déplacement à cause du retard de dédouanement du véhicule acheté neuf) jusqu'à mi/fin 2017. Le travail partiel au bureau de la CAON a été la solution jusqu'à la fonctionnalité effective de la logistique, mais les déplacements entre la DGEF et la CAON ont consommé beaucoup de temps.

L'ATI, qui doit appuyer la cellule de projet dans ses tâches administratives et techniques (Activité 41 des TDR), a commencé tardivement et a été notamment au début du projet insuffisante à ce sujet avec une présence uniquement intermittente de l'ATP. En plus, l'ATI a été très concentrée sur les tâches techniques des TDR, la production des livrables attendus. En travaillant dans ces conditions et sous la pression de lancer tous les contrats avant la date limite D+3, les appuis techniques à la gestion et à la cohérence globale du projet ont été un peu en arrière-plan. La gestion du projet a été caractérisée par une faible efficacité jusqu'à mi 2017. Elle s'est beaucoup améliorée après, néanmoins plusieurs faiblesses significatives au niveau de la gestion et du suivi sont constatées:

- Les contrats de subvention des ONG ont été lancés pour des montants relativement élevés de 70.000 EUR à 100.000 EUR sans appui suffisant pour consolider la faisabilité et la qualité des dossiers sur une durée courte de 15 mois en moyenne (12 à 18 mois). Plusieurs dossiers ont montré des faiblesses techniques ou de précision, induisant des risques majeurs pour atteindre les résultats prévus dans les meilleures conditions. Parmi les ONG Maîtres d'ouvrage, peu des sélectionnés avaient une expérience bien fondée, ni en gestion et comptabilité, ni pour la mise en œuvre des projets complexes et difficiles - périmètres irrigués – impliquant une mise en valeur et une capitalisation des investissements sur 15 mois, ce qui semblait dès le départ irréaliste. La durée raccourcie, à cause des retards de mise en œuvre du projet global, a été insuffisante pour mener correctement à bien la plupart des activités des projets pilotes, toutes nécessitant un bon niveau d'engagement des bénéficiaires finaux potentiels (reboisements, embocagement avec association agriculture-élevage, aménagement de bassins versants, petits aménagements hydro-agricoles, captage et aménagement des sources, compostage des déchets ménagers communaux, écotourisme, foyers de cuisson améliorés, négociation des conventions locales pour la pêche et la protection du littoral). Beaucoup de ces activités dépendent du calendrier agricole et aucun projet pilote n'a été capable de terminer toutes les activités prévues à la date prévue de fin octobre 2018. L'élaboration d'avenants a été nécessaire pour trois projets pilotes.
- Des irrégularités et non-conformités dans la gestion et le suivi financiers ont été constatées par le bureau d'audit en juillet 2019, notamment au niveau des projets pilotes subventionnés. BCCM, chargé en partie du suivi des projets, a fait beaucoup plus de contrôle que d'accompagnement des ONG dans la gestion, ce qui avait été initialement prévu dans le contrat du BCCM, qui a inclus le suivi opérationnel de l'exécution des projets, la vérification de la cohérence des activités réalisées par rapport aux objectifs définis et la formulation des recommandations en vue de corriger les erreurs.
- Un problème important dans la gestion financière des projets pilotes a été la mobilisation de la contre-partie exigée dans les contrats de subventions. Plusieurs ONG n'ont pas été en mesure de faire cette mobilisation et doivent rembourser cette quote-part en fin de projet. La régularisation est très lente, faisant que le DP1 n'est pas encore clos en décembre 2020 et plusieurs ONG sont effectivement ou formellement endettées.

Il n'y a pas eu mise en place d'un véritable système de suivi et d'évaluation (SSE), ni par la cellule du projet ni par l'assistance technique. Les informations concernant l'avancement des activités et des produits sont à rechercher dans le texte des rapports narratifs, accompagnées, dans les rapports de l'ATI, d'un pourcentage assez peu explicite, des activités réalisées. La numérotation des activités a été modifiée en cours de DP1 et a présenté des incohérences. Avec les nombreux avenants, il a manqué un chronogramme des activités précis, détaillé par sous-activité, actualisé mois par mois, permettant d'avoir une vision précise et claire de l'avancement des tâches.

Le suivi des résultats n'a jamais été mené par la cellule de gestion. Les indicateurs, situations de base et les cibles ont été plusieurs fois reformulés et complétés jusqu'à la fin du projet. Leur suivi se trouve uniquement dans le rapport final de l'ATI et les RR (result review en anglais, revue des résultats) périodiques de l'UE, néanmoins, la qualité des indicateurs (pas assez SMART) n'a jamais permis une appréciation objective et mesurable des progrès. En ce qui concerne le suivi des projets subventionnés, un guide de suivi des projets retenus a été élaboré par l'ATI. Il inclut les indicateurs d'effet et des produits à suivre pour 7 des 11 projets subventionnés. Vu l'absence d'un chargé de suivi permanent au sein de la

cellule de gestion et l'engagement très court et ponctuel de l'ATI dans ce domaine, le suivi a été accordé en partie à un bureau d'étude (BCCM). Néanmoins, leur dernier document de suivi des projets pilotes (janvier 2019) indique le non-achèvement d'un projet, les difficultés de mobilisation de la contribution financière des ONG et le rapport ne contient pas d'informations qualitatives par rapport aux activités réalisées et au niveau d'atteinte des indicateurs d'effet et la qualité des produits, retenus dans le guide de suivi élaboré par l'ATI. Étant un cabinet d'abord de gestion financière, le suivi par BCCM a ciblé en priorité la gestion financière des projets pilotes. En se limitant au constat « activité réalisée / non – réalisée », leur engagement pour le suivi qualitatif technique des réalisations a été trop réduit pour permettre les corrections éventuellement nécessaires en temps.

Deux missions ponctuelles de suivi des projets pilotes ont été effectuées en 2018 par l'ATI/cellule de gestion. Le dernier rapport d'août 2018 (celle de mars 2018 n'était pas à la disposition de la mission d'évaluation) contient suffisamment d'informations qualitatives et des recommandations pertinentes. Toutefois, toutes les informations par rapport au suivi des projet pilotes n'ont jamais été analysées de façon systématique à l'exception de la réalisation des activités prévues dans le DP et dans le contrat de l'ATI. Le projet a mis un accent très fort sur le suivi financier, jugé par plusieurs bénéficiaires des subventions comme exagéré. Beaucoup moins d'effort a été mobilisé pour l'accompagnement et le suivi qualitatif et de l'impact des activités.

Il faut noter aussi une faiblesse de gestion de la documentation assez significative après le projet. Les documents financiers sont toujours disponibles, mais les documents techniques sont dispersés entre la CAON et la DUE, pas complets et quelques rapports techniques (y inclut des rapport finaux contractuels) ne peuvent plus être retrouvés dans les archives. Quelques rapports intermédiaires des bénéficiaires des subventions sont classés comme rapport finaux à la CAON. En plus, plusieurs rapports finaux des bénéficiaires des subventions (R3) ont été acceptés malgré le fait qu'ils ne correspondent pas aux standards exigés par l'UE. Quelques ONG ont montré dans leurs rapports une certaine honnêteté au niveau des échecs et leurs ambitions non atteintes, et des leçons à apprendre. Mais plusieurs ONG présentent des résultats évidemment non atteints et un pourcentage de réussites ou de réalisations des investissements prévus dans leurs indicateurs de cadre logique qui sont loin de la réalité. Leurs rapports narratifs, semble-t-il, avaient parfois l'objectif plutôt de « justification financière » que de rendre compte des activités et résultats. La vérification de ces rapports contractuels par les gestionnaires de l'AMCC a été très superficielle.

Une analyse et/ou capitalisation des autres documents techniques des ONG, parfois très intéressants pour bien comprendre les spécificités d'une zone ou d'un secteur, n'a jamais eu lieu. Un certain détachement des projets pilotes (R3) du reste du projet AMCC se confirme aussi dans le suivi et le rapportage global du régisseur et de l'ATI de l'AMCC.

Bilan coûts / produits obtenus:

Le contrat de l'Assistance Technique (ATI) a finalement permis, à l'exception de la réorganisation et le renforcement des capacités de la DGEF, d'obtenir des produits techniques de haute qualité aux coûts adaptés et très raisonnables, notamment pour le résultat 1 (cartographie/SIG).

En ce qui concerne le résultat 2, beaucoup des produits de sensibilisation et de formation ont été développés incluant la création et la mise en œuvre du Comité National de Changement Climatique (CNCC) pour assurer la coordination intersectorielle entre les différentes institutions et parties prenantes. Le budget accordé au R2 a été élevé en comparaison de projets similaires, mais raisonnable au vu des activités et des tâches à remplir. Néanmoins, il faut noter que la qualité insuffisante des produits de deux experts de l'ATI et la nécessité de leur remplacement ont réduit en partie le bilan coût – bénéfice. Aussi l'approche d'une ATI intermittente avec 7 experts et beaucoup de déplacements internationaux n'est pas optimale et la coordination des 7 experts à l'intérieur de l'équipe de l'ATI consomme aussi de temps.

Le taux de l'externalisation (ATI, BCCM pour le suivi) a été élevé pour l'AMCC, notamment pour le résultat 2 avec l'inscription de toutes les activités de communication dans les TDR de l'ATI (avenant du contrat en juillet 2017) et en partie aussi pour le résultat 3 (contrat BCCM pour le suivi des actions subventionnées des ONG). Cette externalisation élevée s'explique par le manque d'effectifs au sein de l'équipe du projet et aussi de compétences techniques spécifiques manquantes dans certains domaines, et surtout par la nécessité d'engager ces activités avant la D+3. L'alternative de mobiliser certaines compétences nationales existantes, par exemple pour faire quelques formations de base en SIG par des experts de l'Université des Comores, n'était pas choisie et l'approche plus chère d'exécution à travers l'ATI a été favorisée.

Finalement le bilan de coût – bénéfice de l'ATI est satisfaisant malgré ces remarques, vue la haute qualité technique des livrables produits et la réalisation de la quasi – totalité des activités et livrables attendus en peu de temps, notamment pour les R1 et R2. Mais un taux d'externalisation élevé comme dans le projet AMCC, favorise une réduction de l'engagement propre au sein des institutions bénéficiaires, même s'elles participent aux travaux de l'ATI. Un certain risque existe qu'une assistance technique ou un prestataire de service travaille à la place des institutions et structures nationales désignées aux activités. Ceci n'est pas favorable à l'appropriation par les institutions nationales et à la durabilité de l'action, mais c'est une conséquence inévitable du manque de ressources humaines de la DGEF. De toute façon l'utilisation des prestataires de service et/ou de l'ATI ne remplace pas la responsabilité du gestionnaire d'un projet et du Maître d'œuvre à mener leurs interventions à bien et de s'assurer de la qualité de leur travail.

Les contrats de subventions vis-à-vis des ONG et OSC sont normalement assez efficaces pour les actions de terrain. Dans le cas de l'AMCC aux Comores, ce constat général doit être différencié. Les 11 projets pilotes retenus couvrent des domaines et volets très différents et les capacités des bénéficiaires des subventions pour la conception et la mise en œuvre de projets sont également très différentes. Quelques ONG ont réalisé des projets avec des résultats performants et des coûts très raisonnables (DAHARI, ARAF). Néanmoins, malgré l'analyse des propositions des projets selon les procédures de l'UE, plusieurs dossiers retenus montrent des faiblesses budgétaires et de conception dès de leur formulation. La conception et /ou la mise en œuvre technique notamment des systèmes d'irrigation est partout (à l'exception du site de DAHARI et en partie pour ARAF) largement insuffisante. La complexité du sujet a débordé les capacités et le savoir-faire des ONG. La réalisation des citernes sans le réseau prévu n'a aucune chance de pérennisation (ObEn, AMVT et Mlezi). En plus des constats mentionnés déjà ci-dessus, les subventions ont peu servi dans plusieurs cas (AIDE, OBEN, MLEZI) à des bénéfices tangibles réels, leur bilan coût – bénéfice est insatisfaisant vu leurs réalisations et les résultats obtenus.

D'autres bénéficiaires ont testé des approches réellement innovantes (CRDE) qui ne peuvent pas donner de résultats durables après la courte durée du projet. D'autres bénéficiaires de subvention n'ont pas réalisé une étude de faisabilité économique assez approfondie avant le lancement du projet (ID) ou se sont uniquement focalisés sur l'information / la sensibilisation / la formation sans suivi de l'impact de ces actions (ULANGA, CAP). De soutiens techniques et administratifs (même politique) dès le départ des projets pilotes auraient évité certaines décisions qui ont compromis les réalisations. Dans le cas de CAP, l'ONG n'a jamais ciblé les autorités sur l'importance de la disponibilité d'une décharge agréée pour le projet de nettoyage de la rivière Ouani. Une décharge de vocation temporaire à la disposition du projet aurait aidé à la réalisation des résultats et acquis prévus. A l'exception des actions d'aménagement des terres (embocagement, techniques agricoles plus résilientes et irrigation chez DAHARI) le prix des actions est élevé par rapport aux petites superficies traitées et / ou le nombre très limité des bénéficiaires finaux concernés au-delà de la sensibilisation / formation (cf. annexes 4.8.3 et 4.9 pour les analyses détaillées).

Ils s'ajoutent à ces facteurs réduisant l'efficacité des projets pilotes, les difficultés notamment des petites ONG locales à remplir les conditionnalités des contrats de subvention. La mobilisation de la contre – partie de 20 à 25% du budget ainsi que la gestion financière selon les normes exigées par l'UE dépassent souvent leurs capacités managériales et financières. De multiples missions de suivi financier par les gestionnaires de l'AMCC, parfois peu coordonnées, des ajustements des budgets et des révisions des documents financiers ont été nécessaires et ont consommé un temps de travail assez significatif des gestionnaires de l'AMCC et au sein des équipes des ONG.

La gestion financière de la plupart des ONG a été un problème. Un flou dans la transparence des dépenses et des justificatifs ainsi que des investissements parfois incomplets, créant un découragement des bénéficiaires qui ont travaillé comme bénévoles pour l'action, sont constatés pour plusieurs projets pilotes. Mais avec un paiement d'une avance de 75% du budget total des projets pilotes (due à la courte durée des projets et l'insuffisance des moyens financiers propres des ONG pour avancer les fonds nécessaires à la mise en œuvre des activités), donc la quasi – totalité de la contribution de l'UE selon le contrat de subvention, les possibilités de la CAON et des gestionnaires du projet d'inciter et de pousser les ONG à atteindre les réalisations et résultats prévus, ont été très réduites. A la clôture de la majorité des projets pilotes, le manque de capitalisation des investissements et d'accompagnement effectif des acteurs et des exploitants, a mené à un bilan coût – bénéfice assez cher vues les subventions engagées et les bénéfices durables créés auprès des populations locales.

En résumant ces constats, l'efficacité globale de l'AMCC est satisfaisante vues les réalisations du projet malgré des contraintes importantes de temps, de budget et du contexte institutionnel fragile dès la formulation du projet. Néanmoins, cette pression du temps et du budget a amené à des solutions

managériales efficaces, mais parfois sous – optimales et à éviter dans l'avenir. Il s'agit principalement des faiblesses de l'encadrement de pilotage et de suivi technique, notamment des projets pilotes. L'efficacité des projets pilotes (R3) a été moyenne avec des variations allant de satisfaisante (DAHARI, ARAF) à très insatisfaisante (AIDE). La plupart des projets pilotes a montré des faiblesses assez significatives de l'efficacité, faiblesses en partie évitables s'il y avait eu un suivi technique plus proche et intensif des projets proposés dès le début par les gestionnaires de l'AMCC. Les risques ont été bien signalés à l'avance par la mission ROM de mi-septembre 2017. Les interventions des projets pilotes n'étaient pas forcément dans les domaines où les ONG ont une réputation de compétence acquise, sauf pour la mobilisation de la population. L'organisation de suivis techniques réguliers et de proximité dès la formulation des projets pilotes, pour accompagner les ONG et pour répondre à leurs besoins techniques et de gestion / organisation des interventions proposées, aurait très probablement eu un impact plus positif sur l'efficacité des projets pilotes, notamment ceux des petites ONG locales.

2.5 Impact

Questions clés de l'évaluation

Q 2: Dans quelle mesure les livrables et outils produits par AMCC (cartographies, SIG, rapports, matériel de communication - sensibilisation, formations, ...) sont adaptés au contexte national - partagés et appropriés par les différents acteurs sectoriels? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.

Q 4: Dans quelle mesure les initiatives prises par le projet contribuent à une meilleure sensibilisation et intégration du changement climatique dans l'action gouvernementale et locale? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.

NB: Les détails des analyses sont donnés en annexe 4.9 et annexe 4.8.3 pour les projets pilotes (action locale)

R1 (cartographie/SIG)

Le projet, notamment les produits du résultat 1, a doté l'Union des Comores d'un SIG et d'une cartographie actualisée et pertinente par rapport aux aspects de changement climatique. Le renforcement des infrastructures (rénovations des salles d'archives et documentation des bâtiments du CNDRS et de l'INRAPE) a sans doute renforcé les capacités des centres de documentation des institutions pour la gestion des informations existantes et créées dans le contexte du projet. La cartographie détaillée/SIG doit être considérée comme le grand succès de l'AMCC. Les produits sont bien disponibles à tous les niveaux et utilisés par plusieurs structures. Néanmoins, le degré d'utilisation et d'appropriation est différent en fonction des capacités et de l'intérêt des intéressés.

La valorisation des produits de la cartographie/SIG est surtout bonne dans les institutions ayant un projet successeur de l'AMCC appuyé par un PTF, à savoir la DGSC, le SIG/DGEF et dans les structures ayant déjà une compétence confirmée en SIG avant l'AMCC (UdC, DAHARI, secteur privé). Plusieurs structures utilisent les cartes/images aériennes pour leurs besoins de recensement des habitations (INSEED) ou les analyses des cultures agricoles (INRAPE), mais souvent elles n'ont pas encore toutes les capacités techniques pour valoriser pleinement le SIG, notamment pour produire elles-mêmes des nouvelles cartes thématiques.

Mais l'instabilité du personnel formé par l'AMCC est un facteur important limitant la valorisation des produits de l'AMCC, donc l'impact, dans plusieurs institutions. Ceci concerne surtout la DG habitat et aménagement, où actuellement aucune utilisation n'a lieu par manque d'équipement et de personnel formé, le personnel formé par le projet étant parti. L'autre cas est le SIG/DGEF où le chef de service, la seule personne formée sur place, a repris la formation en SIG de toute une nouvelle équipe sous financement de PNUE. C'est un problème institutionnel crucial. Ces institutions ne sont pas dotées de personnel permanent mais de beaucoup des stagiaires, ne pouvant pas être intégrés au sein des institutions. L'AMCC a permis aux institutions d'avoir la connaissance de possibilités ouvertes par le SIG, néanmoins c'est aux institutions de faire le plaidoyer pour renforcer durablement leurs équipes, indispensable à l'obtention d'un impact significatif et pour la durabilité.

Les informations engendrées par l'AMCC sont utilisées à des degrés variables, mais il faut constater que depuis la fin de l'AMCC aucun mécanisme au niveau de la DGEF/CNCC ou d'autres institutions ne permet le partage des nouveaux produits (cartes), réalisés par les différentes institutions / projets. Ils évoluent chacun de façon dispersée selon leurs propres besoins.

Malheureusement l'étape de la mise en valeur des nouveaux outils (cartes, SIG) pour des actions concrètes d'aménagement sur le terrain n'a pas fait partie de l'AMCC et elle est toujours en 'attente'. Ceci fait que l'impact réel de cette composante se limite à la création des outils de base pour la décision d'actions

éventuelles. L'impact est encore potentiel; un impact concret et significatif pour une meilleure prise en compte du CC sur le terrain, grâce aux produits de la composante cartographie/SIG de l'AMCC, ne peut pas encore être constaté, malgré un fort potentiel. La seule application est l'élaboration (en cours) du schéma d'aménagement du territoire (SAT) de Mohéli, appuyée par l'AFD. Néanmoins l'élaboration du SAT n'implique pas directement la mise en œuvre des actions concrètes pour obtenir un impact aux effets du CC sur le terrain.

R2 (sensibilisation et intégration transversale du CC)

En ce qui concerne les formations et sensibilisations au CC et leur intégration transversale, l'impact des actions est encore beaucoup moins significatif que pour le R 1. Malgré des efforts considérables de l'AMCC pour la formation des acteurs de tous les domaines, l'organisation des multiples ateliers de partage d'information inter-institutionnels et inter-sectoriels, et pour la production des documents stratégiques de haute qualité, les produits, donc les études et documents stratégiques pour l'intégration transversale du CC, sont simplement très peu à non utilisés / valorisés par les principaux acteurs et parties prenantes au niveau central. Même en cas des projets successeurs, la capitalisation des documents produits par l'AMCC fait défaut et la plupart des projets élabore à nouveau des études propres prévues dans leur projet.

Les actions et outils de sensibilisation innovants de l'AMCC ont connu une appréciation forte au niveau national et international pendant le projet et ils ont sans doute contribué à une meilleure connaissance du CC aux Comores pendant l'AMCC. AMCC a investi beaucoup (~30% du budget pour les résultats) dans l'information, sensibilisation et la formation des différentes parties prenantes sur le CC et beaucoup des outils de sensibilisations innovants aux Comores ont été développés (média sociaux, films télé/radio, bandes dessinées, campagnes dans les écoles, ...). Donc, les sensibilisations et formations ont été beaucoup appréciées et l'AMCC a gagné le 1er prix pour sa sensibilisation pendant la « Conférence régionale de l'AMCC+ pour l'Afrique » en octobre 2019 à Kigali.

Néanmoins, les outils de sensibilisation développés sont adaptés uniquement à une partie de la population. Les outils de sensibilisation ciblent les institutions, ONG et une population surtout jeune, relativement bien éduquée et basée à priori en milieu urbain (accès internet, télé/radio, électricité). A ce niveau les outils sont bien adaptés, mais cette couche sociale représente uniquement ~ 10% à 20% de la population comorienne. Les outils, à part des formations scolaires, ne sont pas bien connus et insuffisants en milieu rural (privé de télé, radio, internet, électricité) malgré les campagnes effectuées pendant le projet. Il faut noter également que très peu des sensibilisations / formations et / ou des documents stratégiques ciblent les communes, qui sont aujourd'hui les premiers responsables de la gestion / action locale. Les ONG travaillant avec le monde rural utilisent leurs propres méthodes de sensibilisation sans faire référence aux outils développés par les autres composantes de l'AMCC. Même si la CAON continue jusqu'à un certain niveau l'alimentation des média sociaux et le partage des outils de sensibilisation de l'AMCC pendant des événements importants (ateliers de capitalisation AMCC, Conférence of Youth (CoY), ...), l'appropriation et la continuation de valorisation de ces outils de sensibilisation sont très faibles après la fin du projet. Aucune institution du gouvernement ne se sent responsable de mener des campagnes de sensibilisation et/ou d'engager les dépenses nécessaires. Seule la CAON a réservé une petite enveloppe sur son budget pour continuer la capitalisation, notamment une formation sur l'utilisation des images aérienne pour les non-spécialistes. L'avantage et la nécessité d'une continuation quasi – permanente de sensibilisation au CC, notamment dans les écoles, sont confirmés par toutes les parties prenantes, mais sa mise en œuvre dépendra, dans le contexte comorien en totalité par défaut d'un budget étatique, de la présence d'un projet dans ce sens, financé par un bailleur de fonds.

Le suivi de l'impact des actions de sensibilisation du R2 (média sociaux, campagnes scolaires, émissions radio/ télévision) n'a pas été assuré par l'AMCC et une valorisation/utilisation des outils après le projet ne peut pas être constatée à part quelques initiatives ponctuelles de la CAON (alimentation des média sociaux, événements ponctuels) et de rares demandes d'outils par quelques ONG. L'impact des efforts de l'AMCC pour la production des outils de sensibilisation doit être considéré comme très limité, donc insatisfaisant, malgré la bonne qualité des produits. Probablement les diverses campagnes de sensibilisation pendant le projet ont augmenté la connaissance du grand public sur le changement climatique, mais aucun moyen ou source ne permet une appréciation objective et mesurable. Les outils indiqués pour ce type de suivi (par exemple enquêtes de connaissance auprès des différents groupes cibles avant et après les campagnes) n'ont jamais été utilisés par l'AMCC. Le changement de comportement vis-à-vis de l'environnement grâce à une sensibilisation réussie est un processus très long et ne peut pas être constaté après un projet de quelques années seulement. L'impact de ce volet doit être considéré au stade actuel comme moyen.

Aussi le niveau d'intégration du CC dans les stratégies et actions sectorielles du gouvernement est encore

assez faible, même si la SCA2P et le PCE mettent un accent fort à la prise en compte du CC et son intégration dans les documents stratégiques. Les différents secteurs sont encore en cours de l'adoption de la politique environnementale et du changement climatique et de l'intégration, à des degrés différents, du CC dans leurs documents stratégiques sectoriels. Toutefois, l'intégration transversale du CC ne se traduit pas encore beaucoup dans l'action gouvernementale.

A l'exception des projets financés par les PTF, très peu d'initiatives propres du gouvernement sont engagées pour l'action concrète d'intégration du CC au-delà de l'élaboration de documents. AMCC a produit de multiples études et documents stratégiques de haute qualité pour l'intégration transversale du CC et les contenus des études sont généralement appréciés par les parties prenantes, mais il n'y a pas une appropriation réelle et l'impact de ces documents est très limité. Malgré la bonne qualité technique des études de l'AMCC et leur partage pendant les ateliers, les documents sont peu/pas connus et valorisés, ne circulent souvent même pas à l'intérieur des institutions concernées. Le risque est très élevé qu'ils soient « simplement oubliés sur une étagère ».

R3 (projet pilotes)

En ce qui concerne l'action locale, les sensibilisations par les projets pilotes ont contribué à une meilleure prise en compte du CC par les communes et associations locales accompagnées, notamment en ce qui concerne les pratiques agricoles, l'aménagement de la terre (embocagement) et les pratiques de la pêche dans certains cas. Etant des techniques déjà bien connues grâce à plusieurs projets précédents, les bonnes pratiques de stabilisation des terres et de l'agriculture (embocagement, terrassement, bœufs au piqué, variétés de semences plus résilientes, etc.) ont connu une vulgarisation assez satisfaisante à travers des projets pilotes mis en œuvre par les ONG. Ces changements de comportement peuvent être considérés comme assez solides, notamment pour les pratiques agricoles résilientes. Beaucoup des communautés locales continuent l'extension de ces activités elles-mêmes. Ceci peut être considéré comme preuve d'une sensibilisation efficace dans ces domaines. Les actions des ONG dans ces domaines ont eu un impact écologique et économique au niveau local important. Elles ont également eu un impact social par le renforcement des structures locales de gestion et l'appui à leur structuration et le fonctionnement interne.

En plus, les subventions aux ONG et les autres acteurs locaux permettent la continuation et le renforcement du dialogue auprès des communautés locales, qui sont assez souvent très peu impliquées dans les programmes de développement.

Néanmoins, les impacts des projets pilotes sont très variables et souvent en dessous des attentes pour les autres volets proposés dans les documents des projets. Du fait des faiblesses de conception et/ou de mise en œuvre des projets par les ONG, les résultats obtenus et les bénéfices directs (impact économique) pour les populations ont été très mitigés à l'exception de l'aménagement des bassins versants, l'irrigation mise en œuvre par Dahari et quelques AGR notamment pour les femmes (aviculture et séchage de poissons par ARAF; séchage des poulpes et piège à poisson par Dahari).

Le nombre des bénéficiaires et des superficies réellement touchés ont été, notamment pour les actions d'irrigation (à l'exception de Dahari) et de reboisement, trop réduits pour un impact écologique mesurable et significatif. En plus, toutes les actions ont été ponctuelles, dispersées, souvent pour un seul volet et ne prennent pas en compte tous les aspects écosystémiques de la localité. Ceci diminue beaucoup l'impact écologique, même potentiel, des actions.

Pendant la vie des projets pilotes (CAP, CRDE), le comportement des communautés concernées vis-à-vis de la problématique de pollution et de traitement des déchets a été amélioré avec l'engagement bénévole fort notamment des femmes et des jeunes. Néanmoins, le changement de mentalité en ce qui concerne la problématique des déchets n'est malheureusement pas encore consolidé. On constate un retour à l'habitude de jeter les ordures dans les rivières et/ou la mer par manque de véritables alternatives (mis en évidence suite au projet CAP) et le tri des déchets et la valorisation des déchets organiques (CRDE) ont beaucoup diminué voire cessé après les projets pilotes. Le manque de moyens financiers des communes (CRDE) pour la continuation des activités et l'insuffisance de sensibilité de la commune pour la problématique et la nécessité d'une décharge (CAP) sont des facteurs limitants, en plus d'une sensibilité générale pour la problématique des déchets, qui reste encore très faible aux Comores.

Il faut noter que les communes n'ont aucune capacité, ni humaine, ni technique, ni financière pour l'accompagnement des communautés locales ou pour réaliser des campagnes de sensibilisation.

La raison principale de cet impact en général très moyen des projets pilotes, sont les faiblesses de la mise

en œuvre des actions proposées par les ONG/promoteurs à cause de leurs capacités conceptuelles et de gestion assez réduites (cf. Efficacité et Efficience). Étant, à l'exception de Dahari et ID, des petites ONG locales et des structures peu expérimentées (CRDE), la mise en œuvre des actions assez complexes a dépassé leurs capacités. La faisabilité économique et financière ainsi que la pertinence dans le contexte spécifique des localités n'ont pas été vérifiées assez profondément avant le démarrage pour tous les projets (ID; AIDE; MLEZI; CRDE; CAP; Herbier; Ulanga pour l'écotourisme; AMVT et OBEN pour les aspects techniques; ARAF pour les capacités des bénéficiaires à mobiliser des investissements privés pour l'irrigation).

En conséquence, quelques projets n'ont pas réalisé la totalité des activités prévues (AIDE) ou uniquement un aménagement très partiel (p. ex. citernes sans les tuyaux prévus pour l'irrigation). D'autres comme ID n'ont pas un impact significatif car la demande réelle de la population ne permet pas la rentabilité des nouveaux services créés par le projet. Le peu de constructeurs des cuiseurs économes (foyers améliorés en grand format) qui continuent la production (10 soudeurs) ne trouvent pas de clients à Anjouan, ni en Grande Comore.

Les périmètres d'irrigation installés concernent souvent uniquement une dizaine d'exploitants sur des petites superficies. La réussite des reboisements a été souvent très faible à cause du manque de protection des arbres et/ou d'entretien ou d'un choix des espèces peu adaptée écologiquement et/ou économiquement. D'autres projets n'ont même pas prévu d'actions au-delà de la sensibilisation (p. ex Ulanga, CAP). Les subventions ont servi assez peu souvent aux actions en faveur des populations locales.

Seul le projet de Dahari fait une véritable exception à ces constats. Avec une approche bien conçue et intégration du projet pilote dans leur programme pluriannuel, les actions d'irrigation et de la pêche durable, avec des mesures d'accompagnement nécessaires, ont créé des impacts économiques auprès des bénéficiaires, écologiques au niveau des sites concernés et socio-institutionnels auprès des structures locales chargées de gestion des sites, très satisfaisants. Le volet pêche de Dahari consiste à une approche plus expérimentale où on tire des leçons au fur à mesure et le volet et l'encadrement continuent toujours après la fin de AMCC.

La durée de 12 à 18 mois des projets pilotes, à la place des 36 mois normalement accordés pour les contrats de subvention suite à une AàP, est en général insuffisante, notamment dans les domaines agricoles et de la GRN, qui dépendent du calendrier agricole et pour accompagner les associations et organisations locales de gestion jusqu'à un niveau de maturité organisationnelle qui permet un fonctionnement autonome. En plus, dépenser correctement des montants assez élevés de 70.000 à 100.000 EUR pendant cette période courte, a dépassé les capacités managériales des ONG pas trop expérimentées.

A part ces contraintes et faiblesses au niveau des promoteurs des projets pilotes, il faut noter qu'une insuffisance de suivi technique et d'accompagnement des ONG peu expérimentées par les gestionnaires de l'AMCC a également contribué à l'impact moyen de cette composante. La présence des points focaux dans les DREF n'a pas amélioré cette situation. Par faute de moyens, ils ont été uniquement présents dans les missions de suivi et de contrôle des équipes de l'AMCC.

L'absence de liens entre les R1 et R2 et cette composante des actions concrètes sur le terrain (R3), ainsi qu'un suivi trop focalisé sur la gestion et la mise en œuvre financière des projets pilotes sont à constater. Une partie du suivi a été délégué à BCCM, mais c'est un cabinet d'étude financière sans les compétences techniques nécessaires et BCCM a effectué à priori le suivi financier. Leur suivi opérationnel des activités, prévu également, a été très superficiel. Déjà la mission ROM en septembre 2017 a constaté « Pour espérer atteindre des résultats consistants, il faut recommander en priorité: i) un fort appui technique aux projets pilotes pour valider les faisabilités (AT, cellule et expert local) et assurer leur suivi; ii) la mise en place d'un système de suivi évaluation pour le projet et les opérations pilotes (avec un fort appui de l'AT); iii) l'amélioration des méthodes de suivi des activités (cellule et RAF et un appui au RAF pour la clôture du DP1 (DUE) ». Malheureusement ces recommandations n'ont pas été prises en compte pour mettre en place un système de suivi technique approché pour corriger des faiblesses techniques éventuelles des projets pilotes. En conséquence, l'AMCC n'a pas obtenu un impact à la hauteur souhaitée de cette composante.

En résumé, l'impact de l'AMCC est moyen, les potentialités ont été développées et mises en valeur uniquement en partie. La cartographie/SIG (R1) est un bon début pour les décisions et actions indispensables à atteindre les objectifs d'une meilleure adaptation au CC. Néanmoins, malgré le potentiel fort, la composante n'est pas encore développée jusqu'à la valorisation pour les actions concrètes

d'aménagement sur le terrain. L'impact des lourds efforts de l'AMCC pour la sensibilisation et l'intégration transversale du CC est difficile à mesurer, mais les changements observés sont peu significatifs, notamment en ce qui concerne la valorisation des études et documents stratégiques pour l'intégration transversale du CC et la coordination. AMCC n'a pas beaucoup influencé les relations institutionnelles et leur mode de collaboration malgré sa démonstration par des exemples de partage d'information et de coopération intersectorielle pendant la vie du projet. Seulement la CAON et la DUE poursuivent cette dynamique de partage d'information après le projet.

La sensibilisation au CC et ses effets est un processus long et elle doit être renforcée, notamment pour les acteurs/parties prenantes et les secteurs où les liens aux risques du CC sont moins visibles pour les gens que pour la production agricole où le niveau de sensibilité est déjà un peu plus élevé. Il s'agit pour les parties prenantes notamment des communes, étant officiellement les premiers responsables de la gestion locale, et des secteurs d'urbanisme et des infrastructures, des routes/transports, de l'énergie, de la santé, tous directement ou indirectement affectés par les effets du changement climatique. Pour l'heure les communes n'ont aucune compétence dans les secteurs cités, raison pourquoi elles ont fait partie des bénéficiaires des formations sur l'intégration du CC dans les politiques sectorielles, mais ce type de formations des communes doit être élargi et multiplié pour un renforcement efficace de leurs capacités.

Finalement, pour un impact significatif, la sensibilisation doit être accompagnée par des actions et moyens suffisants pour réagir localement sur le terrain et pour mener une diffusion plus large des initiatives démarrées localement. Ceci n'a pas été assez pris en compte par l'AMCC. Le succès des projets pilotes, dédiés notamment à cette combinaison de la sensibilisation avec les actions locales concrètes, a été en majorité limité par des capacités conceptuelles et de mise en œuvre encore trop réduite des promoteurs des projets pilotes. Ces constats doivent être pris en compte dans les interventions futures pour obtenir un meilleur impact des actions.

2.6 Durabilité

Questions clés de l'évaluation

Q 3: Dans quelle mesure les actions des 11 projets pilotes mis en œuvre par les associations et communautés ont-elles été appropriées par le Gouvernement et sont susceptibles d'être reproduites ou pérennisées? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.

Q 5: Dans quelle mesure les acquis du projet peuvent – ils être pérennisés en lien avec le pilotage institutionnel et la gouvernance des ressources humaines (notamment en termes de SIG – usages cartographique des images aériennes en lien avec l'action climatique)? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.

NB: Les détails des analyses sont donnés en annexe 4.9 et 4.8.3 pour les projets pilotes

La mise en œuvre du projet AMCC, à part quelques projets pilotes avec des résultats moyens et des faiblesses de suivi, a été un succès à plusieurs niveaux. Cependant deux ans après la fin du projet, la durabilité des produits de l'AMCC est devenue une question cruciale.

Appropriation

L'appréciation et l'appropriation par les bénéficiaires finaux sont en général satisfaisantes pour les techniques agricoles et d'aménagement des bassins versants (embocagement). Elles sont également bonnes pour l'irrigation par le projet de DAHARI qui donnent des bénéfices directs importants et quelques AGR, notamment les poulaillers pour les femmes de l'ONG ARAF. Les répliques des activités par les communautés locales elles - mêmes sans appui externe sont une preuve de la conscience de la nécessité d'agir contre le CC aussi à titre individuel. Cette sensibilité a considérablement augmenté avec les projets pilotes et ces changements de comportement peuvent être considérés comme assez solides pour assurer la durabilité. Dans ce domaine, la valeur des petites ONG locales ressort bien, qui tient à leur proximité et leur relation permanente avec la population au-delà des financements externes. Elles peuvent avoir un rôle important et un impact significatif pour l'information /sensibilisation / formation et la mobilisation durable des communautés pour les activités et la vulgarisation effective des techniques agricoles et de stabilisation des sols des bassins versants, techniques déjà éprouvées et bien connues par les ONG locales.

Les projets du volet « protection du littoral » en lien avec l'UdC (Ulanga, Herbier) accordent une haute priorité à la sensibilisation et l'éducation de la jeunesse (écoles, étudiants). Les visites éducatives organisées ont une certaine durabilité pour la recherche dans le domaine du changement climatique car plusieurs étudiants font leurs thèses sur une thématique ciblée dans les sites d'intervention.

Pour les autres volets techniques, à cause des faiblesses de conception et/ou de mise en œuvre des projets, les résultats obtenus et les bénéfices directs pour les populations ont été souvent assez mitigés, donc le degré d'appréciation et d'appropriation par la population est assez limité. Les projets de 12 à 18 mois ont été trop courts pour mettre en place les mécanismes et structures pour assurer une gestion durable des actions au-delà des projets. Mais en plus de ce fait, la plupart des promoteurs des projets pilotes n'a pas eu une stratégie, ni une approche de responsabilisation des groupes communautaires assez convaincantes pour assurer la durabilité des actions.

Étant en partie un succès pendant le projet AMCC grâce à la prise en charge des agents des communes et/ou des autorités locales, cette approche ne peut pas être durable sans un successeur ou le développement d'un mécanisme d'autofinancement. Par exemple la production du compost à partir des déchets organiques (CRDE) est arrêtée parce que la commune n'arrive pas à financer la main d'œuvre payée pendant le projet. Plusieurs projets pilotes de l'AMCC témoignent que demander l'engagement bénévole des populations pour des travaux supplémentaires sans bénéfices directs pour elles peut fonctionner temporairement pendant la mobilisation /animation d'un projet, mais la durabilité après le projet est très peu probable. A moyen terme, il faut un bénéfice direct / avantage pour un changement de comportement durable. Par exemple CAP, nettoyage et reboisement d'une rivière: Les campagnes de nettoyage de la rivière et des plantations des arbres n'ont pas été très durables, les plants ont été mangés en grande partie par les animaux par manque de mesures d'accompagnement (protection et entretien des arbres) et il y a un retour à l'habitude d'utiliser la rivière comme décharge faute d'alternatives. Les bénéficiaires engagés sont démotivés si les acquis ne sont pas durablement gérés et pérennisés. La raison est très probablement souvent un manque d'une vraie compréhension de l'avantage des actions, donc « le message » de sensibilisation n'a pas été assez efficacement transmis. Le changement de comportement vis-à-vis de la problématique des déchets n'est pas encore consolidé et demande une continuation de la sensibilisation à moyen / long terme et combinée avec des solutions techniques adaptées.

Aussi le travail uniquement avec les associations communautaires, sans intégration suffisante des communes et/ou services techniques a parfois limité la durabilité des actions du fait que des décisions critiques au-delà des compétences de l'ONG n'ont pas été prises (CAP: question de disponibilité d'un site pour une déchetterie, projets de la pêche durable: implication de la commune et des gendarmes pour le suivi des conventions locales, Herbière: implication de la commune pour assurer que les villages voisins ne déposent pas leurs déchets dans le site protégé des mangroves). D'autres facteurs observés limitant la durabilité ont été dans certains cas la non – rentabilité de l'action (ID: cuiseurs économes grand format trouvent très difficilement des acheteurs), la démotivation des populations pour les investissements individuels pour le branchement au système d'irrigation à cause des problèmes probables de commercialisation des produits maraichers (ARAF) et des restrictions d'utilisation de certaines ressources et /ou des travaux supplémentaires sans offrir des alternatives assez réalistes (Ulunga: écotourisme; AIDE: pêche).

Des offres techniques des projets parfois pas assez professionnelles (irrigation), trop chères (cuiseurs économes) ou avec un bénéfice direct pour les communautés locales trop limité à quelques dizaines des personnes, créent du découragement, de la démotivation. Dans plusieurs cas des projets d'irrigation, les actions n'ont même pas touché 10% à 20% des villageois/parcelles prévus par l'intervention. Ceci réduit l'appropriation locale et la durabilité des actions, même si les sensibilisations ont été une réussite.

D'un autre côté, une ONG (DAHARI) a réussi une appropriation locale et une durabilité très satisfaisante du site d'irrigation à travers une approche intégrée, prenant en compte tous les aspects de l'action. L'appropriation forte par les bénéficiaires finaux s'explique par le succès technique de l'action avec la réalisation de toutes les mesures d'accompagnement nécessaires. Le projet de Dahari renforce leurs interventions précédentes dans le secteur. Avec l'introduction d'une citerne avec une bonne approvisionnement en eau d'une source stable, l'ONG a formé les bénéficiaires, mis en place des tuyaux et robinets et a établi, avec les exploitants sur place, un système de gestion qui améliore beaucoup la résilience et les moyens de ces bénéficiaires pour créer des revenus importants. On remarque une transformation dans les collines fragiles dans le sens d'une gestion durable et avec un bon bénéfice pour les producteurs/productrices. L'aménagement de zones en terres de maraîchage se réalise là où il y n'avait qu'une culture vivrière de subsistance, menacée même du déboisement et de la fragilisation des sols et des moyens de subsistance. Néanmoins, il faut noter que ce succès à l'échelon de l'appropriation locale, de l'impact et de la durabilité économique et écologique a été possible, entre autres, grâce à la présence de l'ONG dans le milieu depuis plusieurs années.

Une demande forte d'information géographique existe aujourd'hui aux Comores, dont les acteurs et institutions dynamiques ont bien compris l'utilité. Ceci renforce la durabilité potentielle des acquis du volet cartographie/SIG de l'AMCC. Les produits (cartes de base et photos aériennes du R1) sont bien appréciés et utilisés, même s'il manque encore la couverture en images aériennes pour 30% d'Anjouan. Ces compléments des images aériennes pourraient probablement être obtenus en échangeant les données avec la COI qui finance le même exercice à l'échelon régional, mais une appropriation forte des institutions aux Comores et leur proactivité pour intensifier l'échange avec la COI seraient nécessaires.

Néanmoins, l'appropriation au-delà de l'utilisation des images aériennes et des cartes reste assez faible au niveau des institutions nationales. Les cartes thématiques, études/documents stratégiques et outils de sensibilisation sont en principe durables, mais sans grande valeur sans application et utilisation /valorisation. Les actions et les outils de sensibilisation innovants de l'AMCC ont connu une appréciation forte pendant le projet et ont sans doute contribué à une meilleure connaissance du CC aux Comores pendant l'AMCC. Néanmoins, presque aucun engagement n'est constaté pour la valorisation des études /documents stratégiques et la continuation de la sensibilisation (R2) à part des quelques initiatives de la CAON et de quelques demandes rares des outils par les ONG. Il y a une bonne appréciation, mais sans réelle appropriation par les institutions. Aucune institution ne se sent responsable de mener des campagnes de sensibilisation et/ou d'engager les dépenses nécessaires.

Capacités institutionnelles, techniques et financières

Le projet a réalisé beaucoup d'actions de renforcement des capacités des institutions et plusieurs (SIG/DGEF, l'UdC et CATI (DGPC)) sont assez performantes avec les compétences techniques pour gérer les données et probablement un géoportail CC. En principe, elles sont capables d'engager les travaux nécessaires d'analyse des cartes et données de l'AMCC pour produire des aides à la décision.

Néanmoins, leur fonctionnement dépend toujours des financements externes des projets temporaires financés par les PTF. La fragilité institutionnelle avec l'instabilité des capacités financières et humaines pour le fonctionnement des institutions en fonction des appuis externes est un défi majeur et un facteur limitant important pour la durabilité.

Il faut noter que plusieurs institutions (INRAPE, INSEED, CNDRS) n'ont pas encore toutes les compétences techniques nécessaires pour l'exploitation du SIG au-delà de l'utilisation des cartes et photos aériennes déjà existantes.

Le projet a donné uniquement une réponse partielle au renforcement des capacités des institutions, limitée surtout aux capacités techniques des institutions. De nouveaux produits (données et cartes) sont développés après l'AMCC toujours de façon dispersée et peu accessible à d'autres utilisateurs potentiels. En plus, l'engagement récent en parallèle pour les SIG/banques de données dans presque toutes les institutions, appuyé par les PTF, pèse lourd sur le budget national étant souligné que beaucoup des projets ne sont pas des dons mais des crédits (p. ex. en 2020 les financements de la Banque Mondiale aux Comores ont été à 43% des crédits). La dispersion des données et le partage très réduit d'information entre les institutions, et aussi à l'intérieur des institutions, après la fin de l'AMCC, rendent la valorisation des informations existantes, et importantes pour la prise en compte du CC, une tâche très difficile. Par exemple, les Directions Régionales ne sont pas toujours informées et ne disposent pas de tous les documents et informations disponibles à leurs Directions Générales (par exemple faible partage des documents avec les agents d'Anjouan et Mohéli).

Les mécanismes et structures pour gérer et surtout pour mettre à jour les informations sont très peu adéquats. La durée et les moyens du projet AMCC n'ont pas permis l'exploitation et la valorisation des informations jusqu'aux actions concrètes d'aménagement sur le terrain pour laisser un impact durable.

Une urgence de valorisation de certaines données s'impose, avant qu'elles ne deviennent obsolètes. Ceci est le cas notamment pour les cartes de l'exposition aux risques du CC des habitations, qui évoluent assez rapidement. Sans l'engagement rapide de ce travail, l'impact et la durabilité de ce produit de l'AMCC restent très limités, voire inexistant, malgré leur fort potentiel.

En ce qui concerne la durabilité des efforts pour l'intégration transversale du CC, il faut noter qu'il n'y a toujours pas assez de capitalisation des études effectuées par les différents projets appuyés par les PTF, avec la conséquence des doubles emplois, l'incohérence d'information et très peu d'effets sur le terrain. Les études / documents stratégiques élaborés par l'AMCC sont toujours là, donc durables, mais presque sans utilisation et effets sur le terrain.

Le mécanisme de coordination appuyé par l'AMCC, le CNCC, n'est toujours pas réellement opérationnel et déjà en cours d'être remplacé avant son démarrage réel. Donc il n'est pas durable. Le manque de coordination et de valorisation des documents / études stratégiques reste un défi majeur aux Comores qui pèse lourd sur la durabilité. Les efforts considérables de l'AMCC à travers des approches innovatrices de regrouper les acteurs multi - institutionnels et intersectoriels n'ont malheureusement pas changé la situation. Il n'existe pas une culture de partage d'information et de coopération aux Comores et il ne semble pas très réaliste d'influencer ce fait significativement par la multiplication des ateliers ou la création répétée des comités de coordination dans le cadre des projets. La circulation d'information sera toujours trop limitée et la seule solution pour assurer la durabilité d'accessibilité et d'actualisation des données cartographiques semble la concentration de gestion de ces informations, actuellement produites de façon dispersée et non - coordonnée, dans un seul endroit national qui doit aussi assurer l'accès facile aux données à tout le monde intéressé (p.ex. géoportail, site internet). La création ou la désignation d'une structure existante comme « centre national unique de cartographie » pour la centralisation de l'information cartographique existante et la gestion harmonisée de l'information revient au gouvernement et une telle décision est indispensable pour une véritable durabilité du volet 'cartographie/SIG' au-delà de la mise en valeur des données de l'AMCC déjà existantes pour les actions concrètes d'aménagement sur le terrain.

Les expériences de l'AMCC ont bien montré que les capacités des organisations de la société civile (associations locales, ONG, institutions des communes) sont à quelques exceptions encore très faibles aux Comores. Ceci nuit aux résultats et à la durabilité de leurs actions.

Les actions locales ont été réalisées pendant les projets pilotes grâce à l'engagement bénévole des membres des associations / comités de gestion des projets de la population mises en place par les ONG. Néanmoins, malgré l'accompagnement par les ONG des jeunes comités de gestion et des associations pour la promotion, la courte durée des projets n'a pas permis de les amener à la maturité organisationnelle nécessaire pour fonctionner de façon autonome pour assurer l'entretien des investissements à titre collectif (périmètres d'irrigation) ou pour continuer elles - mêmes la vulgarisation des bonnes pratiques (cuiseurs économes). Le développement organisationnel des associations de base est un processus lent et un suivi / accompagnement de proximité (ONG) à moyen terme est nécessaire pour créer les capacités institutionnelles / organisationnelles indispensables pour le bon fonctionnement durable à ce niveau des communautés locales.

Les capacités institutionnelles, managériales et techniques des ONG et promoteurs locaux pour un bon accompagnement des bénéficiaires finaux sont souvent pas encore assez développées. Souvent les conceptions des projets pilotes illustrent ces faiblesses. On note de très grandes différences d'ambition et de réflexion préalable – voir de réalisme - dans les propositions de projet pilote. Souvent une ONG promet trop et n'est pas en mesure de mettre en œuvre l'action. On peut citer comme exemple le cas d'AIDE qui a prévu un suivi/monitoring de qualité des récifs sur les trois îles et qui a finalement réalisé très partiellement les activités prévues. Dans le cas de l'irrigation, ObEn et Mlezi ont eu des résultats très modestes dans leurs interventions. Ces deux ONG n'avaient semble-t-il pas l'implantation adéquate dans les communautés ni la capacité organisationnelle de mener à bien l'introduction des zones irriguées pour le nombre de parcelles et bénéficiaires potentiels cités dans leur proposition.

Dans les deux communes de Ouani une proposition peu réaliste de sensibilisation « changement de climat » pour toute la ville et les écoles, de campagne de nettoyage de la rivière Ouani et de plantations de rives des rivières et le littoral dans le voisinage de l'aéroport a été transmise. Le projet CAP a donné l'impression d'avoir fait une bonne mobilisation des gens dans les communes et leurs villages, mais tout a été perdu à cause d'une impasse dans la recherche et négociation pour des lieux de stockage des déchets ramassés. Il n'y avait même pas de construction du dépôt transitoire, encore moins d'identification d'une décharge avec la mairie pour la collecte et l'enterrement des déchets ménagers à vocation long terme. D'autres ONG n'ont soit pas fait une bonne étude de faisabilité (ID) soit n'ont simplement pas encore les capacités nécessaires pour gérer un projet complexe selon les modalités d'un contrat de subvention. Quelques ONG n'ont pas donné l'impression de travailler assez dans l'esprit d'une capitalisation durable des investissements au profit des bénéficiaires finaux.

En ce qui concerne les capacités des communes, elles sont simplement insuffisantes, même inexistantes, pour une continuation ou extension des actions lancées par les projets pilotes ou pour assurer un respect des conventions locales. Elles n'ont en général ni les services techniques nécessaires au sein de leur administration locale, ni la bonne connaissance des techniques de l'accompagnement des associations locales et les capacités financières pour les investissements et les services récurrents (p.ex. traitement des déchets) font défaut partout. Les ONG et CRDE ne peuvent pas fournir tous les appuis nécessaires et une

responsabilisation des communes pour l'action locale dans le domaine de changement climatique (mais aussi pour les autres volets et tâches de la commune) ne peut pas être durable dans ces conditions. Des appuis externes considérables restent indispensables, malgré des appuis des PTF aux micro - réalisations des collectivités locales depuis plus de 15 années (projet PPMR 2002 – 2005).

Durabilité environnementale

Toutes les actions du projet visent précisément à promouvoir la durabilité environnementale, par l'intégration des changements climatiques dans la planification et dans tous les secteurs de développement. La durabilité environnementale est également promue par les projets pilotes, dans la mesure où les solutions techniques proposées sont pertinentes. Néanmoins, les actions sont en général géographiquement dispersées et ne traitent pas tous les aspects écosystémiques des localités. Les approches intégrées sont très peu maîtrisées (exception DAHARI) et beaucoup des investissements ponctuels vont disparaître en absence d'un paquet complet de mesures d'accompagnement spécifique à chaque contexte.

En résumant, la durabilité de l'AMCC est insatisfaisante. Les capacités des organisations de la société civile (ONG, associations, institutions des communes) sont encore faibles et insuffisantes pour gérer la plupart des actions d'adaptation aux risques du changement climatique. Celles des institutions étatiques ne sont pas stables car elles dépendent fortement des appuis par les projets temporaires financés par les PTF. Ceci ne permet pas une continuation suffisante des processus et des mesures d'accompagnement lancés par l'AMCC pour répondre aux risques de changement climatique. Des actions /projets supplémentaires sont indispensables pour consolider et pérenniser les acquis de l'AMCC.

2.7 Valeur ajoutée communautaire

L'AMCC sous financement de l'UE est le seul programme ayant comme objectif l'actualisation de la cartographie liée au changement climatique. Ces informations sont une aide à la planification indispensable pour la prise de décisions de nombreux intervenants au sein des Ministères comoriens, des PTF des pays membres de l'UE, des autres PTF, des ONG appuyant des initiatives dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et des administrations territoriales et communales au niveau local. Tous ces intervenants dans le domaine de l'environnement mais aussi de l'agriculture, du transport, de l'énergie, du développement rural et de la planification locale sont confrontés au problème d'absence de données fiables, actualisées et d'accès facile sur les risques du changement climatique. La production d'information géographique de base actualisée et de haute résolution à travers des photos aériennes doit être considérée comme le grand succès avec une valeur ajoutée très satisfaisante pour l'AMCC.

Une très grande partie des interventions dans les domaines liés au changement climatique est appuyée par la France (pays membres de l'UE) et par d'autres PTF (PNUD, BM, etc.) qui profitent de ces informations sur le changement climatique produites par l'AMCC pour intégrer la dimension dans leurs planification et conception des interventions. Les produits de l'AMCC, notamment l'EIES du secteur des transports, complètent les autres interventions de l'UE aux Comores sous financement du 11^{ème} FED. Le secteur des transports est le secteur prioritaire de l'UE le plus important aux Comores du 10^{ème} FED et du 11^{ème} FED. À travers des projets pilotes retenus dans le domaine de l'agriculture résiliente (plus de 50% des projets pilotes sélectionnés), AMCC renforce et favorise l'extension des projets agricoles financés à travers la subvention directe de l'UE de la ligne budgétaire « renforcement des OSC et des autorités locales ».

Le programme renforce également la gouvernance et l'action locale à travers son renforcement des capacités locales par une meilleure information sur le changement climatique et la subvention des projets concrets des communautés locales et des ONG. La bonne gouvernance fait aussi partie des secteurs prioritaires du 11^{ème} FED et elle est un domaine phare des appuis de l'UE aux Comores et en général.

En ce qui concerne la valeur ajoutée pour les pays membres, l'AMCC est avec la concentration des interventions en Grande Comore et à Anjouan bien complémentaire des initiatives de la France, seul Etat membre présent aux Comores, qui renforce entre autres l'adduction d'eau résiliente au CC et des actions environnementales et agricoles notamment sur l'île de Mohéli, où l'AMCC n'a finalement pas réalisé de projets pilotes parce que les propositions de projet pilote des acteurs de Mohéli n'ont été pas sélectionnées dans la compétition pour le nombre assez limité des contrats de subvention.

2.8 Thèmes transversaux

Egalité homme/femme (genre)

Depuis la convention de financement jusqu'aux rapports finaux de la cellule de gestion du projet et de l'ATI, l'aspect genre n'est pas abordé dans le projet. C'est pourtant un des critères fondamentaux de l'UE. Aucun indicateur n'est ventilé par sexe, ni dans la convention, ni dans les rapports d'activité de la cellule de gestion ou de l'AT. Cette absence d'indicateur est le reflet (1) de l'absence totale de réflexion préalable du projet (mission de formulation du projet, cellule de gestion et AT) sur la vulnérabilité spécifique des femmes aux impacts du changement climatique et sur leurs besoins spécifiques et (2) de l'absence de stratégie du projet concernant les femmes.

Les aspects genre n'ont pas, non plus, constitué un critère dans les procédures de sélection des projets pilotes. Il n'est pas fait mention, non plus, des femmes dans la stratégie de communication du projet. Elle est fondée sur une segmentation de publics cibles: les décideurs, les Ministères, les administrations, les collectivités, les ONG, le secteur privé, les bailleurs, "les citoyens comoriens urbains et ruraux". Ces citoyens sont abordés sous l'angle global de la famille, mise en scène dans le cadre de saynètes sur la résilience au changement climatique. Néanmoins, rien ne traite ni (1) de la perception particulière (ou non) qu'ont les femmes du changement climatique et de ses effets, (2) des risques principaux qu'elles perçoivent pour elles et pour leur famille ou (3) des messages spécifiques à faire passer par leur voix.

Certaines ONG, comme DAHARI et ID, mentionnent les aspects « genre » toutefois dans leurs documents de projet et leurs rapports détaillés où une distinction entre femmes et hommes est appliquée pour les participants et bénéficiaires des différentes activités. Les actions des ONG sur le terrain intègrent souvent bien les aspects genre par des activités particulièrement en faveur des femmes comme les AGR de conservation des poissons (séchage) et l'aviculture spécifiquement pour les femmes, l'intégration des femmes dans les comités de gestion, l'utilisation des associations des femmes et/ou des femmes individuelles pour la vulgarisation de certaines activités. Beaucoup des activités de terrain sont réalisées à travers l'engagement bénévole fort des femmes et des jeunes. Dans les projets agricoles et de la pêche, les femmes présentent en général la majorité des bénéficiaires vu que ce sont les domaines économiques traditionnels des femmes. Néanmoins, il faut constater que cette bonne prise en compte des aspects « genre » se retrouve à l'exception de DAHARI et ID uniquement très partiellement dans les rapports des ONG et bénéficiaires des subventions. Leurs rapports à ce sujet ne reflètent pas l'engagement réel des ONG qui est assez satisfaisant pour la plupart des partenaires des projets pilotes.

Il faut noter aussi que le personnel et les gestionnaires des projets subventionnés sont souvent des femmes. Par contre, l'équipe de gestion de l'AMCC (cellule de gestion et ATI) a été composée à une seule exception (AT-FORM) uniquement d'hommes. Il semble que la sensibilité aux aspects « genre » ait été meilleure au niveau des bénéficiaires des subventions qu'au niveau des gestionnaires de l'AMCC.

Environnement et changements climatiques

Les aspects de respect de l'écosystème et de l'habitat naturel, de la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et des terres, ainsi que l'adaptation et l'amélioration des pratiques agricoles dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques sont au cœur de ce projet. Le projet a été spécifiquement formulé dans le but de répondre à ces aspects, entre autres à travers l'amélioration de la connaissance et de l'information pour faciliter les décisions. L'intégration de ces aspects se retrouve dans tous les documents de l'AMCC, incluant les différents projets sous contrat de subvention.

Principe "ne laisser personne au bord du chemin" « Leave No-One Behind »

La planification des activités de terrain (R3) est socialement orientée. Elles ont été au titre communautaire au profit de toutes les organisations/associations de base engagées dans l'aménagement des bassins versants, l'agriculture résiliente, l'irrigation, le reboisement, la lutte contre la pollution (déchets), la protection du littoral, la réduction de consommation du bois - énergie et le développement d'écotourisme. Tous les projets de terrain ciblent en priorité la population rurale pauvre. Les AGR et mesures agricoles et de l'irrigation s'adressent notamment aux associations / groupements de base dans le but d'améliorer leur économie locale.

La sensibilisation (R2) a été destinée en grande partie au grand public et aux élèves des écoles, en incluant tout le monde. AMCC a fait des efforts considérables pour un meilleur accès aux informations et données de base (cartes/SIG du R1) par rapport au changement climatique pour tous.

En résumé, la prise en compte des aspects transversaux, notamment du « genre », est satisfaisante pour les ONG et acteurs du R3. Cependant, elle est très insuffisante en ce qui concerne l'aspect genre dans la conception et le rapportage de l'AMCC.

3 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

3.1 Conclusions

Performance globale

Après des difficultés de démarrage, créant un retard significatif, la mise en œuvre réelle a commencé à partir du premier semestre 2017. Malgré cette courte période de mise en œuvre réelle, l'AMCC a finalement produit des réalisations de haute qualité technique pour les R1 et R2. Néanmoins, les résultats sur le terrain des bénéficiaires des subventions (R3) sont variables vu la courte durée de leurs projets et à cause de faiblesses de conception et de mise en œuvre significatives. La performance globale de l'AMCC est jugée satisfaisante pour la période de la mise en œuvre, mais l'impact et la durabilité des produits de l'AMCC après sa fin sont assez faibles:

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Notation par la mission d'évaluation
Pertinence	n.a.	Satisfaisante, quelques faiblesses des cadres logiques
Cohérence	Dans quelle mesure le projet a-t-il été exécuté en cohérence avec les stratégies nationales et engagements internationaux du pays en termes de changement climatique et en complémentarité avec les autres interventions des partenaires du secteur? Souligner les contributions spécifiques du projet, les réussites ou échecs des mécanismes de concertation et d'ajustement pour en tirer des leçons pour l'avenir.	Satisfaisante
Efficacité	n.a.	Satisfaisante, quelques faiblesses des projets pilotes (R3)
Efficiences	n.a.	Satisfaisante, néanmoins moyenne pour les projets pilotes (R3)
Impact	Dans quelle mesure les livrables et outils produits par AMCC (cartographies, SIG, rapports, matériel de communication - sensibilisation, formations ...) sont adaptés au contexte national - partagés et appropriés par les différents acteurs sectoriels? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.	Moyen
	Dans quelle mesure les initiatives prises par le projet contribuent à une meilleure sensibilisation et intégration du changement climatique dans l'action gouvernementale et locale? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.	
Durabilité	Dans quelle mesure les actions des 11 projets pilotes mis en œuvre par les associations et communautés ont-elles été appropriées par le Gouvernement et sont susceptibles d'être répliquées ou pérennisées? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.	Insatisfaisante
	Dans quelle mesure les acquis du projet peuvent –ils être pérennisés en lien avec le pilotage institutionnel et la gouvernance des ressources humaines (notamment en termes de SIG – usages cartographique des images aériennes en lien avec l'action climatique)? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.	

Valeur ajoutée communautaire	n.a.	Très satisfaisante
Thèmes transversaux	n.a.	Satisfaisante, néanmoins l'aspect 'genre' varie entre 'satisfaisant' pour les ONG (R3) et 'très insatisfaisant' dans la conception et le rapportage de l'AMCC.
Notation globale	n.a.	Satisfaisante

Perspectives (pas un critère d'évaluation)	Dans quelle mesure les réalisations et acquis du projet ouvrent des perspectives ou opportunités pour de nouvelles actions complémentaires en ligne avec les priorités de l'UE et de l'UdC (Nouveau Consensus Européen / Nouvelle Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables / green deal -pacte vert / digitalisation et numérique / l'emploi des jeunes / Economie verte-bleue...)?	Pacte vert à favoriser
--	---	------------------------

Une continuation des processus engagés par l'AMCC dans le cadre des interventions futures de l'UE dans le domaine du changement climatique est fortement recommandée pour la consolidation des acquis et la mise en valeur des travaux réalisés par l'AMCC. Néanmoins, la prise en compte des enseignements tirés et des faiblesses constatées est recommandée pour une bonne pertinence des actions futures.

Conclusion	Principaux acquis de l'AMCC	Principaux problèmes de l'AMCC
1	AMCC a produit des données primaires de très haute qualité en ce qui concerne les informations pour la cartographie/ SIG (R1). La pertinence et l'impact potentiel de ces produits pour la planification dans tous les secteurs et la modélisation des effets du CC sont très satisfaisants.	Malheureusement, il manque toujours une couverture pour 30% de l'île Anjouan et la durée et les moyens du projet n'ont pas permis l'exploitation et la valorisation de ces informations jusqu'aux actions concrètes d'aménagement du territoire sur le terrain. L'impact du volet est limité malgré son potentiel fort. Les données produites par l'AMCC ont été partagées avec les parties prenantes principales, mais les capacités pour l'exploitation efficace restent à renforcer pour plusieurs institutions. Les produits des analyses après l'AMCC sont dispersés dans plusieurs institutions / projets avec transparence / partage insuffisants d'information.
2	AMCC a développé des outils de sensibilisation au CC (R2) innovateurs très appréciés au niveau national et international pendant la vie du projet et les institutions nationales confirment la nécessité d'éducation environnementale scolaire permanente.	Toutefois, ces outils ciblent uniquement une partie de la population. Ils ne sont pas suffisants pour toucher les adultes pauvres en milieu rural (la majorité de la population) et la continuation d'utilisation de ces outils, y inclus pour la sensibilisation scolaire, est insuffisante aujourd'hui. Il n'y a pas une réelle appropriation de ces outils par les acteurs nationaux, ni un suivi de leur impact par l'AMCC.
3	AMCC a produit des études techniques, des documents stratégiques et aussi des analyses scientifiques (pour l'index de l'AMCC de vulnérabilité au CC) de haute qualité et au – delà des TDR de l'ATI (R2). Ils ont donné, entre autres, la base pour la révision des données de	Ces documents sont très peu / pas utilisés, leur niveau scientifique dépasse parfois les capacités d'absorption et il n'y a pas de suivi des dossiers stratégiques au niveau international (p.ex. index de vulnérabilité). Il y a très peu de capitalisation des études effectuées par les différents projets appuyés par les PTF, avec comme conséquences des

	base internationales sur le CC aux Comores, parfois erronées.	doubles emplois, l'incohérence d'information et très peu d'effets sur le terrain. Le manque de coordination et de valorisation des documents / études stratégiques reste un défi majeur aux Comores. Les efforts de l'AMCC n'ont pas changé la situation et l'impact de cette composante de l'AMCC est faible.
4	Les projets pilotes (R3) ont touché une variété de problématiques pertinentes du CC et quelques résultats positifs ont été obtenus en ce qui concerne la sensibilisation et l'aménagement des bassins versants (embocagement, agriculture résiliente). L'ONG Dahari a en plus obtenu des résultats très satisfaisants selon des approches intégrées en ce qui concerne l'intensification de la production agricole dans les zones défavorisées par l'irrigation et la gestion durable de la pêche.	L'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité de plupart des projets pilotes (hors du volet d'aménagement des bassins versants) sont très limités à cause des insuffisances de conception, de capacités de gestion et de mise en œuvre des promoteurs et également de suivi technique par l'AMCC. Les actions des projets pilotes sont dispersées et aucun lien n'existe avec les autres volets de l'AMCC. Le R3 est détaché du reste de l'intervention au niveau technique ainsi que pour le suivi et le rapportage.
5		La gestion de l'AMCC a montré une limitation au suivi de réalisation des activités prévues (livrables) avec une faible importance accordée au suivi et à l'évaluation qualitatifs de l'impact.

3.2 Enseignements tirés

- Un très bon pilotage, assurant une planification stratégique, la maîtrise des procédures administratives par tous les intervenants et le lancement des sous - contrats à temps, est indispensable dès le démarrage d'un programme complexe comme l'AMCC. La présence en permanence d'une assistance technique semble très souhaitable surtout au démarrage pour optimiser doublement la qualité technique des dossiers et le lancement en temps des contrats nécessaires.
- Le cadre logique n'est pas un exercice à faire puis à oublier, mais un outil de gestion. Bien maîtrisé et appliqué, il peut remplacer beaucoup de rapports rédigés pendant un projet ou un programme et assurer la prise en compte de l'aspect 'genre' par la formulation de ses indicateurs et cibles. Il faut s'assurer de sa bonne qualité et le compléter et améliorer en cas de besoin dès le démarrage d'un projet.
- Chaque investissement dans l'action demande aussi un investissement considérable dans son suivi, avec un budget adéquat pour s'assurer de sa performance et de la qualité de sa mise en œuvre.
- La sous-traitance ou la délégation de certaines composantes d'un projet est souhaitable mais elle doit prendre en considération les capacités réelles des acteurs.
- La production d'information / des données et les études / documents stratégiques n'apportent aucune réponse aux effets de changement climatique s'ils ne sont pas développés jusqu'à la mise en œuvre des actions concrètes sur le terrain.
- Le caractère intersectoriel des réponses nécessaires pour faire face aux changements climatiques est bien connu, mais très peu pris en compte. Le rattachement au Ministère chargé de l'environnement de la coordination et des volets pour le renforcement de la transversalité du CC au niveau politique, est peu porteur. Un encadrement institutionnel de ces aspects du CC au même niveau que la SCA2D et le PCE semble être nécessaire pour obtenir un impact significatif.
- La capitalisation, le partage et la valorisation de l'information ainsi que la coordination et la communication restent les défis les plus difficiles à réaliser, mais critiques pour l'efficacité de l'aide et son impact global.
- Les problématiques liées au changement climatique sont très complexes et multisectorielles. Elles devront être traitées ensemble selon une approche intégrée et concertée touchant tous les

domaines et secteurs à la fois et en tenant compte du contexte écologique et socio-économique spécifique d'une unité naturelle (p.ex. bassin versant).

- Les capacités des organisations de la société civile (ONG, associations, institutions des communes) sont modestes aux Comores et celles des institutions étatiques ne sont pas stables car elles dépendent fortement des appuis par des projets temporaires financés par les PTF. Souvent les agents des institutions gouvernementales sont des stagiaires (à long terme), donc des bénévoles si leurs salaires ne sont pas couverts par un projet. Ceci doit être pris en compte dans les interventions futures, notamment en évitant une surcharge des acteurs /partenaires par rapport à leurs capacités réelles.
- Vu leur rôle dans la société, les femmes occupent une place prédominante dans l'adaptation au CC et dans le changement des mentalités au niveau local.

3.3 Recommandations

No	Réf. C	Recommandation	Par qui (Nouveau projet)	Priorité	Importance
1	C1	Compléter les images aériennes manquantes et produire des cartes locales d'occupation des sols et des risques/vulnérabilité CC comme base pour l'élaboration d'un plan local d'aménagement dans quelques localités pilotes.	AT/ sous- traitant	CT	H
2	C1	Encourager la création /désignation d'un centre national de cartographie / d'un géo-portail national accessible à tout le monde et effectuer des formations supplémentaires des institutions qui ne sont pas encore aptes à l'exploitation du SIG de l'AMCC (INRAPE, ...).	Gouv., CGP CAON, déjà TDR ?	MT CT	H M
3	C2	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier la sensibilisation face à face à travers des ONG locales /agents des communes/ CRDE auprès des populations locales en ciblant les effets directs du CC sur leur vie quotidienne dans tous les domaines (production, habitation/ infrastructures, disponibilité de l'eau propre, d'énergie, de matériaux de construction) et utiliser des méthodes permettant l'identification des priorités par les bénéficiaires finaux eux-mêmes (p.ex. arbres à problème /à solution), • Inclure une composante d'inscription de l'éducation environnementale scolaire dans les curricula dans un nouveau projet. 	ONG, CRDE, Commune Gestionnaire, Min. d'Education	MT MT	H M
4	C3	Concentrer les efforts à l'élaboration participative des PDL / plans d'aménagement locaux, en accordant une attention particulière au rôle des femmes dans l'adaptation au Changement Climatique et le changement des mentalités, et leur mise en œuvre (Eviter l'élaboration de nouveaux documents stratégiques au haut niveau politique).	Gestionnaires/ AT, partenaires (ONG)	CT	H
5	C3	Encourager l'attachement des questions de transversalité sectorielle et de la coordination CC au CGP et/ou aux autres Ministères à vocation transversale (Aménagement, Economie).	UE/ gouvernement	MT	H
6	C4	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser /impliquer les petites ONG locales selon leurs capacités (sans les surcharger) et donner la préférence aux contrats de service pour les tâches précises en lien avec leurs compétences, notamment dans le domaine de sensibilisation et de mobilisation de la population pour une activité et pour l'aménagement des bassins versants. • Assurer l'accompagnement technique des promoteurs (commune, CRDE, ONG travaillant avec les différentes associations d'une localité), des actions physiques de terrain pour répondre aux effets du CC, par des techniciens qualifiés. Ceci pourrait être une AT du projet futur, un contrat de prestations avec des techniciens spécialisés, ou un partenariat avec une ONG avancée. Les pistes pour un meilleure gestion des petites ONG locales sont: <ol style="list-style-type: none"> a. L'organisation des ateliers de préparation pour les petites ONG locales sélectionnées moins expérimentées avant le démarrage du projet; b. Des contrats de subvention avec moins de pression à dépenser des montants relativement élevés en très peu de temps et paiement en plusieurs tranches selon l'avancement des travaux. 	Gestionnaire, AT, CAON, partenaires	CT	H

No	Réf. C	Recommandation	Par qui (Nouveau projet)	Priorité	Importance
7	C4, C1	Assurer l'élaboration des PDL/plans d'aménagement locaux, élément crucial d'un futur projet, selon e démarche participative inclusive, pilotée par une expertise technique confirmée. Combiner la valorisation de la cartographie/SIG du R1 de l'AMCC (cartes d'occupation des sols et des différents risques du CC pour les endroits exemplaires (sites à haut risque)) avec les actions concrètes de terrain pour réduire ces risques de la localité. Identifier les sites et actions en combinant les analyses des photos aériennes avec un PDL élaboré selon un processus participatif avec les communautés et les acteurs locaux concernés	Gestionnaire /AT, partenaires	CT	H
8	C5, C2	Elaborer des indicateurs SMART en intégrant la dimension 'genre' si possible, pour un nouveau programme de l'UE et pour les PDL à produire, adaptés à mesurer l'impact des actions. (p. ex. xy % des actions prioritaires des PDL sont réalisés en année x et yz% des infrastructures à haute exposition aux risques du CC sont protégées par une digue /la LAE.... et zéro dégât suite aux événements est constaté; la productivité agricole des parcelles dégradées augmente de x % en année X grâce à l'introduction des techniques /variétés résilientes et l'aménagement des terres et au moins x% des bénéficiaires sont des femmes;...) et assurer un suivi de l'impact des activités d'une intervention future	Mission de formulation	CT	H
			Gestionnaire/AT	CT	H
9	C4, C5	Privilégier une ATI en permanence et nombre réduit des experts à la place d'une grande équipe intermittente pour assurer l'accompagnement continu du processus global et les synergies entre les composantes d'un projet futur	UE/ CAON TDR ATI	CT	M
10		Concentrer les efforts futurs aux PDL/ plans d'aménagement locaux des communes /unités naturelles exemplaires de Grande Comore et Anjouan pour assurer une bonne complémentarité avec les interventions de l'AFD en cours / prévues à Mohéli pour les SAT (Schéma d'Aménagement de Territoire) à l'échelle supérieur.	Mission de formulation Gestionnaire/AT	CT	H

3.4 Perspectives

Question clé de l'évaluation

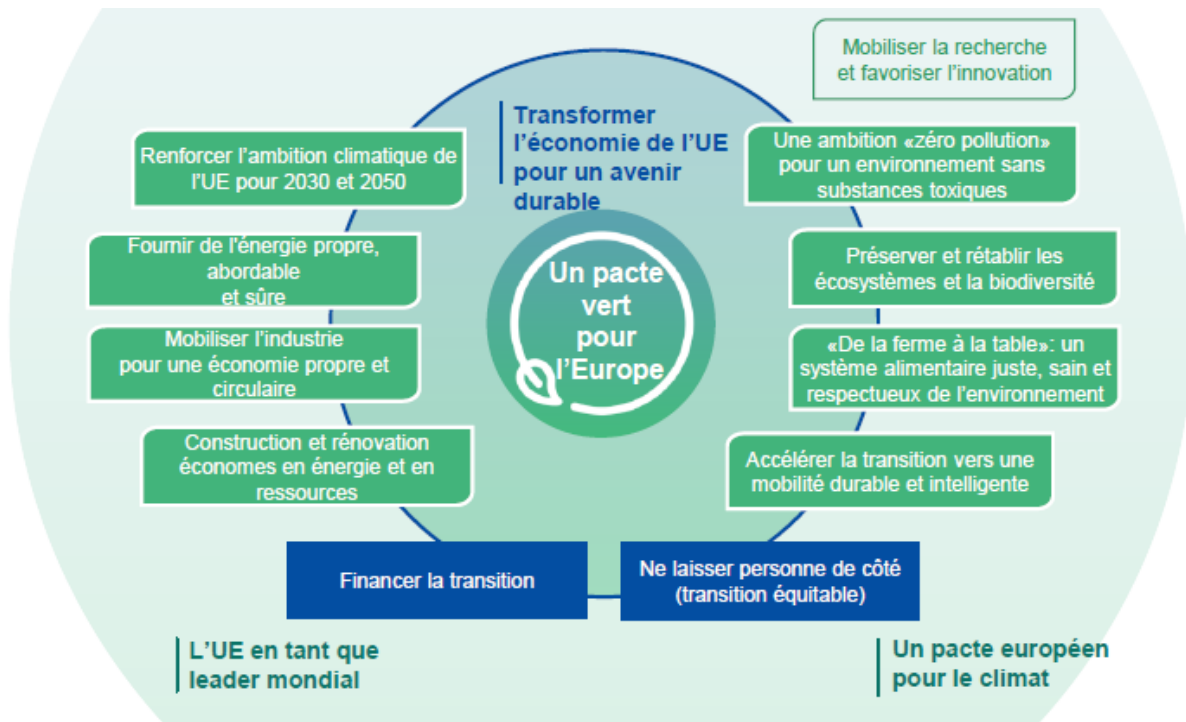
Q 6: Dans quelle mesure les réalisations et acquis du projet ouvrent des perspectives ou opportunités pour de nouvelles actions complémentaires en ligne avec les priorités de l'UE et de l'UdC (Nouveau Consensus Européen / Nouvelle Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables / green deal -pacte vert / digitalisation et numérique / l'emploi des jeunes / Économie verte-bleue...)?

Tous les nouveaux instruments de financement de l'UE accordent une priorité au CC et/ou incluent des volets favorables à une prise en compte de quelques aspects post AMCC. Le Nouveau Consensus Européen dans son chapitre 2.2. «Planète - Protection de l'environnement, gestion des ressources naturelles et lutte contre le changement climatique»; La Nouvelle Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables prévoit des investissements importants dans la formation et les énergies renouvelables; Le Pacte Vert prévoit de faire des investissements en Europe et les pays partenaires et il met un accent fort, entre autres, sur le renforcement des ambitions climatiques, zéro pollution, préservation /rétablissement des écosystèmes et une alimentation saine et respectueuse de la nature.

Le Conseil de l'UE reconnaît l'importance de l'appui à la digitalisation et du numérique dans la coopération internationale. Ceci pourrait être une occasion pour la mobilisation des ressources pour le volet cartographie/SIG aux Comores.

L'initiative phare de l'UE « Switch to Green » vise à mettre en œuvre notamment l'ODD 12 « assurer des modèles de consommation et de production durables ». Dans ce contexte, elle facilite des réformes des politiques économiques en faveur de l'environnement et soutient les acteurs économiques pour le développement des « business écologies » (p.ex. agriculture durable, réduction de consommation de l'énergie et de l'eau, construction écologique, gestion et recyclage des déchets, ...). Ceci pourrait être une opportunité pour l'intégration du CC dans les politiques nationales et pour des projets concrets de production alimentaire adaptée résiliente au CC.

Le pacte vert, avec ses domaines prioritaires de renforcement des ambitions climatiques, zéro pollution, préservation /rétablissement des écosystèmes et une alimentation saine et respectueuse de la nature, semble le nouveau mécanisme de financement de l'UE le plus adapté pour la continuation des processus lancés par l'AMCC aux Comores et pour consolider les acquis du projet.



Les activités d'aménagement des bassins versants, d'irrigation et de la pêche durable peuvent être inscrites dans « une alimentation saine et respectueuse de la nature », la problématique de gestion des déchets est couverte par « zéro pollution ainsi que par préservation des écosystèmes ». Tous les efforts de l'AMCC pour l'amélioration de la connaissance (cartes, études, etc.) et la gestion d'information comme l'aide à la décision pour la planification des actions d'adaptation aux risques de changement climatique font partie indispensable du « renforcement des ambitions climatiques ».

La piste d'une programmation conjointe AFD/UE pour le prochain programme de 5 ans (post 11^{ème} FED) commencera début 2021 et la mobilisation des ressources à travers le fonds vert de l'UE est à privilégier car il intègre tous les domaines pertinents aux Comores.

L'AFD a déjà des nouveaux programmes en cours / des financements confirmés via (1) fonds AdaptAction (SDA et PN Mohéli, CC et l'eau) et (2) le Plan de Développement France - Comores (PDFC) (secteurs prioritaires : environnement, santé, éducation, agriculture).

Une intervention complémentaire de l'UE au niveau des plans d'aménagement locaux (PDL des communes/ des communautés locales) avec l'intégration des informations disponibles aux risques du CC et la mise en œuvre des actions concrètes selon les priorités identifiés dans les PDL seraient une opportunité à (1) valoriser les produits du R1 de l'AMCC et (2) compléter les expériences de l'AFD au niveau des SDA (Schémas d'Aménagement du Territoire, qui sont au niveau supérieur plus généralisé de la planification spatiale) par les plans d'aménagement locaux (niveau plus bas et plus concret de la planification d'aménagement du territoire). Les deux niveaux sont une nouveauté aux Comores. Cette approche permettra également (3) de continuer les efforts précédents de l'UE pour l'appui au renforcement des organisations de la société civile (OSC) et des administrations locales (L'UE a un rôle moteur dans ce domaine aux Comores depuis très longtemps), (4) de plus capitaliser sur le rôle des femmes pour l'adaptation /atténuation du CC, la conservation de la biodiversité et le changement des mentalités et (5) de permettre la réalisation d'actions concrètes d'adaptation au CC intégrées dans quelques communes ou unités géographiques (bassins versants) à sélectionner pour avoir un impact plus réel et plus durable aux besoins prioritaires en liaison avec le CC de la population locale.

Néanmoins, il faut prendre en compte que le financement des nouveaux projets passe toujours par une mise en compétition. Deux notes conceptuelles pour faire la suite de l'AMCC ont déjà été proposées à l'UE, mais elles n'ont pas été retenues malgré la bonne pertinence des dossiers. Donc, il est indispensable que tous les critères et procédures du pacte vert soient bien maîtrisés et incorporés lors de la formulation d'un nouveau projet.

Pour une réussite de l'action, il est également important de prendre en compte toutes les contraintes logistiques réelles, notamment en ce qui concerne la valorisation et l'utilisation des aides à la décision (information de la cartographie/SIG). Passer au numérique est fortement souhaitable dans ce domaine, mais des investissements importants sont indispensables pour permettre un fonctionnement correct et durable d'un système numérique. Ceci doit être pris en compte si l'UE s'engage sur cet aspect à l'avenir.

ANNEXES

Annexe 1: Termes de référence de l'évaluation

Annexe 4: Matrice de l'évaluation

Question d'évaluation	Indicateur	Méthode	Source
Cohérence			
Q 1: Dans quelle mesure le projet a-t-il été exécuté en cohérence avec les stratégies nationales et engagements internationaux du pays en termes de changement climatique et en complémentarité avec les autres interventions des partenaires du secteur ? Souligner les contributions spécifiques du projet, les réussites ou échecs des mécanismes de concertation et d'ajustement pour en tirer des leçons pour l'avenir.	<p>Cohérence avec la politique de soutien de l'UE dans le domaine environnement/CC</p> <p>Cohérence avec le SCA2D et les autres politiques/stratégies nationales</p> <p>Cohérence avec les autres initiatives de l'UE (PIN, PIR)</p> <p>Coordination et synergie entre l'AMCC et les projets CC appuyés par d'autres PTF (UE et non UE)</p>	Analyse documentaire	Documents des stratégies nationales et de l'UE et des autres PTF
Impact			
Q 2: Dans quelle mesure les livrables et outils produits par AMCC (cartographies, SIG, rapports, matériel de communication - sensibilisation, formations ...) sont adaptés au contexte national - partagés et appropriés par les différents acteurs sectoriels? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.	<p>Adaptation des livrables au contexte national (correspondance du SIG/cartographie et des formations aux besoins des institutions)</p> <p>Appréciation des outils de communication /sensibilisation par les bénéficiaires finaux (communautés locales)</p> <p>Appropriation et utilisation des livrables par les acteurs sectoriels</p> <p>Niveau de partage des outils /produits du projet</p>	<p>Analyse documentaire</p> <p>Entretiens avec les parties prenantes:</p> <p>SIG/cartographie CGP, DGEF, INSEED, DNM, CATI, CNDRS, INRAPE, UdC</p>	Livrables AMCC

<p>Q 4: Dans quelle mesure les initiatives prises par le projet contribuent à une meilleure sensibilisation et intégration du changement climatique dans l'action gouvernementale et locale? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.</p>	<p>Qualité du matériel de sensibilisation</p> <p>Nombre et catégories des personnes sensibilisées</p> <p>Dégré d'utilisation du matériel de sensibilisation après projet (par qui?, comment?)</p> <p>Impact des sensibilisations (dégré d'intégration du CC dans l'action)</p>	<p>Analyse documentaire</p> <p>Entretiens avec les bénéficiaires finaux (directions sectorielles, communes et CRDE, ONG)</p>	<p>Matériel de sensibilisation AMCC</p>
<p>Durabilité</p>			
<p>Q 3: Dans quelle mesure les actions des 11 projets pilotes mis en œuvre par les associations et communautés ont-elles été appropriées par le Gouvernement et sont susceptibles d'être répliquées ou pérennisées? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.</p>	<p>Etat actuel des 11 actions subventionnées</p> <p>Soutien/appui pour la continuation /réplication des actions par le gouvernement et/ou des communes</p>	<p>Analyse documentaire</p> <p>Entretiens avec les ONG et visites des réalisations des 11 actions subventionnées</p>	<p>Rapports de suivi des actions subventionnées (AT AMCC, rapports finaux)</p>
<p>Q 5: Dans quelle mesure les acquis du projet peuvent –ils être pérennisés en lien avec le pilotage institutionnel et la gouvernance des ressources humaines (notamment en termes de SIG – usages cartographique des images aériennes en lien avec l'action climatique)? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.</p>	<p>Capacités humaines, techniques et financières des institutions potentielles pour la gestion du SIG (DGEF, INSEED, DNM, CATI, CNDRS, INRAPE, UdC)</p>	<p>Entretiens avec les institutions concernées</p> <p>Entretiens avec le Ministère de l'Environnement, CGP et les DG sectorielles</p>	
<p>Leçons tirées et recommandations</p>			

<p>Q 6: Dans quelle mesure les réalisations et acquis du projet ouvrent des perspectives ou opportunités pour de nouvelles actions complémentaires en ligne avec les priorités de l'UE et de l'UdC (Nouveau Consensus Européen / Nouvelle Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables / green deal -pacte vert / digitalisation et numérique / l'emploi des jeunes / Economie verte-bleue...)?</p>	<p>Besoin d'appui exprimé par le gouvernement dans le domaine CC</p> <p>Opportunités de financement à travers des programmes prioritaires de l'UE</p>	<p>Analyse documentaire</p> <p>Entretiens DUE, ministères du plan et de l'environnement, CNCC, CNDD</p> <p>Entretiens d'autres PTF (AFD, PNUD)</p>	<p>Documents UE : Nouveau Consensus Européen / Nouvelle Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables / green deal -pacte vert / digitalisation et numérique / l'emploi des jeunes / Economie verte-bleue</p> <p>Proposition du projet pour les perspectives (PPT janvier 2019)</p>
---	---	--	--

Annexe 5: Indicateurs CAD et principaux critères

Indicateur	Critères d'évaluation
Pertinence	<p>Cohérence des objectifs avec les contextes</p> <p>Formulation du programme</p> <p>Synergies entre les composantes du programme</p> <p>Approches des composantes (résultats)</p> <p>Qualité des cadres logiques</p>
Cohérence	<p>Cohérence avec la politique de soutien de l'UE dans le domaine environnement/CC</p> <p>Cohérence avec le SCA2D et les autres politiques/stratégies nationales</p> <p>Cohérence avec les autres initiatives de l'UE (PIN, PIR)</p> <p>Coordination et synergie entre l'AMCC et les projets CC appuyés par d'autres PTF (UE et non UE)</p>
Efficacité	<p>Résultats et activités prévus/réalisés</p> <p>Suivi, rapportage, documentation</p> <p>Prise en compte des risques</p> <p>Autres facteurs externes favorables/ défavorables</p>
Efficiency	<p>Bilan coûts/produits d'intervention (DP, AT, contrats de service et contrats de subvention)</p> <p>Niveau de décaissement, gestion du budget</p> <p>Cadre institutionnel du pilotage et de la mise en œuvre</p> <p>Moyens humains (effectifs, capacités, organisation interne) et techniques (logistique, appui matériel) de la mise en œuvre</p>
Impact	<p>Contribution à l'objectif spécifique, l'objectif global</p> <p>Impact économique, environnemental et social</p> <p>Impact non-prévu positif ou négatif</p>
Durabilité	<p>Appropriation aux différents niveaux</p> <p>Soutien/engagement de l'Etat</p> <p>Capacités institutionnelles (structures étatiques, communautés locales, ONG, commune,...)</p> <p>Capacités financières</p> <p>Capacités techniques et technologie appropriée (Comptabilité avec les besoins, la culture, les compétences et connaissances locales)</p> <p>Capacités humaines</p> <p>Egalité homme/femme (genre)</p> <p>La prise en compte de la bonne gouvernance</p> <p>Durabilité environnementale</p>
Valeur ajoutée	<p>Complètement des interventions des États membres de l'UE dans le pays</p>

Annexe 6: Canevas résumé de la visite de terrain

Résumé de la visite de terrain: Projet XX, localité xxx, le xx/xx/2020

Structures /personnes rencontrées:
- XX
- XX
Principales activités/réalisations du projet:
- XX
- XX
- XX
Principales activités/réalisations non menées:
- XX

La mission d'évaluation ex -post au niveau du village a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec les autorités locales, les services techniques décentralisés, les acteurs locaux et bénéficiaires finaux du projet d'une part et d'autre part des visites de terrain des réalisations.

Lors des rencontres avec les évaluateurs les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des parties prenantes locales sur le projet; la gestion du projet et la mobilisation des populations; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi & évaluation des programmations d'activités; l'appréciation locale de l'approche et des bénéfices générées; l'identification des problématiques majeures; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées au projet; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des **débats** qui dénotent une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après:

Succès	Échecs
- XX	- XX
- XX	- XX
Potentialités	Obstacles
- XX	- XX
- XX	- XX

Concernant les **visites des réalisations physiques**, il s'agissait de constater de vue les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière de XXXX aux fins d'évaluation de leur pertinence technique, de leur qualité et de leurs effets/impacts réels. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. De ces visites des sites de réalisation, il ressort les **observations importantes** ci-après:

Succès	Échecs
- XX	- XX
- XX	
Potentialités	Obstacles
- XX	- XX

De cette mission de terrain, les **principaux enseignements à retenir** sont:

- XX
- XX
- XX

Annexe 7: Cadre Logique de l'AMCC

Appendice 1 - Cadre logique - Programme d'appui à l'Union des Comores pour le renforcement de la résilience aux changements climatiques

Logique d'Intervention	Indicateur Objectivement Vérifiable	Sources de vérification	Hypothèses
<p>Objectif Spécifique : Améliorer la prise en compte du changement climatique par les acteurs nationaux et locaux, dans les stratégies, projets, et mécanismes de planification, coordination et suivi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de supports (*) nationaux d'intégration du CC utilisés. - Nombre de mesures d'adaptation et gestion des risques mises en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cartes; SIG, stratégies; plans, textes législatifs/réglementaires; fiches projet, procédures, rapports de suivi, bases de données; fréquentation centre d'échange /web... - Rapports d'exécution et de suivi des activités et projets réalisés. 	<p>Stabilisation politique et socio-économique; poursuite des réformes. Amélioration entre administrations centrales, régionales et locales.</p> <p>Affectation suffisante en moyens financiers et ressources humaines pour la pérennisation des outils.</p>
<p>Résultat 1 : Les mécanismes et outils de gestion de données, de capitalisation et de diffusion des informations sur le Changement Climatique sont opérationnels et partagés entre les principaux acteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données SIG fonctionnelle et cartes thématiques partagées entre 5 principales parties prenantes. - Dispositifs capitalisation, d'échange et documentation fonctionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Supports plans et photos; SIG national; Rapports d'étude; Cartes thématiques; protocoles de partage et rapports de suivi d'activité. - Rapports d'évaluation; Guides et procédures; Rapports de suivi centres doct; données consultations centre et site web. 	<p>Collaboration des institutions pour le renseignement et partage des données existantes et l'utilisation des outils en place.</p>
<p>Résultat 2 : Les capacités des acteurs en matière de changement climatique sont renforcées et l'intégration du changement climatique est améliorée dans les stratégies gouvernementales et les processus nationaux de planification, coordination et suivi des actions de</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés, acteurs, organismes et institutions sensibilisés et formés à l'intégration du Changement Climatique. - % de cadres ministère environnement formés. - Intégration du Changement Climatique aux stratégies et plans 	<ul style="list-style-type: none"> - Articles, spots TV, brochures; rapports d'activité de communication et sensibilisations, questionnaires; - Rapports et documents de formation; fiches d'évaluation des formations; listes de participants. - Propositions 	<p>Participation de l'ensemble des acteurs concernés, y compris au niveau local.</p> <p>Mise en place officielle de structures de concertation intersectorielles aux rôles clairs (CNDD).</p> <p>Mise en place d'un nouvel</p>

développement.	d'action des secteurs transport et gestion des risques; et au niveau de la future stratégie nationale de développement (post DSCRCP) - Processus de planification, coordination et suivi national intégrant davantage le CC	stratégiques/législatives; stratégies et plans sectoriels; stratégie et plan d'action post DSCRP révisé; - procédures/documents de planification; CRs réunions sur le CC dans le cadre de la future entité nationale pour le DD;	organigramme de la DGE, y compris unité dédiée à l'adaptation au CC.
Résultat 3 : La résilience vis-à-vis des changements climatiques et les conditions de vie de populations vulnérables sont améliorées par la mise en œuvre d'actions pilotes locales.	- Nombre de communautés appuyées pour prise en compte CC dans les plans locaux. - Nombre de communautés et habitants bénéficiaires de projets d'adaptation et mitigation des risques.	- Plans locaux; fiches de projets; CR d'ateliers de travail. - Contrats de subvention signés; rapports finaux d'exécution des projets; rapport d'évaluation des projets.	Implication et participation active des collectivités, ONGs et société civile.

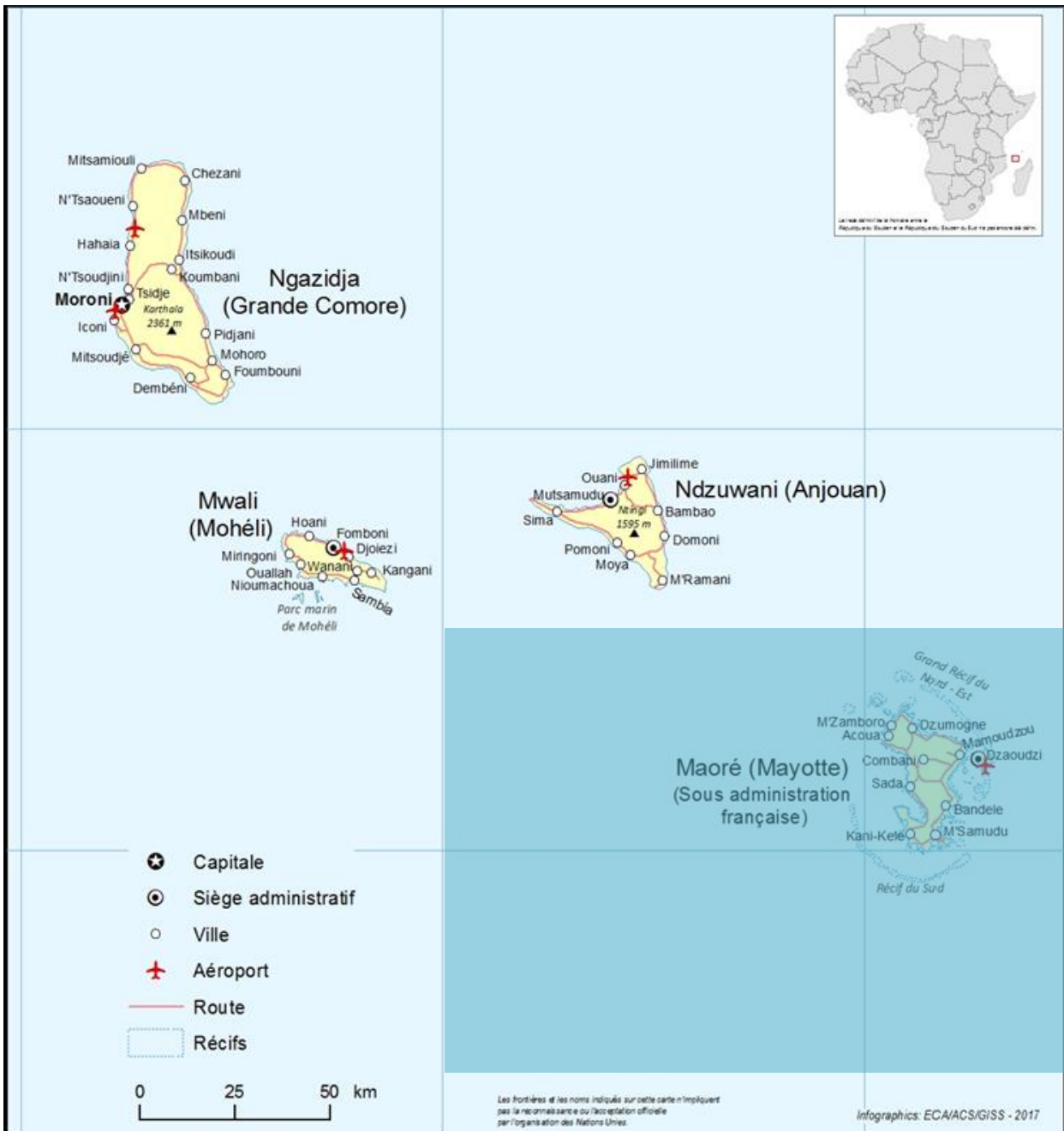
(*) Procédures, systèmes et outils utilisés par des institutions, ciblées par l'action, qui seront améliorés pour assurer une intégration environnementale/changement climatique dans la planification et suivi du développement national.

Activité	Sous activités	Sources de vérification	Hypothèses
Résultat 1 : Les mécanismes et outils de gestion de données, de capitalisation et de diffusion des informations sur le Changement Climatique sont opérationnels et partagés entre les principaux acteurs			
1.1 Actualisation des données cartographiques de base.	- Cartes des 3 îles et photos satellites; photos aériennes/ortho-photos de régions particulières (selon besoins). - Appui pour la gestion finale des produits.	- Contrats sociétés spécialisées; plans; photos. - Rapport de suivi.	Conditions prises de vues favorables pour photos aériennes (météo).
1.2 Production d'outils et partage d'informations géographiques relatives au Changement Climatique.	- Base de données SIG harmonisée partagée entre les 5 principales parties prenantes. - Formation des utilisateurs clés. - Etudes complémentaires et cartes de vulnérabilité. - Système de suivi en place et appui à la gestion finale SIG	- Rapports de mission d'appui; - Protocoles échange de données - Rapport de formation - Rapports d'étude, cartes - Rapports de suivi.	Volonté des utilisateurs de partager les données et d'alimenter le système de capitalisation.

<p>1.3 Capitalisation et partage des expériences et données dans le domaine du changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif de capitalisation des activités de terrain et de suivi-évaluation en place. - Centres de documentation opérationnels (INRAPE, CNDRS). - Centre d'échange de données opérationnel, y compris antennes à Anjouan et Mohéli. - Système de suivi régulier d'activité en place, et faisabilité d'un observatoire du climat réalisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports évaluations projets; guide suivi-capitalisation, ... - Cahier des charges; rapports de mise en œuvre et évaluation. - Rapport de mise en œuvre; données consultations site... - Rapports de suivi; rapport d'étude. 	<p>Collaboration effective des institutions pour renseigner et partager les données existantes, et pour l'utilisation des outils.</p>
<p>Résultat 2 : Les capacités des acteurs en matière de changement climatique sont renforcées et l'intégration du changement climatique est améliorée dans les stratégies gouvernementales et les processus nationaux de planification, coordination et suivi</p>			
<p>2.1 Information et sensibilisation sur les enjeux du changement climatique et politiques/actions d'adaptation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de communication et de plaidoyer. - Actions de communication, sensibilisation et de plaidoyer auprès des populations, cadres, décideurs, collectivités, secteur privé... 	<ul style="list-style-type: none"> - Document stratégie de com. - Articles presse, spots TV, brochures.; rapports mise en œuvre. 	<p>Participation active des parties prenantes.</p>
<p>2.2 Renforcement des capacités des acteurs en matière d'intégration et lutte contre le changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formations et séminaires sur l'intégration CC, l'adaptation, la formulation de projets. - Renforcement des capacités DGE (appui organisationnel, formulation de projets et recherche de financements, suivi. - Définition de programme de renforcement de capacités 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents de formation. - Rapports de missions AT; descriptions postes; fiches projet - Proposition de programme 	<p>Participation de l'ensemble des acteurs concernés, y compris collectivités et société civile.</p>
<p>2.3 Renforcement des mécanismes d'intégration des secteurs "transports" et "gestion des risques"</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des politiques, stratégies et législations/textes d'application; propositions d'amélioration/amendement. - Etude impacts économiques des CC. - Etude stratégique Environnementale et CC secteur transport - Guide des bonnes pratiques pour intégration CC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'étude: - Evaluation docts nationaux. - Rapp. étude économie/CC. - Rapport ESECC transports. - Guide, lignes directrices 	<p>Textes et documents accessibles aux consultants. Données pour les calculs économiques disponibles.</p>

Activité	Sous activités	Sources de vérification	Hypothèses
2.4 Renforcement de la planification et la coordination intersectorielle nationale sur les aspects changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement dispositifs de suivi, reporting au niveau de la future entité pour le DD, CGP et services planification des ministères. - Création et appui à un groupe CC au sein de la future entité pour le DD et au comité national de gestion de risques - Propositions d'intégration du changement climatique dans le cadre de la révision du DSCRP intégrant les aspects de DD; - propositions de mise en place d'un cadre institutionnel, légal et budgétaire propice à la réplication des expériences 	<p>Rapports de mission AT, CR de réunions. CR de réunions et rapports d'activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation docts nationaux et rapports d'experts: - Evaluation docts nationaux et rapports d'experts 	<p>CNDD et plateforme bailleurs opérationnelles. Collaboration institutions et bailleurs de fonds.</p>
Résultat 3 : La résilience vis à vis des changements climatiques et les conditions de vie de populations vulnérables sont améliorées par la mise en œuvre d'actions pilotes locales			
3.1 Appui aux acteurs décentralisés.	<ul style="list-style-type: none"> - Séances d'information sur les vulnérabilités au CC. - Ateliers décentralisés de travail sur l'intégration du CC dans les plans locaux; l'identification d'actions de lutte contre le CC, et la formulation de projets pilotes locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - CR des réunions et ateliers. - Plans d'action / fiches de projet. 	Participation active de l'ensemble des acteurs.
3.2 Mise en œuvre de projets pilotes locaux (appel à propositions).	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de lignes directrices; lancement appel à proposition; évaluation des propositions et contractualisation. - Réalisation des projets. - Suivi et évaluation des projets en vue de leur capitalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents d'appel à propositions; rapports évaluation. - Contrats de subvention. - Rapports de suivi / évaluation. 	Projets de qualité suffisante. Mobilisation/ participation active des communautés.

Annexe 8: Carte de la zone géographique couverte par le projet



Source: SCA2D 2018 – 2021

Annexe 10: Documentation consultée

Document UE de stratégie nationale et programmes indicatifs pour les périodes concernées

- PIN 10ème FED
- PIN 11ème FED

Politiques nationales ou sectorielles pertinentes et plans d'autres partenaires nationaux et locaux et d'autres donateurs

- Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D) initiale 2014-2019 et révisée 2018-21;
- Plan Comores Émergence 2020-2030;
- Politique, stratégie et plan d'action sur le changement climatique (COMESA-2015);
- Contributions prévues déterminées au niveau national de l'Union des Comores/ INDC/COP21 Changement climatique (2015);
- Seconde communication nationale sur le changement climatique (2012);
- Étude de vulnérabilité aux aléas climatiques et géologique en union des Comores (2011);
- Étude de vulnérabilité aux changements climatiques évaluation qualitative (2011);
- Cadre stratégique de programmation (2011-2016) sur les changements climatiques - environnement naturel - réduction des risques de catastrophes (2011);
- Rapport national RIO+20.

Études d'identification / faisabilité et formulation de l'action / Accord de financement de l'action et addenda

- Rapport d'identification Facilité support climat 2012;
- Fiche d'identification;
- Fiche d'Action;
- Convention de financement et avenant N°1;
- Rapport de mission au Secrétariat ACP et à la Commission Européenne: Mission d'appui au Gouvernement des Comores pour la préparation des Termes de référence de l'appui technique international prévu sous le programme AMCC des Comores (2014);
- TDR et rapports de mission de la facilité d'assistance technique intra ACP (Wo48) – Brice Monfraix et Isabelle Mamaty.

Rapports pendant l'AMCC (cellule de gestion, DP)

- Rapport final AMCC du chef de projet (fev 2019);
- Devis Programmes N° 0 -1 et 2, leurs 2 avenants DP 1 et rapports d'exécution;
- Descriptions de l'action et rapports narratifs et financiers finaux d'exécution des 11 projets pilotes.

Suivi/évaluation

- Rapports et présentations des 2 comités de pilotage 2016 et janvier 2019;
- Rapport de vérification de dépenses du DP1/DP2;
- Rapport final relatif au suivi et contrôle des actions pilotes (BCCM 1/2019);
- CAON: Tableau solde récapitulatif ONG décembre 2019;
- BUE: situation budgétaire 9 novembre 2020;
- Rapport de mission de suivi des projets (cellule de gestion/ATI juillet-août 2018);
- Rapport de monitoring orienté vers les résultats de la Commission européenne (ROM) 2017 et cadre logique revu suite aux 2 missions Result reporting 2018-2020.

Evénements après la fin de la phase opérationnelle de l'AMCC

- Présentation atelier de capitalisation de l'AMCC 11 novembre 2019;
- Manifeste Conference Of Youth (COY15) 29-31 Octobre 2019 Moroni-Comores;
- Rapport AMCC+ Conférence régionale de l'Afrique, Kigali, 15-18 octobre 2019.

Contrat d'assistance technique AGRER et livrables:

- TDR

- AGRER: Méthodologie ATI
- Contrat ATI et 2 avenants;
- Rapports semestriels (5) et final;
- Rapports des experts thématiques;
- Livrables Communications (site – BD et 7 films Mchangama – film sensibilisation – film projets pilotes – film campagne scolaire – fiches pédagogiques primaire et secondaire – divers affiches et publication);
- Livrables Cartographies et méthodologie SIG;
- Livrables Formation – 15 fiches projets, rapports des formations
- Livrables rapports sur intégration du CC –actualisation données climatiques-révision indice JRC-guide de bonne pratique –draft de note conceptuelle GCCA+;
- Livrable suivi subventions.

Contrat –TDR- Rapport final Assistance organisation d'évènements (NOOKOM)

Notes de conception (propositions non retenues par l'UE):

- Gestion intégrée de terroirs économiques et sociaux vulnérables au changement climatique en Union des Comores (GITES);
- Capitalisation de Modèles Agro - écologiques Résilients et Mise à l'Echelle pour la Sécurité Alimentaire aux Comores (CAMAR-MESA).

Information du site du projet: <https://amcc-comores.info/>

Documents des autres partenaires aux développement (PTF)

- AFD: OCÉAN INDIEN, Stratégie régionale 2019-2023;
- AFD et l'Union des Comores;
- PNUD, PRODOC GCF; PRODOC RCC;
- PRODOC GEF – SGP.

Nouvelles politiques et stratégies de l'UE

- Nouveau Consensus Européen;
- Nouvelle Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables;
- Green deal - pacte vert;
- Conclusions du Conseil sur le numérique au service du développement (20.11.2017);
- Switch to Green (Économie verte bleue).

Annexe 11: Les autres annexes techniques

Résultats qualitatifs et quantitatifs, bilan des activités

Logique d'Intervention	Indicateur Objectivement Vérifiable	Valeurs de référence (2014)	Cibles (2019)	Réalisation à la fin (1/2019)	Commentaires
Objectif global: Contribuer aux efforts de l'Union des Comores en matière de développement et de lutte contre la pauvreté à travers un renforcement de la résilience du pays au changement climatique	Pas défini				
Objectif Spécifique: Améliorer la prise en compte du changement climatique par les acteurs nationaux et locaux, dans les stratégies, projets, et mécanismes de planification, coordination et suivi.	Nombre de supports nationaux d'intégration du Changement Climatique utilisés	N/A	N/A Contribution aux politiques nationales impossible à établir irréfutablement.	Plusieurs documents ont été préparés et diffusés dans le cadre du programme, et pourraient avoir eu un impact à l'échelle nationale, à travers le développement du plan Comores émergent ou de la révision de la stratégie nationale de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D)	La contribution du projet à ces documents ne peut pas être formellement identifiée.
	Nombre de mesures d'adaptation et gestion des risques mises en œuvre par les projets pilotes	0	10	11	Valeur de référence n'était pas définie et cible n'était pas précisé dans le Cadre logique, mais clarifiées et ajoutées par exercice RR 5 et acceptée par l'OM.
Résultat 1: Les mécanismes et outils de gestion de données, de capitalisation et de diffusion	Nombre de cartes de base constituant la base de données du Système d'Information	La base de données SIG n'est pas fonctionnelle et les cartes	La base de données du système d'information géographique est	La base de données du SIG est fonctionnelle et 46 cartes thématiques existent sont	Le nombre 46 a été précisé par l'OM.

des informations sur le Changement Climatique sont opérationnels et partagés entre les principaux acteurs.	Géographique (SIG) appliquée au changement climatique, documentées, disponibles et partagées entre cinq parties prenantes, avec l'appui du projet	thématiques ne sont pas partagées	fonctionnelle et les cartes thématiques (30) sont partagées entre cinq principales parties prenantes	partagées entre cinq principales parties prenantes.	
	Statut des images aériennes de précision couvrant l'ensemble du territoire	Des images aériennes de précision ne sont pas disponibles	Des images aériennes de précision couvrant l'ensemble du territoire sont disponibles.	Les îles de Grande Comore et de Mohéli sont couvertes à 100% par des images aériennes récentes et de haute précision. Pour Anjouan, cette couverture n'est que de de 70%.	Réalisation à 90%
	Statut des dispositifs de capitalisation, d'échange et de documentation.	Dispositifs de capitalisation, d'échange et de documentation sont à rédiger		Le bâtiment abritant la documentation de l'INRAPE a été sécurisé et une nouvelle toiture installée. L'ensemble des cartes a été numérisé et répertorié. En ce qui concerne le CNDRS, les locaux ont été rénovés et la gestion de la documentation a été améliorée. Des formations d'archivage et de mise en place de sites web de partage ont été dispensées au personnel du CNDRS, de l'INRAPE et de la DGEF. Une cellule de veille de l'ON continue d'alimenter les acteurs du projet en continu.	
Résultat 2: Les capacités des acteurs en matière de changement climatique sont renforcées et l'intégration du changement climatique est améliorée dans les	L'ensemble des organismes, institutions et communautés ont été informés sur la problématique du changement climatique	0	L'ensemble des organismes, institutions et communautés ont été informés sur la problématique du changement	Le projet a mené toutes ses activités de sensibilisation avec succès, i.e. auprès des communes, du grand public (Journées Comoriennes pour le Climat (J4C), Journées Internationales de	Détails des activités et des publics cibles confirmés par l'OM.

Evaluation ex-post du Programme d'Appui à l'Union des Comores pour le renforcement de la résilience au changement climatique (AMCC Comores – KM/DCI/ENV/2013/024-605)

stratégies gouvernementales et les processus nationaux de planification, coordination et suivi des actions de développement.	avec l'appui du projet AMCC		climatique avec l'appui du projet AMCC.	l'Environnement aux Comores), auprès des écoles et universités, et une communication institutionnelle.	
	Nombre de cadres de l'administration et représentants des autorités locales formés à la prise en compte du changement climatique avec l'appui du projet	0	Pas défini	267	Ce chiffre est une estimation. "On peut citer les chiffres d'environ 140 participants pour les formations sur l'intégration du changement climatique dans les actions de développement et la formulation de projets réalisées par Dr. Raoudha Gafrej, auxquels il faut ajouter les 107 participants aux formations SIG. La formation des professeurs sur les fiches pédagogiques a concerné plus d'une vingtaine d'enseignants"
	Intégration du Changement Climatique aux stratégies et plans d'action des secteurs transport et gestion des risques; et au niveau de la future stratégie nationale de développement (post DSCR)				Ces indicateurs ne font plus partie du cadre logique. Ils sont supprimés car ils font doublon avec le premier indicateur d'outcome (objectif spécifique).

	Processus de planification, coordination et suivi national intégrant davantage le CC				
	Statut d'un Comité National de Suivi du changement climatique	Un Comité National sur le Développement Durable (CNDD) ne s'est jamais réuni.	Un Comité National de Suivi du Changement Climatique coordonne les activités sectorielles.	L'Arrêté stipulant la création du Comité National de Suivi du Changement Climatique a été finalement signée le 17 septembre 2018. Le comité est en place et travaille sur son règlement et ses actions.	L'activité du comité a été confirmée par l'OM.
<p>Résultat 3: La résilience vis à vis des changements climatiques et les conditions de vie de populations vulnérables sont améliorées par la mise en œuvre d'actions pilotes locales.</p>	Nombre de projets pilotes retenus permettant de prendre en compte le Changement Climatique dans les plans locaux avec l'appui du projet	0	(10) La cible envisagée - mais non officiellement mentionnée dans le cadre logique, était d'une dizaine de projets pilotes étant donné les disponibilités budgétaires.	11	Parmi tous les projets présentés (22 au total), 11 ont été retenus sur la base de critères techniques, administratifs et budgétaires.
	Nombre de communautés et habitants bénéficiaires de projets d'adaptation et d'atténuation des risques (communautés)				Indicateur inclut dans le suivant, A supprimer
	Nombre de personnes bénéficiaires de projets pilotes d'adaptation et d'atténuation des risques	0	Non défini	C'est environ 16.118 personnes qui ont été impactées de façon directe ou indirecte par la mise en place des actions pilotes par le projet AMCC aux Comores"	

Source: RR 2019 -2020

Commentaire de la mission d'évaluation: La qualité des indicateurs des résultats 2 et 3 (uniquement quantitatifs et mesurant la réalisation des activités à la place de leur impact) ne permet pas d'apprécier le niveau d'atteint des résultats.

Réalisation des activités

Activité	Sous-activités	Réalisation	% de prévision	Commentaire mission d'évaluation ex - post
1.1 Actualisation des données cartographiques	1.1.1 Formulation des TDR et du DAO	Images aériennes ont été prises en 2017: 100% pour Mohéli, 100% pour Grande Comore et 70% pour Anjouan	100%	Le complément pour Anjouan est souhaitable
	1.1.2 Actualisation des cartes de base	Cartographie de: - l'habitat, des infrastructures et des réseaux de communication - l'environnement et des écosystème - des risques (submersion marine, les inondations et l'érosion côtière) - cartographie de l'habitat (test de 22 villages des 3 îles) Cartes des structures géomorphologiques côtières (zones terrestres, mais aussi d'écosystèmes des mangroves et des récifs coralliens)	100%	
	1.1.3 Formation sur les outils de mise à jour des cartes de base	- formation d'introduction au SIG pour 24 participants de 8 institutions (5/2017) - formation de 33 participants sur les applications du SIG (cadre du CC, et notamment sur la cartographie des risques) (12/2018)	100%	
1.2 Appuyer la production d'outils et le partage d'informations géographiques relatives au changement climatique	1.2.1 Collection des données existantes sur le CC	Activité qui s'est poursuivie tout au long du programme	100%	
	1.2.2 Cartographie des risques liés au CC	Cf 1.1.2 Cartographie des risques réalisée (submersion marine, les inondations et l'érosion côtière) et enregistrement des trajectoires des cyclones	100%	Sous-activités à supprimer car déjà inscrites en 1.1 Par contre, aucune sous-activités n'est prévue ici pour la production

	1.2.3 Former les cadres techniques des services gestionnaires	Cf 1.1.3	100%	et un partage systématique d'information.
1.3 Appuyer la capitalisation et le partage des expériences et données dans le domaine du changement climatique	1.3.1 Centres de documentation	Le bâtiment de l'INRAPE a été réhabilité et une stagiaire a archivé tous les documents cartographiques (archive complète avec les références des cartes et des images numériques). Le centre de documentation du CNDRS a été rénové, et le stagiaire recruté en appui du CNDRS a commencé la saisie informatique des références du CNDRS.	100%	
	1.3.2 Appuyer le partage des informations géographiques	- formation, sur la mise en place et la maintenance des sites web (INRAPE, CNDRS et DGEF) - formation de 15 jours pour ces mêmes partenaires, sur les méthodes d'archivage - données SIG partagées (DGEF, CATI-DGSC, l'UDC Herbier, l'INSEED)	100%	La mise en place d'un géoportail pour le partage d'information sera plus intéressante que les sites individuels de chaque institution
	1.3.3 Observatoire National sur le Climat	Une enquête pour la réalisation de l'étude de faisabilité d'un Observatoire National sur le Climat réalisée, la réunion finale de validation de ce rapport s'est tenue le 28 août 2018	100%	Une suite à l'étude de faisabilité est souhaitable
2.1 Appuyer la mise en place d'un plaidoyer national destiné à promouvoir la connaissance et la prise en compte du changement climatique	2.1.1 Stratégie de communication	Une stratégie de communication a été développée, adaptée et finalisée en 4-5/2017 pour répondre aux impératifs administratifs et contractuels imposés par la D+3. Ces modifications, outre un remaniement du budget, se sont concrétisées par la mise en place d'un	100%	Avenant du contrat AT en 7/2017 pour la mise en œuvre de toutes les actions de communication du programme AMCC (intégration du CC au sein de l'administration comorienne et la sensibilisation au niveau national)

		avenant au contrat d'AT. Cet avenant prévoit aussi la mobilisation d'un correspondant local chargé de la gestion et l'appui logistique à la mise en œuvre sur place des actions de communication. Ce correspondant local a été recruté et a appuyé la mise en œuvre de la stratégie avec son implication.		
	2.1.2 Suivi des campagnes d'information	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux Journées de l'Europe et aux journées Internationales de l'Environnement (2017, 2018) - Organisation des journées comoriennes pour le Climat (2017, 2019) - Saynètes (Bande dessinée sur 7 thèmes) ont été diffusées sous forme vidéo (télévision), texte (journaux nationaux) et audio (radios) et en 2000 exemplaires - Campagne de sensibilisation des scolaires: Des fiches pédagogiques pour le primaire et le secondaire ont été élaborées, formation des professeurs (11/2018). Le groupe pédagogique est passé dans 37 établissements en novembre 2018 afin de suivre la campagne de sensibilisation - Sites web AMCC-Comores (ISSUU, Vimeo, facebook, youtube) - 9 bâches (panneaux de documentation à grand format) - Reproduction de 10 discs durs de capitalisation et distributions aux 	100%	<p>Aucune information par rapport à l'impact des différents outils de sensibilisation et/ou de leur appréciation n'est disponible</p> <p>La mise en place d'un géoportail serait plus intéressante dans l'avenir pour la capitalisation du projet et pour assurer l'accès facile à tous les intéressés</p>

		différents acteurs (CATI, DGSC, DGEF, UDC, INSEED, urbaniste...)		
2.2 Appuyer le renforcement des capacités des acteurs en matière d'intégration et de lutte contre le changement climatique	2.2.1 Définir un plan de formation	<p>Le plan de formation revu et exécuté par l'AT-FORM intègre trois catégories de cibles: Les acteurs dans les institutions gouvernementales; Les acteurs dans les ONG; Les acteurs locaux dans les 54 Communes existantes aux Comores.</p> <p>Pour ces différentes cibles ont été prévues plusieurs étapes: Une 1^{ère} formation de quatre (4) jours qui donne les bases nécessaires à la prise en compte du CC et initie le développement de projets réels; Une 2^{ème} formation de deux (2) jours qui permet l'analyse et l'ajustement des projets développés ; Une étape de suivi et de formulation de projets d'une (1) seule journée.</p>	100%	
	2.2.2 Revue de l'organisation de la DGEF	<p>Pas réalisé</p> <p>L'évaluation des besoins et la proposition de renforcement des capacités formulée en 2017 par le premier AT-FORM pour la « revue de l'organisation de la DGEF » (évaluation des besoins de la DGEF en formations), n'a plus pu être mise en œuvre.</p>	10%	Nécessité de remplacer le premier AT-FORM. Compte tenu du temps pris par le 1 ^{er} AT-FORM et du temps nécessaire aux formations elles-mêmes, il n'a pas été possible de mener à bien cette évaluation des besoins en formation de la DGEF.
	2.2.3 Organisation d'ateliers de formation sur l'intégration du changement climatique	<p>Les formations ont pris place en avril, mai et novembre 2018 sur les trois îles au profit des communes, des institutions nationales, des élus locaux. Au total, 126 participants ont pris part à cette formation qui est répartie en 3 sessions pour chaque groupe. (Grande</p>	100%	

		Comore: ONG et Communes, et un deuxième groupe des représentants des institutions: Mohéli et Anjouan: 'un seul groupe composé des participants venants des ONG, des Communes et des institutions locales)		
	2.2.4 Contribuer à la formulation de projets et à la recherche de financements	Les ateliers de formulation de projet ont commencé en mai 2018 et la dernière partie a eu lieu en novembre 2018. 15 fiches de projets ont été élaborées par les groupes de travail mis en place au niveau des îles.	100%	Aucune information n'est disponible sur le succès/échec de la recherche de financement pour les 15 fiches de projets élaborées
2.3. Sensibiliser et appuyer les instances décisionnelles afin que le Changement Climatique soit mieux intégré dans les politiques et stratégies dans le secteur du « transport », ainsi que sur la question « prévention et gestion des risques naturels et climatiques »	2.3.1 Évaluer les politiques, législations, stratégies et plans, et formuler des propositions pour l'intégration du changement climatique	Le document sur l'évaluation des politiques, législations, plans et stratégies pour l'intégration du CC est disponible	100%	Retard à cause de la nécessité de remplacer le 1 ^{er} AT ICC
	2.3.2 Réaliser une étude d'impact économique du changement climatique et un plaidoyer à destination du Ministère des Finances	Etude d'impact économique disponible	100%	Très forte externalisation, toutes les études ont été réalisées par l'ATI, contribution/implication des parties prenantes pas bien visible ATI fortement focalisée à l'élaboration des produits/ livrables techniques (Etudes, cartes,...)
	2.3.3 Réaliser une Étude d'Impact Environnemental Stratégique spécifique au secteur des transports comprenant les aspects liés au changement climatique	Etude d'impact environnemental pour le secteur des transports disponible	100%	Calcul/révision index JRC sans suite au niveau supérieur international des gestionnaires d'AMCC
	2.3.4 Élaborer des lignes directrices sur l'intégration du changement climatique dans les politiques et stratégies des secteurs « transport » et « prévention	Lignes directrices disponibles	100%	

	et gestion des risques naturels et climatiques »			
	2.3.5 Sur base des leçons tirées sur les deux secteurs mentionnés, élaborer un guide de bonnes pratiques pour les autres secteurs	<p>Le guide de bonnes pratiques est disponible</p> <p>Documents non contractuels réalisés:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une note succincte avec des propositions pour la suite à donner au programme AMCC aux Comores; « Actualisation des tendances du changement climatique sur la base des relevés météorologiques 1961-2017 », « Actualisation des paramètres pour le calcul de l'index JRC (AMCC+) concernant l'Union des Comores » 	100%	
2.4. Appuyer le renforcement de la planification et coordination intersectorielle nationale sur les aspects Changement Climatique (création d'une sous-commission Climat au sein de la CNDD, animée par la cellule projet)		<p>Restitution des études AT-ICC-EIE:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} et 2^e ateliers: restitution générale des études et leur validation; - 3^e atelier: présentation des propositions pour l'adaptation des Comores au CC, Stratégie et Plan d'Action (les actions prioritaires font l'objet de la Note Conceptuelle pour la deuxième phase du programme AMCC). Cette partie du travail a été développée avec une approche participative (en groupes de travail thématiques): les recommandations sont reprises en un Plan d'Adaptation préparé par l'AT-ICC-EIE. - 4^e atelier (non prévu initialement): a concerné le secteur « construction », considéré comme prioritaire pour réduire la vulnérabilité des plus 		

		démunis au CC et aux catastrophes naturelles.		
	2.4.1 Appuyer la cellule projet pour la mise en place d'un groupe thématique « changement climatique » au sein de la CNDD	L'arrêté confirmant la création de ce groupe a été signé le 17 septembre 2018. La première réunion d'information et de formation de ce groupe thématique eu lieu du 5 au 9 novembre 2018.	100%	
	2.4.2 Appuyer techniquement le Commissariat Général au Plan et le Ministère des Finances pour une meilleure intégration du Changement Climatique	Les activités et expertises de l'AT-EIE-ICC apportent un appui au SG au Plan et au Ministère des Finances, que ce soit : Les lignes directrices; La revue des législations relatives au développement; Les recommandations pour l'intégration du CC dans les politiques. Ceci constitue un appui direct au Commissariat Général au Plan et au Ministère des Finances, l'objectif étant : - la révision de l'Index AMCC, dont dépend l'attribution des aides européennes pour lutter contre les effets du CC - la rédaction d'une Note Conceptuelle pour un futur programme AMCC+ - note technique sur l'évolution récente des indicateurs climatiques.	100%	Cf. commentaire 2.3
	2.4.3 Evaluer les politiques, législations, stratégies et plans, et faire des propositions d'intégration du changement climatique	Le document « Cadre institutionnel et analyse de la vulnérabilité par secteurs et des politiques, plans et législation y afférant, concernant le changement climatique aux Comores » a été produit.	100%	
	2.4.4 Proposer un cadre institutionnel de réplcation des expériences	Le document « Lignes directrices pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans les politiques de	100%	

	d'intégration du changement climatique	développement et la planification du secteur des transports» a été produit par l'AT-ICC- EIE.		
	2.4.5 Elaborer un plan d'action et un budget	Le document Plan d'action et Budget a été produit.	100%	
3.1. Appuyer les acteurs décentralisés	3.1.1 Identification des actions passées et présentes, de lutte contre le Changement Climatique au niveau des trois îles et capitalisation des expériences.	Synthèse de l'expérience passée réalisé	100%	
	3.1.2 Appuyer techniquement les ateliers organisés par la cellule projet pour informer les acteurs décentralisés	Tenue d'ateliers d'information réalisée	100%	Cellule de gestion trop restreinte, nécessité de recrutement d'une entreprise (NOOKOM) uniquement pour l'organisation logistique des ateliers et formations
	3.1.3 Contribuer à la formulation des projets en précisant les thèmes des appels à proposition, en pré identifiant les projets de terrain et en précisant les modalités d'attribution.	Lignes directrices des appels à propositions élaborées	100%	
3.2. Appuyer la mise en œuvre de projets pilotes locaux	3.2.1 Appuyer techniquement les réunions d'information, d'évaluation et de sélection des projets, la préparation et la signature des contrats de subvention lancés par la cellule projet (finalisé en juillet 2017).	En juin 2017, 11 projets ont été retenus sur les 22 projets présentés. Les contrats correspondants ont été signés en juillet 2017 (5 sont axés sur l'embocagement, l'irrigation villageoise, le reboisement et le renforcement des capacités; 4 sur la protection du littoral et le suivi des récifs coralliens, 1 sur la gestion des déchets et 1 sur l'efficacité énergétique grâce à l'utilisation de foyers améliorés.) Dans l'ensemble, ce	100%	Forte pression de temps pour la signature des contrats avant D+3, peu de temps pour la vérification de la faisabilité des projets et le contrôle de qualité des dossiers Un projet a eu de problèmes pour la réalisation des activités (sous-estimation du budget nécessaire)

		sont des projets de 12 à 18 mois. Le montant total est 1 million d'€, soit un tiers du budget total d'AMCC.		
	3.2.2 Appuyer l'élaboration par la cellule projet des dispositifs de suivi-évaluation, de supervision de l'avancement des projets, d'évaluation finale	<p>Guide de suivi élaboré par l'AT-A3P</p> <p>Des missions de terrain (cellule de gestion, AT, CAON, BCCM) ont été organisées pour des visites des différents projets pilotes.</p> <p>Séances de travail et appuis à distance pour faciliter le travail des équipes de gestion des projets pilotes.</p> <p>Un contrat de service spécifique a été passé avec la société BCCM pour le suivi des actions pilotes</p>	100%	Cellule de gestion trop restreinte, nécessité de recrutement d'une entreprise (BCCM) uniquement pour le suivi des projets pilotes
4.1. Appuyer le travail de la cellule projet	N/A	<p>L'AT-AMCC a apporté son assistance dans la réalisation des tâches et des missions de la cellule projet.</p> <p>La période couverte par ce rapport comprend un important travail d'évaluation de la qualité des images aériennes.</p>	N/A	
4.2. Appuyer le Régisseur dans la préparation, l'exécution et la clôture des Devis-Programmes (DP) réussis	N/A	Il n'y a pas eu de préparation ou de modification du DP pendant cette période.	N/A	Information par rapport aux réalisations incohérente avec le fait que le DP 1 a eu 2 avenants
4.3. Des activités stratégiques prioritaires sont à mettre en place ou à préparer dès le lancement du DP1	N/A	L'AT-AMCC a largement participé à l'organisation et au planning des différentes activités du projet.	N/A	
4.4. Mettre en place un mécanisme de coordination entre le projet et la CAON. Appuyer le Régisseur dans la préparation et l'organisation	N/A	L'AT-AMCC a tenu de nombreuses réunions d'information avec la CAON et la DUE ainsi qu'avec les autres partenaires du programme.	N/A	

des réunions statutaires (comité de pilotage et comité technique) du projet				
4.5. Prioriser les systèmes/ processus/ institutions nationaux internes visant à promouvoir l'appropriation aux niveaux individuel, organisationnel et national	N/A	L'AT-AMCC a contribué à la gestion du contrat sur le recrutement du personnel d'appui et notamment des techniciens en charge de la numérisation de l'habitat et des infrastructures.	N/A	
4.6. Prioriser la pérennisation de(s) résultat(s) en veillant à fixer méthodes et savoir-faire chez des experts locaux ou régionaux et au sein des acteurs étatiques et non étatiques	N/A	L'AT-AMCC a organisé et tenu des formations de façon à assurer le transfert de savoir-faire, et il a participé à de nombreuses réunions d'information inter-projet et administration.	N/A	
4.7. Veiller à l'alignement et à l'harmonisation	N/A	Plusieurs rencontres ont été organisées notamment avec les responsables du projet AFD sur le changement climatique.	N/A	
4.8. Appuyer un effort constant de communication et de capitalisation, notamment sur les résultats des actions pilotes, afin de promouvoir la visibilité du projet, à contribuer au plaidoyer national vis-à-vis des instances internationales	N/A	L'AT-AMCC a contribué à de nombreuses activités de communication et de visibilité: journée de l'Europe, B-D, diffusion audio-visuelle des saynètes, communication vis-à-vis du grand public et des milieux scolaires, etc.	N/A	

Source: Rapport final AMCC et Rapport de synthèse final de l'ATI

Tableau récapitulatif des projets pilotes

Numéro contrat	Entités bénéficiaires	Intitulés du projet	Date de signature	Date limite	Montant du contrat	Observation
05-17/CTF/DP1/AMCC – SUBV	Ulanga Ngazidja	Professionnalisation de l'écotourisme pour la résilience des communautés locales face aux effets du changement climatique	21/07/17	20-oct.-18	49 000 000	
11-17/CTF/DP1/AMCC – SUBV	Association d'Intervention pour le Développement de l'Environnement (AIDE)	Mise en réserve des stations de suivi de l'état de santé des récifs coralliens aux Comores	21/07/17	20-oct.-18	29 489 440	Budget aménagé
14-17/CTF/DP1/AMCC - SUBV	Herbier des Comores	Aménagement des mangroves de DOMOIMBOINI pour l'atténuation des effets du changement climatique	21/07/17	20-oct.-18	28 312 283	
06-17/CTF/DP1/AMCC - SUBV	<i>Initiative Développement (ID)</i>	Efficacité énergétique et cuisson économe pour la résilience des communautés au changement climatique (2E3C)	21/07/17	20-dec.-18	48 954 791	Avenant contrat
07-17/CTF/DP1/AMCC - SUBV	Association Régionale pour l'Aménagement des sols et de la gestion durable de l'environnement Forestier (ARAF)	Projet de Protection des Bassins Versants de Koni et d'Amélioration des Revenus en Milieu Rural / PPBVKARMR	21/07/17	20-oct.-18	47 970 026	
08-17/CTF/DP1/AMCC - SUBV	DAHARI Mutsamudu Anjouan	Les populations démunies des Comores améliorent leurs revenus en renforçant sur Anjouan des zones communautaires agricoles et marines résilientes au changement climatique	21/07/17	20-nov.-18	48 999 216	Avenant contrat
09-17/CTF/DP1/AMCC - SUBV	Objectif Environnement (ObEn)	Appui à la résilience au changement climatique par la gestion durable des sols, la reforestation et le maraichage à Koni-Djodjo	21/07/17	20-oct.-18	48 600 000	
10-17/CTF/DP1/AMCC - SUBV	MLEZI	Projet de renforcement de la résilience des petits producteurs des sites en amont de la zone côtière de Papani face au changement climatique	21/07/17	20-nov.-18	48 979 840	
12-17/CTF/DP1/AMCC - SUBV	Centre Rural de Développement économique de Domoni (CRDE)	Mieux vivre en préservant l'environnement et notamment les terres agricoles par une production et une diffusion massive de compost à base de déchets organiques dans le cadre du projet de gestion durable et responsable des déchets ménagers de Domoni	21/07/17	20-nov.-18	34 263 680	Avenant contrat
13-17/CTF/DP1/AMCC - SUBV	COLLABORATION ACTION PÉRENNISATION (CAP)	Appui aux activités durables en faveur de la protection de l'environnement du littoral et de la principale rivière de la commune de Ouani	21/07/17	20-oct.-18	38 803 380	
15-17/CTF/DP1/AMCC - SUBV	Association pour une Meilleure VIE à TOUS « AMVT »	Projet d'amélioration des conditions de vie et de renforcement de la résilience et d'adaptation des exploitants du site de Mlimajou Pangani en zone côtière de Chicojou face au changement climatique	21/07/17	20-nov.-18	47 695 284	

Source: BCCM, Rapport final relatif au suivi et contrôle des actions pilotes (janvier 2019)

Evaluation ex-post du Programme d'Appui à l'Union des Comores pour le renforcement de la résilience au changement climatique (AMCC Comores – KM/DCI/ENV/2013/)

Budget et décaissement

Situation 9 novembre 2020

N° CF : KM/DCI-ENV/24605																MAJ 09/11/2020					
Date de signature CE : 08.08.2013																					
Date de signature ON : 25.07.2014																					
D+3 : 25.07.2017																					
Fin de la période opérationnelle: 25 janvier 2019																					
en Euros		Nov 18																			
N° ordre	Rubriques	Budget initial	av AB 1	av AB 2	CF budget modifié	imprévu pour Dp2	CF budget modifié	av AB3 dégaît post D+3	CF budget modifié après dégaît D+3	357-001 DP0				368-744 : DP1+ DP2			365-228 ATI AGRER (26/5/16 au 25/1/19)	387-899 CC AT CONFERENCE NOOKOM	412393 -Eval exposé TRANSTEC	TOTAL ENGAGE	Solde budget modifié -après dégaît D+3
			réallocation / imprévu	réallocation / imprévu						CL-DP0 (06/08/15 au 05/02/16)	avt 2 DP1 (01/04/16 au 31/07/17)	DP2(01/08/17 au 25/07/19) = avt3 DP1	Total Dp1+DP2 (1/4/16 au 25/7/19)	Total Avt 2	17 m (15/8/17-14/1/19)	150j 24/8/20 au 27/2/21					
1.	ACTIVITES									6 mois	16 mois	<24 mois	<40 mois	32 mois							
1.1	Résultat 1: mécanismes et outils de gestion des données, de capitalisation et de diffusion des informations sur le changement climatique	720.000			720.000		-	43.247,06	676.752,94	-	379.752,94	-	379.752,94	252.000		45.000,00		676.752,94			
1.2	Résultat 2: Renforcement des capacités des acteurs clés et amélioration de l'intégration du changement climatique	760.000			760.000		-	80.588,78	679.411,22	2.195,26	57.832,80		57.832,80	531.077		88.306,16		679.411,22			
1.3	Résultat 3: Mise en œuvre des actions pilotes locales	1.060.000			1.060.000		-	3.943,85	1.056.056,15		1.002.076,15		1.002.076,15	53.980				1.056.056,15			
Sous - Total activités		2.540.000			2.540.000		-	127.779,69	2.412.220,31	2.195,26	1.439.661,89		1.439.661,89	837.057		133.306,16		2.412.220,31			
2.	INVESTISSEMENT	40.000		24.100	64.100			1.308,47	62.791,53	22.206,73	40.584,80		40.584,80					62.791,53			
3.	FONCTIONNEMENT	160.000	75.722	- 11.082	224.640	14.000		238.640	- 311,48	238.328,52	35.778,55	76.504,97	126.045,00	202.549,97				238.328,52			
4.	Audit/Evaluation	90.000			90.000			90.000		90.000,00						83.532		83.532,00			
5.	VISIBILITE	30.000			30.000			18.237,04	11.762,96	5.081,63	6.681,33		6.681,33					11.762,96			
Total hors imprévus		2.860.000	75.722	- 13.018	2.948.740	14.000		2.962.740	- 147.636,68	2.815.103,32	65.262,17	1.563.432,99	126.045,00	1.689.477,99	837.057	133.306,16	83.532	2.808.635,32			
Imprévus		140.000	- 75.722	- 13.018	51.260	- 14.000		37.260		37.260,00	0							37.260,00			
TOTAL EN EUROS		3.000.000			3.000.000			- 147.636,68	2.852.363,32	65.262,17	1.563.432,99	126.045,00	1.689.477,99	837.057,00	133.306,16	83.532,00	2.808.635,32	43.728,00			
en KMF		1.475.904.000	-		1.475.904.000			- 72.632.522	1.403.271.478	32.106.899	769.159.000	62.010.108	831.169.108	411.805.258	65.582.365	41.095.071	1.381.758.701	21.512.777			
										ok CRIS	ok CRIS	ok CRIS	ok CRIS	ok CRIS	ok CRIS	ok CRIS	ok CRIS	94%			
										679.952.583											
										solde SUBV				60.360.000							
										PAYE UE	65.262,17		1.580.003	811.573,66	116.533	33.413	2.606.785,08	87%			
											-		109.475	25.483,34	16.773	116.945					
										clôturé	Attente dernier mémoire cloture en cours				clôturé	solde à payer					

Soldes des ONG en décembre 2019

AMCC												
TABLEAU RECAPITULATIF PAR ONG DES SOLDE FINAUX AU TITRE DES SUBVENTIONS D' AMCC												
BENEFICIAIRES	Ile d'Anjouan								Ile de la Grande comores			SOLDE GOBLAL
	DAHARI	OBEN	ARAF	Mlezi	AMVT	CAP	ID	CRDE	ULANGA	HERBIER	AIDE	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	
Contribution de l'UE/AMCC (A)	48.999.216	48.600.000	47.970.026	48.979.840	47.695.284	38.803.380	48.954.791	34.263.680	49.000.000	28.312.283	29.489.440	
Contribution du bénéficiaire (B)	16.503.019	12.150.000	11.992.507	16.808.960	16.111.116	9.700.845	20.975.001	8.565.920	16.353.120	9.764.178	9.839.360	
Coûts estimés de l'Action	65.502.235	60.750.000	59.962.533	65.788.800	63.806.400	48.504.225	69.929.792	42.829.600	65.353.120	38.076.461	39.328.800	
Coûts déclarés de l'Action (dépenses réalisés)	60.245.275	55.293.949	56.652.370	53.660.432	53.660.432	43.550.922	53.245.015	39.329.935	34.561.766	34.359.443	22.031.800	
Dépenses inéligibles												
Coûts directs éligibles de l'Action	60.245.275	55.293.949	56.652.370	53.660.432	53.660.432	43.550.922	49.761.697	39.329.935	34.561.766	34.359.443	22.031.800	
Coûts indirects administratifs	4.217.169	1.436.453	566.524	3.756.230	3.756.230	3.048.565	3.483.319	1.966.497	2.419.324	2.290.630	1.542.226	
Utilisation des imprévus						780.000						
Total des Coûts éligibles déclarés de l'action	64.462.444	56.730.402	57.218.893	57.416.662	57.416.662	47.379.487	53.245.015	41.296.432	36.981.090	36.650.073	23.574.026	
Situation entre AMCC et chaque bénéficiaire												
Quote-part AMCC												
Contribution AMCC	48.221.396	45.384.322	45.775.114	42.746.773	42.918.955	37.903.589	37.274.508	33.037.145	27.727.420	27.251.672	17.676.228	
Tranche 1 déjà versée	39.199.375	37.232.264	37.428.745	36.834.274	35.877.427	29.616.544	38.645.834	25.853.504	36.865.960	21.289.950	22.186.952	
Trops perçu Coûts indirects administratifs									1.665.246			
Solde à verser aux bénéficiaires	9.022.021	8.152.058	8.346.369	5.912.499	7.041.528	8.287.045		7.183.641		5.961.722		59.906.885
Montant à rembourser à l'AMCC							-1.371.326		-10.803.787		-4.510.724	-16.685.837

Compte rendu des entretiens de terrain

Résumé de la visite de terrain: ONG Ulanga, localité Grande Comore, le 15/11/2020

Projet: Professionnalisation de l'écotourisme pour la résilience des communautés locales face aux effets du changement climatique

Structures /personnes rencontrées:

- Association locale de l'ULANGA (Représentant Hantsinzi, coopérative des étudiants sur les questions environnementales, chargé de la protection de l'Environnement, section Environnement et Culture, 1 membre ordinaire) et le Maire et le représentant de la diaspora;
- 6 membres de l'ONG ULANGA (Moroni).

Principales activités/réalisations du projet:

- Information/ sensibilisation/ formation sur le changement climatique, la protection de la nature et l'écotourisme sur les sites d'intervention, auprès des différentes communes et à la maison d'écotourisme à Moroni;
- Elaboration des propositions des micro- projets écotouristiques (AGR) et de protection de l'environnement par la population (habiter chez les paysans, restauration, fabrication des souvenirs/artisanat local, propreté des plages, réhabilitation de la digue existant et construction d'une autre;
- Campagnes régulières de nettoyage des plages et des quartiers, mise en œuvre d'un plan de gestion des sites de reproduction des poulpes (pêche dans les 3 zones identifiées de façon rotative avec au moins 3 mois de repos par zone pour la reproduction).

Principales activités/réalisations non menées:

- Etude et cartographie des espaces côtiers et fonds marins (le partenaire OIF/IFDD n'a pas pu dégager les moyens tant humains que matériels promis);
- Conception, développement et mise en ligne d'une plateforme d'informations géoréférencées sur les ressources clés du patrimoine naturel et culturel tout en assurant un suivi de leur valorisation écotouristique de l'île de Ngazidja (le partenaire OIF/IFDD n'a pas pu dégager les moyens tant humains que matériels promis).

La mission d'évaluation ex-post au niveau du village a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec les autorités locales, les services techniques décentralisés, les acteurs locaux et bénéficiaires finaux du projet d'une part et d'autre part des visites de terrain des réalisations.

Lors des rencontres avec les évaluateurs les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des parties prenantes locales sur le projet; la gestion du projet et la mobilisation des populations; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi & évaluation des programmations d'activités; l'appréciation locale de l'approche et des bénéfices générées; l'identification des problématiques majeures; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées au projet; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des **débats** qui dénotent une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - Le projet est la continuation d'un financement précédent de l'UE (2014 – 2017) de la maison de l'écotourisme, il y a toujours des membres de l'ULANGA sur place et des séances de sensibilisation /formation. - Ulanga continue toujours les activités avec les communes et leurs associations locales ULANGA et organise des visites des sites (tourisme local et sorties pour les élèves), organisation des événements culturels (par exemple actuellement le festival des communes) pour faire la promotion du tourisme local et culturel. - Utilisation régulière du mini – bus (financement précédent de l'UE) pour organiser les sorties sur le site (élèves, étudiants, autres visiteurs intéressés). Avant COVID, 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités non – réalisées à cause de désengagement du partenaire OIF/IFDD sans véritable explication. - Pas d'appui à la mise en œuvre des AGR identifiées, le projet a prévu uniquement l'élaboration des micro – projet et les sensibilisations et formations. - Aucun micro – projet AGR identifié n'a trouvé un financement. La réalisation des petites actions dépend de l'engagement volontaire de la population et de leurs

<p>~1.600 visiteur/an sont venus à Hantsinzi, programme à la carte organisé par ULANGA.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des formateurs de la localité qui continuent la sensibilisation dans les quartiers et la mobilisation de la population pour les actions (nettoyage des plages, cotisation pour la réhabilitation de la digue). - Contact très régulier d'Ulanga avec la population /l'association locale aussi au-delà de financement par un projet. 	<p>cotisations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le DREF n'est jamais venu pour faire le suivi. - Rapport final très pauvre comparé au document de projet et aux capacités de rédaction des promoteurs d'ULANGA, document de projet en partie copie /coller d'un document pour le Tchad.
<p>Potentialités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence forte de la diaspora qui dispose des belles maisons non – utilisées et utilisables pour 'vivre chez les paysans', un représentant de la diaspora est sur place et impliqué. - Forte potentialité naturelle pour l'écotourisme. 	<p>Obstacles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Très peu d'infrastructure et pas assez aménagée pour attirer les visiteurs (restaurants, petite buvette à la plage, places ombragées). Le seul resto à la plage est un peu dégradé et n'était pas ouvert le dimanche (jour quand les touristes locaux arrivent normalement).

Concernant les **visites des réalisations physiques**, il s'agissait de constater de vue les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière de l'écotourisme aux fins d'évaluation de leur pertinence technique, de leur qualité et de leurs effets/impacts réels. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. De ces visites des sites de réalisation, il ressort les **observations importantes** ci-après:

<p>Succès</p> <ul style="list-style-type: none"> - La plage est propre et les zones de pêche semblent être respectées. - La maison d'écotourisme est opérationnelle. - La réhabilitation de la digue a commencé avec les moyens propres de la population (cotisation). 	<p>Échecs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production et vente d'artisanat local encore au stade embryonnaire (quelques chapeaux, pagnes). - Pas de visibilité de la subvention AMCC (Réalizations 'soft' sont bien, mais pas d'appui financier pour la mise en œuvre des micro – projets physiques proposés par la population). - La maison d'écotourisme pourrait être beaucoup plus aménagée pour attirer l'intérêt des gens (exposition artisanat local, photos/affiches, objets de la mer).
<p>Potentialités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Gouv a mis à la disposition d'ULANGA un autre bâtiment en plus à côté de la maison d'écotourisme pour l'utilisation comme salle de formation (après aménagement). 	<p>Obstacles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ressources financières manquent pour les actions concrètes sur le terrain, tout le budget a été utilisé pour le personnel d'ULANGA, les sorties organisées et les formations.

De cette mission de terrain, les **principaux enseignements à retenir** sont:

- Projet fortement focalisé à la sensibilisation et la recherche (partenariat OIF/IFDD), sans appui (financier) pour les actions concrètes (AGR), peu de visibilité et d'impact aux actions concrètes à court terme (à l'exception de nettoyage des plages);
- Il faut combiner dans l'avenir la sensibilisation /formation avec l'appui pour la mise en œuvre des actions concrètes;
- Bonne approche de sensibilisation (formation des formateurs, accompagnement des populations à long terme, non – limitée par la vie d'un projet, prise en compte des valeurs culturelles et naturelles de la localité, partenariat avec les associations locales regroupées en association locale de l'ULANGA).

Résumé de la visite de terrain: ONG AIDE, localité: Grande Comore (projet initial sur les 3 îles), le 16/11/2020

Projet: Mise en réserve des stations de suivi de l'état de santé des récifs coralliens aux Comores

Structures /personnes rencontrées:

- Ex-coordinatrice et formateur/animateur du projet AIDE/AMCC, Coordinateur AIDE;
- Bénéficiaire de la communauté en formation en plonger, membres de la communauté locale;
- Conservateur du PN en cours de création sur le site (PNUD/RENAP).

Principales activités/réalisations du projet:

- Information / formation des communautés sur l'intérêt de protection des récifs coralliens;
- Formation de quelques personnes des communautés en plonger pour participer aux sorties de suivi des récifs;
- Suivi de l'état des récifs coralliens et rapportage annuel.

Principales activités/réalisations non menées:

- Réduction des sites de suivi appuyés par AMCC de 10 (prévus) sur les trois îles à 6 sur Grande Comore seule;
- Analyses physio - chimiques de la qualité d'eau (capacités des laboratoires aux Comores n'ont pas permis ces analyses et de trouver un prestataire pour les formations).

La mission d'évaluation ex -post au niveau du village a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec les autorités locales, les services techniques décentralisés, les acteurs locaux et bénéficiaires finaux du projet d'une part et d'autre part des visites de terrain des réalisations.

Lors des rencontres avec les évaluateurs les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des parties prenantes locales sur le projet; la gestion du projet et la mobilisation des populations; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi & évaluation des programmations d'activités; l'appréciation locale de l'approche et des bénéfices générées; l'identification des problématiques majeures; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées au projet; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des **débats** qui dénotent une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - 10 stations pilotes de suivi de l'état de santé de récifs coralliens crée depuis 1997 par l'AIDE (longue expérience dans le domaine, quasi – monopole pour cette activité aux Comores). - Selon AIDE, les communautés ont compris l'intérêt de protéger les récifs coralliens. - Conventions locales avec les pêcheurs pour protéger les récifs coralliens, négociées pendant le projet AMCC, elles ont été signées en avril 2020 avec 4 communautés pour 4 sites balisés (sur 6 prévus dans l'avenant). - Continuation des activités de suivi sur Grande Comore sous d'autres financements et coopération /complémentarité avec le PN en cours de création. (PNUD/RENAP). - Rapportage annuel de l'état des récifs aux communautés, DGEF, UdC, CEPF (réseau régional pour le suivi des récifs coralliens). 	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-estimation du budget nécessaire, nécessité d'un avenant réduisent le nombre des sites à subventionner à 6 - Rédaction du document du projet par le Conservateur du PN de Mohéli, l'équipe AIDE ne maîtrise pas le dossier (AIDE a été incapable de répondre même aux questions de base par rapport à la sous-estimation du budget). - Instabilité de l'équipe du projet (Le coordinateur a démissionné de ce projet de 15 mois) - Réunions de prise de contact avec les communautés pas très pertinentes, les stations existent depuis 1997 - Les conventions avec les pêcheurs sont signées très tardivement (4/2020), c'était un indicateur du projet (pour octobre 2018 (fin du projet). - Aucun bénéfice direct pour les communautés locales: uniquement financement des équipements pour le suivi des récifs, la sensibilisation /information des populations et du personnel de l'ONG et la formation de 3

	<p>personnes des communautés pour participer aux sorties de suivi en plonger en apnée et plonger sous – marine (action pas pertinente)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Très peu de missions de suivi des récifs (normalement 1/an/site pour les eaux pas profondes). - Suivis en plonger sous-marine pour les eaux profondes très rares et conditionnés à la prise en charge par un projet. Pertinence de cette formation pour les personnes venant des communautés locales à mettre en question. - Les 3 personnes formées en plonger des communautés ont participé 1 seule fois au suivi (avril 2020, après le cyclone Kenneth), les résultats n'ont jamais été restitués aux communautés et les gens formés n'ont pas la capacité de faire le suivi seul (ils peuvent uniquement accompagner l'équipe AIDE). - Il reste en 10/2020 toujours un solde à rembourser par l'ONG de 3.500.000 FKM (trop perçu, pas de contribution de bénéficiaire). - Suivi limité aux espèces coralliens et les poissons, aucune analyse physico-chimique n'est réalisée.
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Critical écosystème partenariat reprend le travail de suivi récifs coralliens d'AIDE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ayant un quasi – monopole pour le suivi des récifs, les capacités scientifiques de l'équipe AIDE pour le suivi ne sont jamais mises en question, (La mission n'a pas l'impression que l'équipe de terrain a vraiment les compétences pour faire le suivi scientifique des récifs).

Concernant les **visites des réalisations physiques**, il s'agissait de constater de vue les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière de suivi de récifs coralliens aux fins d'évaluation de leur pertinence technique, de leur qualité et de leurs effets/impacts réels. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. De ces visites des sites de réalisation, il ressort les **observations importantes** ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une toilette a usage d'un petit resto privé de vocation touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune visibilité de l'action à l'exception des rapports produits et les documents de convention avec les pêcheurs. - Aucune utilisation / valorisation des documents de suivi à part le rapportage. - Un panneau d'information n'était pas sur place du site visité par la mission (trou de prophète).
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec le PN en cours de création 	

De cette mission de terrain, les **principaux enseignements à retenir** sont:

- Pertinence de subventionner l'action à mettre sérieusement en question (capacités de l'équipe de terrain);
- Très mauvais rapport entre les dépenses engagées et les résultats obtenus;
- La subvention à servi au premier plan au financement de fonctionnement de l'ONG (personnel, équipement).

Résumé de la visite de terrain: UdC Herbier, localité: Grande Comore, le 30/11/2020

Projet: Aménagement des mangroves de DOMOIMBOINI pour l'atténuation des effets du changement climatique

<p>Structures /personnes rencontrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux responsables de l'action: Herbier, UdC; - Membre de l'Association des jeunes femmes; - Guardian du site. <p>Principales activités/réalisations du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisations, nettoyage et gestion participative d'un site de mangroves par une implication de la population locale; - Construction d'un centre d'accueil pédagogique pour l'éducation environnementale sur l'intérêt des espèces variées de mangrove à travers le pays (Maison Mangrove); - Aménagement écotouristique du site. <p>Principales activités non – réalisées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes activités menées, mais résultats problématiques.

La mission d'évaluation ex-post au niveau du village a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec les autorités locales, les services techniques décentralisés, les acteurs locaux et bénéficiaires finaux du projet d'une part et d'autre part des visites de terrain des réalisations.

Lors des rencontres avec les évaluateurs les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des parties prenantes locales sur le projet; la gestion du projet et la mobilisation des populations; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi & évaluation des programmations d'activités; l'appréciation locale de l'approche et des bénéfices générés; l'identification des problématiques majeures; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées au projet; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des **débats** qui dénotent une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après:

<p>Succès</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reboisement des espèces de mangrove avec réussite sur le site de 15 ha en total. - La maison est bien conçue et équipée avec des matériels pédagogiques. - Visites et potentiels pérennes pour les visites pédagogiques par des écoles. - Conscientisations de l'association des femmes. - Continuation des événements ponctuels (p.ex. jour international des mangroves en juillet 2020) et des visites par les écoles et les étudiants. - Formation des jeunes diplômés au chômage du village pour animer les séances avec les visiteurs (écoles). 	<p>Échecs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau de responsabilisation des villageois du site peu adéquate. - Nettoyage du site par les écoliers et étudiants n'avaient pas de suite après projet, problème de pérennisation, trop sporadique. - Potentialité écotouristique trop optimiste. - L'entretien régulier après projet et mise en valeur déficitaires; des affiches orientations un peu sommaire.
<p>Potentialités</p> <ul style="list-style-type: none"> - La localisation à côté de la route principale et pas loin de l'aéroport, moitié route entre le Nord et Moroni. - Quelques magasins de ravitaillement émergent à côté de la route. - Nouveau financement (projet fonds climat) pour la protection du littoral et appui de l'office de tourisme très probable. 	<p>Obstacles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trop des déchets sur le site, villages voisins pas assez sensibilisés. - Manque d'incitation financière pour les participants de l'action. - Cout de transport pour les écoliers. - Pas assez d'intérêt du site et du voisinage pour l'éco-tourisme.

Concernant les **visites des réalisations physiques**, il s'agissait de constater de vue les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière de la maison des mangroves et la réhabilitation du site de 15 ha de mangroves. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. De ces visites des sites de réalisation, il ressort les **observations importantes** ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - La maison de mangrove est fonctionnelle, bonne conception technique. - Recherche scientifique à partir du site pour les études universitaires déjà réalisée et toujours possible. - Extension de plantation des mangroves chaque année par les étudiants guidés par l'herbier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de visibilité de l'action de nettoyage sur le site, les ordures réapparaissent sur le site; - L'existence n'est pas bien signalée; panneau de AMCC en train de tomber. - Panneau solaire hors service (manque de fixations stables non-rouillés), à reprendre - Une partie d'infrastructure détruite (parasols, pavillon) par le cyclone Kenneth, réhabilitation nécessaire, mais pas encore engagée. - Affiches en bonne partie non – durables (pas plastifiées).
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Le panneau solaire à réaménager durablement. - Collaboration avec les villageois a bien commencé. - Développer des 'offres touristiques' au bénéfice de l'association du village responsabilisée pour le site. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de moyens financiers de faire fonctionner l'action. - Pas une organisation adéquate de la mairie avec les villages en voisinage pour gérer les déchets et ordures domestiques. - Potentiel actuel très limité pour les touristes non-scientifiques, aucune infrastructure adéquate pour attirer les touristes. - Les déchets partout détruisent l'expérience et la potentialité écotouristique.

De cette mission de terrain, les **principaux enseignements à retenir** sont:

- La vraie potentialité touristique est trop souvent surestimée;
- La gestion de déchets autour d'un site écotouristique est fondamental pour une expérience non-décourageant des visiteurs;
- Nécessité pour la pérennisation de ce genre d'intervention qu'il soit générateur de revenus pour l'entretien du site par la communauté.

Résumé de la visite de terrain: ONG CAP localité: Anjouan, le 18/11/2020

Projet: Appui aux activités durables en faveur de la protection de l'environnement du littoral et de la principale rivière de la commune de Ouani

<p>Structures /personnes rencontrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La directrice exécutive actuelle; - Le responsable administration et le socio-organisateur; - Membres de la communauté locale. <p>Principales activités/réalisations du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisations et mobilisations de cinq communautés dans deux communes (Bazimini et Ouani) et les écoliers sur l'intérêt de protection du littoral et dans la mise en œuvre de plantation des mangroves et autre espèces (acacia) sur le littoral; - Nettoyage des déchets dans le cours de la rivière sec (saisonnier) ou il est en passage à travers la commune d'Ouani au bord de la mer et plantation des espèces sur les rives; - Plantation des bambous sur le cours de la rivière bien en amont dans le village de Patsy et Koki. <p>Principales activités/réalisations non menées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toute activité menée, mais résultats problématiques.

La mission d'évaluation ex-post au niveau du village a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec les autorités locales, les services techniques décentralisés, les acteurs locaux et bénéficiaires finaux du projet d'une part et d'autre part des visites de terrain des réalisations.

Lors des rencontres avec les évaluateurs les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des parties prenantes locales sur le projet; la gestion du projet et la mobilisation des populations; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi & évaluation des programmations d'activités; l'appréciation locale de l'approche et des bénéfices générées; l'identification des problématiques majeures; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées au projet; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des **débats** qui dénotent une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - Une forte motivation des femmes et des jeunes à travers la mairie de Ouani et des instituteurs au début (3 mois de sensibilisation). - Quelques acacias ont survie sur la zone côtière derrière plages. - Forte mobilisation des jeunes et écoliers pour le travail bénévole. - Au départ la mairie a soutenu les interventions - Conscientisations des femmes/hommes /enfants pour garder les rues propres. - Un peu de succès pour les bambous en amont. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise conception de la problématique de déchet et la salubrité au départ; aucun site prévu pour site d'enfouissement /stockage déchets et ordures. - Non pas de locations de dépôt intermédiaire – on entasse et la rivière redistribue. - Divagations des animaux qui mangent tous les boutures. - Négligeables résultats pour les mangroves après efforts bénévoles de la communauté - Espèces mangroves non pas pris. - CAP n'a pas cherché des expertises ou conseils adéquate (DGEF pas solliciter). - Manque de temps pour revoir les modalités et changer la direction. - Bonne volonté mais éventuelles déceptions des agents de CAP. - Découragement éventuel des villageois. - Résultats difficiles a voir sauf les bambous et qq plantations sur terre privé derrière la plage.
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Il faut faire une étude préalable et de gestion pour trouver des accords pour une site de déposition des déchets. - Il faut protéger les tiges; vaut mieux protéger 	<ul style="list-style-type: none"> - Divagation des animaux. - Impossible pour la mairie de contrôler les divagations après quelque semaine de respect des villageois pour les buts du projet.

<p>20 tiges des animaux que de planter 2000 qui sont tous manger pas les caprins.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pépinières semblent avoir bien marché. 	
--	--

Concernant les **visites des réalisations physiques**, il s'agissait de constater de vue les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière de gestions d'ordures ménager, déchets plastiques et débris de tout sorte. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. De ces visites des sites de réalisation, il ressort les **observations importantes** ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - Les bambous en amont, mais leur logique de ralentir les forces énergétiques des débits des rivières ne semblait pas très pertinent dans les zones bien couvertes et boisées. Ces bambous vont servir pour les matériaux a récolter pour les petites constructions et autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune visibilité de l'action de nettoyage des bords de la rivière et des plantations des mangroves. - Les ordures et rejets plastiques nettoyés retrouvent leur place dans la nature. - Les familles donnent les ordures aux enfants pour les rejeter dans la rivière. - Un panneau d'information n'était pas associé avec l'action le long de la rivière (bonne chose pour l'AMCC vu l'état dégradé du site).
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec la mairie a bien commencé avec le lancement du projet en ville et dans les 5 communautés. - De plus grands apports bénéfiques aurait été de rebâtir/renforcer le chemin le long de la rivière (saison de pluie, dec-fev) avec des bâtons /bambous vertical, des rochers et des vieux pneus sécurisant et protecteur des futurs arbres. - Un jour... des incinérateurs de technologies neufs, non-polluant et abordables /de bonne marché. - Les agents de CEPF, voir les moyens de recycler les plastiques pour faire des pavés (ref ONG ID). 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de moyens de contrôler les animaux. - Pas un accord et une organisation adéquate, même pas une volonté des responsables de gouvernement pour trouver une ancienne carrière ou dépôt déchets clôturé au pied des montagnes, une bonne route pour son accès et un system de transport des déchets des localisations désignées dans tous les quartiers. -

De cette mission de terrain, les **principaux enseignements à retenir** sont:

- Pertinence de poser des questions sur l'action prévue au niveau de protection et des entretiens des tiges/ plantations (animaux du voisinage);
- Très mauvais rapport entre les dépenses engagées et les résultats obtenus;
- La subvention a peu servi à la facilitation de l'action, presque toutes les interventions dépendent de bénévolat.

Résumé de la visite de terrain: ONG ID, localité: Anjouan, le 18/11/2020

Projet: Efficacité énergétique et cuisson économe pour la résilience des communautés au changement climatique (2E3C)

<p>Structures /personnes rencontrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Association des femmes pour la vulgarisation des FA, soudeur / constructeurs des FA, utilisatrice des FA, dépôt de vente des FA (revendeuses des FA); - ID: Ancienne responsable FA, assistant coresponsable programme efficacité énergétique filière Ylang, Siège ID (coordinateur pays et responsable de programme à distance par skype). <p>Principales activités/réalisations du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation aux cuiseurs économes (grand modèle); - Formation des soudeurs; - Appui aux associations de vulgarisation des FA et à la distribution des FA. <p>Principales activités/réalisations non menées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisations quantitatives significativement en dessous des prévisions.

La mission d'évaluation ex -post au niveau du village a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec les autorités locales, les services techniques décentralisés, les acteurs locaux et bénéficiaires finaux du projet d'une part et d'autre part des visites de terrain des réalisations.

Lors des rencontres avec les évaluateurs les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des parties prenantes locales sur le projet; la gestion du projet et la mobilisation des populations; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi & évaluation des programmations d'activités; l'appréciation locale de l'approche et des bénéfices générées; l'identification des problématiques majeures; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées au projet; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des **débats** qui dénotent une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - Continuation des activités avec les soudeurs et les associations dans le cadre du projet de vulgarisation des petits modèles FA jusqu'à 4/2020 (financement AFD, COI). - Organisation des soudeurs en club (après AMCC) pour la fabrication et la vente des FA - Soudeurs font à fonds propres des tours de démonstrations des FA dans les villages pour trouver des nouveaux clients (6 sorties après le projet). - Adaptation d'approche par les soudeurs : production des FA grand modèle pour les mettre à location (1 soudeur a déjà 9 plus 2 en construction). - Sensibilisation réussite pour l'utilité des cuiseurs économes. La demande de location pour les grandes fêtes ponctuelles auprès des soudeurs est très élevée. - Initiatives propres des soudeurs de négocier la vente aux institutions (gendarmeries, camps militaires). - Vulgarisation des FA à travers des associations a été pendant la vie du projet opérationnelle, elles ont vendu la majorité des FA. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun suivi post – projet effectué malgré la présence de l'ONG ID sur place après la fin du projet successeur (FA petit modèle – AFD jusqu'à 4/2020). Le personnel recruté pour le projet est parti à la fin du contrat. Il n'y a pas de durabilité après - projet avec cette approche de recrutement par les ONG selon les marchés avec les bailleurs. - Très forte surestimation du marché potentiel pour les cuiseurs économes grand modèle, uniquement quelques institutions sont prêtes à les acheter (camps militaires, stations des gendarmes). La population fait l'utilisation ponctuelle pour les grandes fêtes, mais elle n'achète pas (prix : 30.000 KMF), elle loue uniquement (1.500 KMF/jour). - Les associations féminines de vulgarisation des FA bien opérationnelles pendant et avec l'appui du projet, ne fonctionnent plus aujourd'hui, malgré leur proximité d'un soudeur capable pour la fabrication. La durée d'accompagnement était trop courte pour une durabilité, le niveau de maturité organisationnelle des associations est trop bas pour un esprit commercial pour la vulgarisation des FA au profit des associations, malgré la présence des demandeurs (petit modèle). - Approche d'utilisation des revendeuses ayant des

<ul style="list-style-type: none"> - Introduction d'un nouveau produit technique pour réduire la consommation du bois-énergie 	<p>boutiques pour d'autres choses (vêtement, ...) pas porteuse, l'intérêt à revendre les FA est très limité car la marche de bénéfice n'est pas élevée et elles ont des autres produits à vendre. Très peu des FA ont été vendues par cette chaîne.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extension à Grand Comores n'était pas un grand succès, sur les 3 soudeurs à Grande Comore, membre du club, 2 ont abandonné la fabrication (manque de demande). - Mécontentement d'ID avec le suivi par l'AMCC (10 visites en 12 mois, annoncées à la dernière minute et mal organisées car les résultats des visites précédentes parfois par d'autres gens d'AMCC n'ont pas été pris en compte, répétition des suivis, notamment financiers). - Extension à Grande Comore n'a pas bien marché (1/3 soudeurs formés continu, pas de demande des FA, insuffisance de sensibilisation par ID).
<p>Potentialités</p>	<p>Obstacles</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le projet pilote fait partie d'un programme plus large (4 pays) d'ID pour le cuisson économe 2018 – 2021. 	<ul style="list-style-type: none"> - Hors AMCC: La pertinence du projet successeur (AFD) pour les petits modèles des FA est à mettre en question pour le milieu urbain aux Comores, ou les gens utilisent déjà beaucoup le gaz, le pétrole ou l'électricité pour la cuisine (marche arrière avec la promotion d'utilisation du bois dans ce milieu).

Concernant les **visites des réalisations physiques**, il s'agissait de constater de vue les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière des cuiseurs économes grand modèle aux fins d'évaluation de leur pertinence technique, de leur qualité et de leurs effets/impacts réels. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. De ces visites des sites de réalisation, il ressort les **observations importantes** ci-après :

<p>Succès</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les standards techniques sont bien respectés par les soudeurs. - Economie du bois bien approuvée pour les cuiseurs économes grand modèle. 	<p>Échecs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commercialisation de 47 FA grand modèle pendant AMCC et de 19 après AMCC est largement en dessous de la cible de 200 envisagée.
<p>Potentialités</p>	<p>Obstacles</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Motivation des soudeurs du club. 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement technique des ateliers, uniquement 3/12 sont capables de faire toute la construction seul ; les ruptures de l'électricité bloquent souvent les travaux (aucun atelier dispose d'un groupe électrogène).

De cette mission de terrain, les **principaux enseignements à retenir** sont:

- L'importance d'une étude de rentabilité préalable pour connaître les potentialités réelles d'un nouveau produit (cuisson économes grand format) avant l'envoi d'une proposition du projet.
- Il faut prévoir un accompagnement assez long des associations de vulgarisation, notamment des associations des femmes, pour créer un esprit commercial motivant à la continuation de vulgarisation/de commercialisation à leur niveau. C'est impossible à réaliser pendant un projet court de quelques ans (AMCC + AFD font ~2,5 ans).
- Passer directement par les soudeurs formés et motivés pour la commercialisation sans d'autres intermédiaires est l'approche la plus porteuse s'il n'y a pas la possibilité d'accompagner les associations de vulgarisation à moyen /long terme.

Résumé de la visite de terrain: ONG ObEn (Objectif Environnement) : Anjouan, le 19/11/2020

Projet: Appui à la Résilience aux Changements Climatiques par la Gestion Durable des Sols, la Reforestation et le Maraichage à Koni Djodjo

<p>Structures /personnes rencontrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le directeur de l'ONG (universitaire); - Le coordinateur des activités (universitaire); - Un membre du comité de suivi des interventions (f) des autorités de KD; - Quelque quatre bénéficiaires de l'action (exploitants). <p>Principales activités/réalisations du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des autorités communales de Koni Djodjo; - Formations des groupes cibles pour le maraichage (embocagement, fertilisations naturelles de sols, l'usage rationnel des engrais et produits phyto - sanitaires); - Construction de citerne d'eau carre (3x3x2m de haut) dans les parcelles, alimenté d'une source et micro-construction de barrage de captage dans une cuvée loin en amont (avec adduction en tuyaux plastiques); - Techniques de maraichage de contre saison assurées par le stockage de l'eau; - Une pépinière et reboisements sur 24 ha dans les hautes pentes du bassin versant; <p>Principales activités/réalisations non menées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toute activité menée, mais résultats d'envergure limités, 90 parcelles où sont. 50 foyers /500 m2.

La mission d'évaluation ex-post au niveau du village a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec les autorités locales, les services techniques décentralisés, les acteurs locaux et bénéficiaires finaux du projet d'une part et d'autre part des visites de terrain des réalisations.

Lors des rencontres avec les évaluateurs les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des parties prenantes locales sur le projet; la gestion du projet et la mobilisation des populations; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi & évaluation des programmations d'activités; l'appréciation locale de l'approche et des bénéfices générées; l'identification des problématiques majeures; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées au projet; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des **débats** qui dénotent une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après:

Succès	Échecs/Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - En fin de saison sèche tout apparence de bonne couverture et pratiques de l'agriculture sur pente. - Manioc, choux, tomates, carottes, petit pois comorien, patate douce. - Quelques parcelles embocagées (pas toutes) avec animaux aux piques - contribution des engrais biologiques. - Bénéficiaires de formation (50) contribuent leur main d'œuvre, leurs intérêts à faire. - Prolongation de la saison et meilleur prix dans le marché hors saison. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ambition hors du citerne construit est un peu restreinte; réservoir genre piscine en plastique existait depuis projet antérieur (3 nouvelles citernes en plastique « troués par les rats »). - ObEn donc travaille dans la zone avec dépôt/bureau dans un village de la vallée (leur chasse gardé). PNUD et ARAF ont leur domaine d'intervention aussi. - Questions de vraie différence par a rapport situation « sans projet »: une dizaine de famille ont accès à l'eau par gravité en contre saison. - Réseau d'eau un peu sommaire (aucune évidence de 27 fontaines aménagées). - Fonctionnements de l'apport d'eau pas vérifiés hors saison de pluie.
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - De faire à plus grand envergure avec plusieurs réservoir plus grands et bien situé sur des bonne fondation. - Intermédiaires dans la chaine de valeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Questions de coordination de groupe de bénéficiaires; entretien de la source et la construction qui protège la source et l'adduction d'eau.

viennent sur place pour l'achat si l'exploitation a une plus grande échelle.	- Saison pluie deviens trois mois au lieu de cinq - Assurance de bonne pratique de l'utilisation des produits phyto - sanitaires.
-	

Concernant les **visites des réalisations physiques**, il s'agissait de constater de vue les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière de maraichage gestions d'ordures ménager, déchets plastiques et débris de tout sorte. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. De ces visites des sites de réalisation, il ressort les **observations importantes** ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - Constructions de réservoir d'eaux pour l'irrigation (et à boire pour les douzaines de bœufs à pique, très peu). - L'exploitation a l'air de continuer et reste durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Les exploitants viennent de loin (une heure de marche à pied) pour travailler dans les champs. C'est une problématique pour la gestion du système d'irrigation (coûteuse).
Potentialités	Obstacles
	<ul style="list-style-type: none"> - Réplicabilité - Risques de débit adéquat en provenance de la source. - Entretien de barrage de captage à faire - 3 citernes de plastiques trouées par les rats - Nécessité d'entretenir toutes les structures et bien filtre l'eaux des tuyaux de tout sédiment qui peut mener à un blocage (le siphonage nécessaire). - Beaucoup de questions cout-bénéfices de l'action. Irrigation sur collines et cote pentue doit être bien contrôlé - Pas possible de comprendre vraiment le nombre de personne bénéficiaires

De cette mission de terrain, les **principaux enseignements à retenir** sont:

- Importance de l'entretien de la cuvette de capture de la source, et le débit effectif de cette source.
- La question de coût - bénéfice de l'action vis à vis le nombre réduit des vrais bénéficiaires.
- Presque toute l'intervention dépendait de bénévolat. On peut penser que la large partie de subvention à servi au financement de fonctionnement de l'ONG.

Résumé de la visite de terrain: ONG Mlezi: Anjouan, le 20/11/2020

Projet : Appui à la Résilience aux Changements Climatiques par la Gestion Durable des Sols, la Reforestation et le Maraîchage à Koni Djodjo.

Structures /personnes rencontrées:

- Le directeur de l'ONG (ancien de service forestier);
- Une douzaine d'habitants bénéficiaires du village de Papani (site Habouchiya).

Principales activités/réalisations du projet:

- Construction de deux citernes de 18m3 pour servir 45 foyers/familles;
- Formation d'exploitants (en totalité 90 foyers/familles) dans le maraîchage irrigué et en plantation d'espèce forestière;
- 90 kits de matériels/outils agricoles au profit des paysans.

Principales activités/réalisations non menées:

- Reboisements de 15-20 hectare de terrain érodé, peu d'embocagement mené;
- La révision de projet non réaliste d'alimenter à partir d'une source abondante située à 4km du site.
- « La mise en place d'un système classique d'irrigation » qui selon le rapport narratif a remplacé des kits d'irrigation goutte à goutte;
- Sensibilisations de communautés voisines pour l'abandon de l'extraction de sable a la mer en faveur de l'agriculture montre peu de réalisme et était abandonné.

La mission d'évaluation ex-post au niveau du village a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec les autorités locales, les services techniques décentralisés, les acteurs locaux et bénéficiaires finaux du projet d'une part et d'autre part des visites de terrain des réalisations.

Lors des rencontres avec les évaluateurs les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des parties prenantes locales sur le projet; la gestion du projet et la mobilisation des populations; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi & évaluation des programmations d'activités; l'appréciation locale de l'approche et des bénéfices générées; l'identification des problématiques majeures; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées au projet; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des **débats** qui dénotent une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après:

Succès	Échecs/Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Construction de deux citernes bien construites au profit de quelques demi douzaines de familles. - Travail pour un mois de 8 individus sur les citernes avec le maître d'ouvrage et ses artisans. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise proposition au départ sur l'idée de faire des impluviums en plastique pour captage de l'eau de pluie des tôles galvanisé. - Changement de conception 3 mois après commencement. - Deuxième proposition irréaliste de captage d'une source a 4 km abandonné (tardivement) pour les citernes qui remplacent les impluviums. Petit bassin de captage apparemment construit loin dans les collines mais coût de tuyaux pas abordables, donc abandonné. - Aucune étude préalable pour aligner les apports d'eau potentiels, la taille des citernes, les tuyaux et les surfaces à irriguer. - Accords informels finalement fait pour l'apport de l'eau d'un citerne/source en amont qui sert une unité de distillation ylang ylang. - Les problèmes dépassent beaucoup les capacités d'accompagnement et de suivi de l'ONG qui n'accompagnaient pas assez les paysans. - Critères de localisation de citernes pas bien pensés – dépendait il paraît de qq exploitants. - Robinets sur les citernes non fonctionnelles (jamais existant), coût ~ €50 pour chaque citerne et main

	<p>d'œuvre ; il faut grimper sur le toit avec les arrosoirs et les manipuler à travers un petit trou (35x50cm), un défi pour les faire sortir avec l'eau. La surface actuellement « irriguée » à la main est une parcelle de 20x20m, effectivement traitée goutte à goutte à la main.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune confiance dans les chiffres d'achèvement (%) présentés dans le rapport narratif final ; faiblesse de suivi et de vérification des réalisations atteintes.
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Il faut des robinets, tuyaux et comité gestion avec forfaits en mesure avec les bénéficiaires actuels des participants (potentiels) pour l'assurance de l'entretien à l'avenir et d'une meilleure valeur ajoutée de l'intervention - Personne n'habite dans le lieu, pas d'animaux, donc l'apport sert à très peu de chose, tomates sur un petit surface pour quelques individuelles. - 	<ul style="list-style-type: none"> - Le relief et les distances entre village et champ praticable pour l'irrigation : un échec majeur. Seulement une parcelle semblait convenable, et elle n'est pas en aval de la citerne mais à côté, nécessitant des arrosoirs. - Pente trop précipiteuse. - Manque de comité d'usage, mais effectivement peu de familles profitent, pas de réseau de tuyaux en aval. - Pas d'habitants pour bénéficier de l'eau pour les jardins (3-4 km - deux heure aller-retour) ; De bonne eau potable, un peu gaspillée.

Concernant les **visites des réalisations physiques**, il s'agissait de constater de vue les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière d'irrigation. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. De ces visites des sites de réalisation, il ressort les **observations importantes** ci-après :

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - 2 citernes bien construit mais elles semblent trop grand pour les besoins d'eau de quelques exploitants actuels (90 parcelles /familles prévus comme bénéficiaires). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les exploitants viennent de loin (une heure de marche a pied) pour travailler dans les champs. - Nécessité des accords pour l'utilisation de l'eau de source/citerne avec les autres. - Risque problématique pour la gestion d'un système d'irrigation coûteux.
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de questions coût-bénéfice de l'action. Irrigation sur collines et côté pentue doit être bien contrôlé. - Pas possible de comprendre vraiment le nombre des personnes bénéficiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en valeur des citernes semble très douteuse. L'ONG ne travaillent plus avec les paysans. Il faut encore rechercher des fonds pour une capitalisation. - Paysans non formés pour prendre les décisions nécessaires pour compléter l'action: investir dans deux robinets de sortie des citernes et établissement des règles d'usage entre bénéficiaires. - Risque de conflits pour accès à la source possible, - Risque de vol des tuyaux la nuit.

De cette mission de terrain, les **principaux enseignements à retenir** sont :

- Importance des études préalable pour un aménagement d'irrigation autour de la source d'eau.
- Plusieurs questions s'imposent : sécurité des tuyaux (loin de village); localisations optimales de réservoir/citerne, et bien sûr la réflexion sur le relief et la superficie des parcelles irrigables.
- La valeur ajoutée vis à vis les nombres de bénéficiaires doit être la référence fondamentale pour l'appréciation « coût – bénéfice ».
- La gestion des fonds, le suivi et la prise de décision professionnelles nécessitent des expériences pertinentes de l'ONG retenue et ses agents.
- Importance de compétence large et expérimentée du comité de sélection des projets pilotes.

Résumé de la visite de terrain: ONG AMVT, localité: Anjouan, le 20/11/2020

Projet: Projet d'amélioration des conditions de vie et de renforcement de la résilience et d'adaptation des exploitants du site de Mlimajou Pangani en zone côtière de Chicojou face au changement climatique

<p>Structures /personnes rencontrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président et chargé de S/E de l'ONG; - Président du comité de gestion du site et 5 membres/bénéficiaires. <p>Principales activités/réalisations du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des parcelles agricoles et réhabilitation des sols dégradés, reboisement; - Construction d'une citerne et kits d'irrigation; - Distribution des semences résilientes et banque de semences; - Formations techniques et organisationnelles du comité de gestion et des 100 membres. <p>Principales activités/réalisations non menées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citerne sert à l'abreuvement de bétail, mais pas à l'irrigation (mauvais emplacement pour l'agriculture et vol des tuyaux en 2019).

La mission d'évaluation ex -post au niveau du village a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec les autorités locales, les services techniques décentralisés, les acteurs locaux et bénéficiaires finaux du projet d'une part et d'autre part des visites de terrain des réalisations.

Lors des rencontres avec les évaluateurs les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des parties prenantes locales sur le projet; la gestion du projet et la mobilisation des populations; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi & évaluation des programmations d'activités; l'appréciation locale de l'approche et des bénéfices générées; l'identification des problématiques majeures; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées au projet; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des **débats** qui dénotent une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - Comité de gestion toujours actif et augmentation des membres de 100 (AMCC) à > 200 aujourd'hui, continuation de la banque de boutures et de semences avec distribution aux nouveaux adhérents. - Formation technique assez long (12 jours) par AMVT pour bien maîtriser les techniques. - Suivi régulier post – AMCC par AMVT (chaque 3 mois). - Vulgarisation des techniques efficaces déjà utilisées par un projet FIDA dans les années 1980 – 1990. - Transformation des extracteurs de sable (érosion côtière) en agriculteurs avec plus de revenus qu'avant. - Mise en valeur d'un bassin non – exploitable avant. - CRDE a mis à la disposition permanente d'AMVT un bureau après AMCC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais choix d'emplacement de la citerne (trop bas sur la colline, sols inadaptés pour le maraichage /agriculture). - Vol des tuyaux de sortie de la citerne en 2019. - Citerne ne sert pas à l'irrigation, uniquement à l'abreuvement des animaux.
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Motivation forte du comité de gestion et des membres (population pauvre sans beaucoup d'alternatives à l'agriculture et à l'extraction du sable). - Bonne coopération AMVT – CRDE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de la route pour l'évacuation des produits. - Saison de pluie très courte (3 mois). - La seule source (là où il y a la citerne) plus bas sur la colline que les parcelles de production à arroser. - Grande difficulté d'AMVT de mobiliser leur

	25% de contre - partie, nécessité de prendre un crédit et de faire la cotisation des membres pour régulariser la situation. AMVT va préfère dans l'avenir les contrats de prestation de service.
--	--

Concernant les **visites des réalisations physiques**, il s'agissait de constater de vue les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière d'aménagement des parcelles / maraichage aux fins d'évaluation de leur pertinence technique, de leur qualité et de leurs effets/impacts réels. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. De ces visites des sites de réalisation, il ressort les **observations importantes** ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne application des techniques (Embocagement, animaux attachés, fertilisation du sol, pépinières individuelles pour les légumes, arbres fruitiers en partie encore vivant). - Constructions individuelles des impluviums en cours. - Utilisation des kits d'irrigation (arrosoirs, mat agricole), en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> - Arbres fruitiers ne poussent pas toujours bien (sont petits après 3 ans et plusieurs espèces ne marchent pas p.ex. orangers). - Activité de la pépinière pour les arbres fruitiers et forestiers abandonnée après le projet. - Le reboisement des terres dégradées est en pratique la plantation de quelques arbres dans chaque parcelle individuelle, mais pas la réhabilitation de 15 ha dégradés comme prévue dans le document du projet.
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Inter-aide des membres pour la construction des impluviums individuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens limités d'AMVT (actuellement uniquement un financement dans le secteur de santé). - Capacités potentielles des impluviums individuelles assez réduites avec seulement 3 mois de pluie.

De cette mission de terrain, les **principaux enseignements à retenir** sont:

- Petite ONG avec bon contact avec la population et des résultats intéressants sur le terrain, mais les conditions des contrats de subvention (contribution de 25% du budget) sont très dures pour ce type des ONG avec très peu d'autres sources de financement.
- La décision de construire la citerne malgré le site non - utilisable pour l'irrigation n'est pas compréhensible. Elle s'explique uniquement par la localisation de la source utilisée pour l'alimentation, mais il a été clair qu'elle ne peut pas servir à l'irrigation des parcelles qui se trouvent beaucoup plus haut sur le relief. Dans ce cas il serait mieux de ne pas construire que de dépenser l'argent uniquement parce que la citerne fait partie du contrat.
- Le projet touche vraiment les gens les plus pauvres et la pauvreté est une bonne motivation à agir.

Résumé de la visite de terrain: ONG DAHARI, localité : Anjouan, le 21/11/2020

Projet: Les populations démunies rurales des Comores améliorent leurs revenus en renforçant sur Anjouan des zones communautaires agricoles et marines résilientes au changement climatique.

<p>Structures /personnes rencontrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur adjointe au siège de Dahari; - Animateur agricole et comité de gestion de zone irriguée par une nouvelle citerne; - Animateur Dahari projet pêche et les responsables pêche à pied et pêche au large, avec membres de comité de gestion et bénéficiaires de pêche à pied. <p>Principales activités/réalisations du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (région de Moya); - Construction de citerne, formation et mise en place de comité de gestions au bénéfice de 574 agriculteurs (issus de 10 villages); 430 parcelles nouvellement irriguées (324 exploitants); - Les comités de gestion de trois anciens périmètres irrigués ont été accompagnés et redynamisés. <p>Pêche (villages de Vassi, Dzindri et Salamani)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion communautaire des ressources marines ; fermeture temporaire de zone, impliquant majoritairement les pêcheuses à pied (mai à septembre 2018) de l'association femmes « Maecha Bora »; - La mise en place d'un Dispositif de Concentration de Poissons (DCP) portée par un accord de collaboration avec l'association locale de pêcheurs « Malezi Mema » dont 150 pêcheurs de la commune de Vouani. <p>Remarque:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisations quantitatives des interventions agricoles significativement au-dessus des prévisions.
--

La mission d'évaluation ex -post au niveau du village a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec les autorités locales, les services techniques décentralisés, les acteurs locaux et bénéficiaires finaux du projet d'une part et d'autre part des visites de terrain des réalisations.

Lors des rencontres avec les évaluateurs les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des parties prenantes locales sur le projet; la gestion du projet et la mobilisation des populations; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi & évaluation des programmations d'activités; l'appréciation locale de l'approche et des bénéfices générés; l'identification des problématiques majeures; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées au projet; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des **débats** qui dénotent une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement agricole résilient et durable de l'envergure prévu est à voir deux ans après fin de pilotage. - Évident: appréciation des exploitants de leurs réussites dans la maraichère (entre eux des femmes 'champions'). - Fonctionnement deux ans après; des comités de gestion formés et autonome. - Réseau d'irrigation et citerne fonctionnent et sont entretenus ; les bénéficiaires mettent à côté leur contribution pour ce fonctionnement et l'entretien. - Agréement pour l'élimination de pêche à pied à harpon en fer, en faveur de bois de bambou, pour protéger le corail du littoral. 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelque mécontentement de suivi par l'AMCC. Critères d'éligibilité toujours une raison de délai et petite disputation. - Pour la pêche au large (des hommes) il y a des individus qui ne sont pas prêts à suivre les idées de décision collective et réglementaire de l'association. Ils sont toujours invités aux réunions de réflexion et d'aménagement du secteur.
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Pas vraiment potentialité de capitalisation, mais évidemment 'réplicabilité' des actions bien fondées. 	<ul style="list-style-type: none"> - La période limitée de réalisation des résultats du projet en 15 mois.

<ul style="list-style-type: none"> - La philosophie de Dahari soutient la gestion autonome des paysans. - Le fait que Dahari continue une présence dans la zone assure la pérennisation. - La culture des agents de Dahari est d'être à l'écoute des gens, de mettre l'accent sur l'engagement et la participation ; la formation efficace, de bienveillance et l'apprentissage des formateurs dans les réalités des clients-bénéficiaires. - La composante pêche est une nouvelle initiative (depuis 2017). A voir après quelques ans : les potentialités d'une gestion communautaire au bénéfice de tous, et de la conservation des espèces et la protection du littoral et des récifs. 	
---	--

Concernant les **visites des réalisations physiques**, il s'agissait de constater de vue les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière d'irrigation et de gestion communautaire des zones de pêche aux fins d'évaluation de leur pertinence technique, de leur qualité et de leurs effets/impacts réels. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. De ces visites des sites de réalisation, il ressort les **observations importantes** ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - Une citerne en contre-saison déborde de l'eau de source et le réseau construit à toute apparence de bien fonctionner. - Les comités de gestion de l'eau sont pérennisés. - Les agriculteurs diversifient leurs culture (chou betterave, carotte, etc), production impressionnante. - Le projet a réussi à décourager le déboisement des zones de forêt en amont, éponge qui fournit l'eau de source. - Durabilité et résultants positifs face aux questions du changement climatique. - Recherche socio-économique et technique de pêche (pièges poisson à panier) et conservation des poulpes (séchage, etc). 	<ul style="list-style-type: none"> - Prix de tomate en baisse (sur-production), chaine de valeur économique de marché à poursuivre/développer. - Question de produits phyto - sanitaires nocifs.
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - La répliation du modelé et de citerne dans les vallées à côté de ces zones suite aux études préalables. - Intérêts (jalousie !) des paysans d'autres bassins non - servis par l'irrigation et citernes d'eau de source. - Dahari cherche toujours la participation, et partage de l'information sur le progrès des projets avec les mairies, et des gendarmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour le volet pêche c'est la mentalité de certains pêcheurs vis à vis une zone de fermeture.

De cette mission de terrain, les **principaux enseignements à retenir** sont:

- L'importance des expériences préalables de l'ONG et ses cadres (capacités), et des propositions cohérentes, réalistes et bien budgétisés au départ pour mener de bons projets avec des résultats positifs et une durabilité assurée.
- Avantage de travailler avec les ONG bien insérer avec des capacités 'd'acquisition des fonds', expertise technique et de comptabilité.
- L'avantage de Dahari est que le projet pilote a pu être inséré dans leur programme plus large de développement durable sur Anjouan (et autres îles) à moyen terme. De ce fait l'ONG est aussi moins/pas dépendant de la continuation de l'AMCC, et de l'approvisionnement ponctuel des fonds d'argent pour le mobilisation et avancement des interventions.
- Il faut toujours prévoit un accompagnement et engagement solide pour le développement. 15 mois ne suffit pas pour mettre en place des microréalisations et des associations de gestion et de suivi.

Résumé de la visite de terrain: ONG ARAF, localité : Anjouan, le 23/11/2020

Projet: Projet de Protection des Bassins Versants de Koni et d'Amélioration des Revenus en Milieu Rural / PPBVKARMR

Structures /personnes rencontrées:

- Président, équipe de la ferme expérimentale et secrétaire de l'ONG;
- Quinzaine des membres de la « chaine de solidarité », site d'aménagement et AGR Koni -Ngoni;
- Coopérative du site irrigué et Maire de Mavorojou (maraichage intensive).

Principales activités/réalisations du projet:

- Aménagement (emboucement, reboisement, agriculture durable, LAE, AGR);
- Maraichage intensive, irrigation;
- Ferme expérimentale et formations AGR et techniques agricoles.

Principales activités/réalisations non menées:

- Mise en exploitation du site irriguée (construction citerne et réseau principal d'irrigation terminée à la fin du projet);
- Multiplication et distribution des fiches techniques (rédigée mais pas de budget pour la multiplication).

La mission d'évaluation ex -post au niveau du village a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec les autorités locales, les services techniques décentralisés, les acteurs locaux et bénéficiaires finaux du projet d'une part et d'autre part des visites de terrain des réalisations.

Lors des rencontres avec les évaluateurs les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des parties prenantes locales sur le projet; la gestion du projet et la mobilisation des populations; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi & évaluation des programmations d'activités; l'appréciation locale de l'approche et des bénéfices générés; l'identification des problématiques majeures; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées au projet; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des **débats** qui dénotent une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - Emboucement/agriculture résiliente/ LAE/ reboisement avec (365 personnes (~150 ha) pendant AMCC est passé à > 500 personnes (~250 ha) aujourd'hui et l'extension continue à l'initiative de la population (chaine de solidarité). - Système pour l'extension / multiplication des boutures décidé par la communauté et bien fonctionnel. - Formations en AGR (élevage des poules) par ARAF (AMCC) et succession par GEF – SGP pour l'achat des poules, 24 poulaillers fonctionnels pour les femmes dans le village Koni Ngoni. - Vulgarisation des variétés (semences) et techniques agricoles résilientes. - Autofinancement de la ferme expérimentale par la vente des produits et des formations payantes. - Approche ARAF de mettre en valeur les spécificités de chaque localité (chaine de solidarité, les coutumes locales,..), pas de structuration stéréotype de l'organisation de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérative de gestion du site irrigué n'a pas les capacités pour bien gérer le site. L'entretien du système d'irrigation fonctionne moyennement (nettoyage 2 fois par an à la place de 4 prévus), mais les questions de branchement individuel au réseau (jalousies, demandes non justifiées) et le développement des nouveaux marchés après la perte des anciens acheteurs (qui ont achetés ~800 tonnes d'oignons/an) suit au changement de la politique dépassent la coopérative. - La population n'arrive pas à mobiliser l'argent pour le branchement individuel (coût pour les tuyaux et robinets ~60.000 KMF/ parcelle) au réseau principal d'irrigation, cette approche du projet a été trop optimiste. - Grandes difficultés d'ARAF pour la mobilisation de la contre – partie (20%) et formations en procédures UE tardive. - Budget ARAF pas suffisant pour travailler avec les 4 communautés et pour réaliser la totalité des activités (multiplication / distribution des fiches techniques, installation du réseau secondaire d'irrigation après le constat que les gens n'arrivent pas à financer

	le branchement individuel.
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - La bonne solidarité de la communauté locale (Koni Ngoni). - Ressource en eau abondante sur le site d'irrigation et ancien système (époque coloniale) des canaux ouverts dégradé mais toujours exploité. - Potentiellement ~800 parcelles à mettre en valeur par des cultures intensives (irrigation) dans ce bassin (en cas de développement d'une nouvelle chaîne de commercialisation). 	<ul style="list-style-type: none"> - Site d'irrigation: La mauvaise gouvernance locale a retardé la réalisation (l'ancien maire demandait à l'ONG de l'argent pour faire la construction de la citerne, le Commissaire de production insistait sur le branchement gratuit de sa parcelle au réseau d'irrigation). - Grandes difficultés de commercialisation de la production maraichère, découragement des producteurs et pauvreté.

Concernant les **visites des réalisations physiques**, il s'agissait de constater de vue les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière d'aménagement agricole, d'irrigation, AGR et ferme expérimentale/de formation aux fins d'évaluation de leur pertinence technique, de leur qualité et de leurs effets/impacts réels. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. De ces visites des sites de réalisation, il ressort les **observations importantes** ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - Très bon aménagement complet (emboucement, reboisement, terrasses, vaches attachées, compostières), technologies bien respectés et adaptations par les bénéficiaires pour la LAE eux – mêmes après le projet à Koni Ngoni. - Construction d'une citerne de 63 m³ avec un réseau d'irrigation principal bien conçu de 2 km de longueur avec la possibilité de branchements secondaires chaque 100 m, captage d'eau bien aménagé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Périmètre irrigué fortement sous-valorisé avec 10 branchements individuels pour l'instant (manque de moyens financiers des bénéficiaires potentiels).
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des nouvelles filières de commercialisation des produits maraichers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ferme expérimentale actuellement en plein déménagement (avec déplacement des plantations, poulaillers, matériaux fixes financés par l'UE,...) car le propriétaire réclame sa nécessité du site à la fin 2020.

De cette mission de terrain, les **principaux enseignements à retenir** sont :

- Malgré le fait que ARAF est une petite ONG locale, ils ont des très bons résultats sur le terrain avec des bonnes analyses préalables, des conceptions des actions pertinentes et un suivi des impacts.
- Une approche auprès des bénéficiaires finaux impliquant fortement le savoir – faire local, les spécificités socio-culturelles de la localité et la responsabilisation de la population pour l'action est très porteuse, mais sa mise en œuvre pendant un projet court (15 mois) est très difficile et les risques de retard sont nombreux.
- La ferme expérimentale avec formations payantes des intéressés permet bien le développement des technologies pour une augmentation de la productivité pour des multiples filières agricoles et la vulgarisation des technologies innovantes (AGR d'aviculture, de transformation,...), néanmoins une la nécessité de développement des chaînes de commercialisation s'impose aussi, notamment pour les sites potentiels de grande production maraichère.

Résumé de la visite de terrain: CRDE Domoni, localité: Anjouan, le 24/11/2020

Projet: Mieux vivre en préservant l'environnement et notamment les terres agricoles par une production et une diffusion massive de compost à base de déchets organiques dans le cadre du projet de gestion durable et responsable des déchets ménagers de Domoni

<p>Structures /personnes rencontrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le directeur du CRDE; - Le responsable du projet à la mairie de Domoni; - Une douzaine d'animateurs de CRDE, bénéficiaires de la communauté locale. <p>Principales activités/réalisations du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisations de la population de la ville de Domoni, et du village de Bambao Mtsanga, de la nécessité de faire un tri sélectif des déchets ménagers; - Valorisation de la plateforme dans le village de Bambao pour la transformation des ordures en compost utilisable pour l'agriculture, la démonstration des cultures possibles et la commercialisation des sacs de compost; - Système de gestion et collecte des ordures organiques et biodégradables de la communauté en partenariat avec la mairie (camions et transports) avec écotaxe. <p>Principales activités/réalisations non menées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toute activité menée, mais résultats problématiques par rapport à la durabilité.

La mission d'évaluation ex-post au niveau du village a comporté essentiellement deux (2) activités majeures. Il s'agit de l'organisation de rencontres avec les autorités locales, les services techniques décentralisés, les acteurs locaux et bénéficiaires finaux du projet d'une part et d'autre part des visites de terrain des réalisations.

Lors des rencontres avec les évaluateurs les points abordés ont porté sur les appréciations ainsi que les perceptions des parties prenantes locales sur le projet; la gestion du projet et la mobilisation des populations; la participation des bénéficiaires aux processus d'identification, d'exécution et de suivi & évaluation des programmations d'activités; l'appréciation locale de l'approche et des bénéfices générées; l'identification des problématiques majeures; l'analyse des difficultés et/ou contraintes liées au projet; l'identification d'axes d'améliorations possibles autant de la démarche que en ce qui concerne les activités.

A l'issue des **débats** qui dénotent une bonne compréhension du projet, de sa démarche et de sa philosophie, mais au-delà tout l'intérêt et la motivation des populations il ressort les principaux constats ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - Une motivation de gens (femmes et jeunes) à travers la sensibilisation en partenariat (mairie et CRDE). - Acceptance de l'écotaxe à 1 EUR par ménage par mois (3,040 ménages a Domoni), taux de recouvrement ~50%. - Vente de tous les sacs de compost produit par l'action (plusieurs tonnes) qui contribue à la bonne composition de sol, réduisant un peu les besoins d'engrais chimique. - Demande forte de compost par les agriculteurs (acceptance du compost venant des déchets). - Approche innovante de partenariat CRDE – commune comme maître d'œuvre d'un projet, intéressante pour cette thématique. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'action ne continue pas après l'AMCC (la commune ne peut pas payer les ouvriers de la commune pour la production de compost, ils ont été à la charge de l'AMCC pendant le projet), action non – durable sans appui externe. - La saison pluvieuse a coïncidé avec le démarrage de la production - une contrainte majeure (accès difficiles par chemin non bituminé) ; les camions patinent sur la route a la plateforme de décharge à Bambao. - Tri très difficile des déchets sous la pluie, risque accrue de contaminations. - Désintéressement de certains agriculteurs.
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - L'idée était intéressante et les leçons représentes un certain acquis en mentalité des gens touchés par le projet. - Action fait partie d'un programme plus large (depuis 2015) pour le traitement des déchets à Domoni (appuis de l'UE et de la France). 	<ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation au tri des déchets est un processus très long. - Les villageois de Bambao Mtsanga ont toujours insisté au paiement de l'écotaxe, difficile à introduire en milieu rural. - A la fin de ce projet une autonomie complète n'a

<ul style="list-style-type: none"> - Plus forte implication de l'association deux mains (sensibilisation et valorisation des déchets organiques). 	<ul style="list-style-type: none"> - pas été atteinte, car l'écotaxe couvre seulement 50% des coûts, même avec la vente de sac inclus. - La rentabilité des filières de recyclage des déchets est toujours problématique.
--	---

Concernant les **visites des réalisations physiques**, il s'agissait de constater de vue les réalisations concrètes qui ont été menées particulièrement en matière de gestions d'ordures ménager, déchets plastiques et débris de tout sorte. Les objectifs, au-delà de l'évaluation technique, sont d'échanger avec les bénéficiaires directs sur les conditions de réalisation ainsi que de proposer au besoin des améliorations techniques additionnelles à apporter. De ces visites des sites de réalisation, il ressort les **observations importantes** ci-après:

Succès	Échecs
<ul style="list-style-type: none"> - La plateforme existe aux jardins de démonstration du CRDE et quelques constructions réalisées par l'AMCC (toilette, plateforme avec hangar, broyeur). - Structures permanentes de la commune pour le ramassage des déchets et la collecte des écotaxes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de budgets nécessaires. - Production de briquettes non-viables (peu/pas de clients après la chute de prix pour le ylang – ylang). - Infrastructure de la plateforme mal entretenue.
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - L'infrastructure (plateforme bétonnée, équipement d'écrasement /réduction de matériels végétale, maison de gardien) existe toujours et peut être réutilisée. - Potentialités de partenariat avec l'association deux mains et/ou un privé pour la valorisation des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'écotaxe ne couvre que la moitié de coût de l'action, donc manque de pérennisation. - La mairie n'a pas de moyens à continuer l'initiative et la volonté est pour l'instant assez limitée pour déléguer le traitement /la valorisation des déchets aux tiers (associations, privés).

De cette mission de terrain, les **principaux enseignements à retenir** sont:

- L'importance de viabilité du programme à long terme, et que les coûts peuvent être couvert par la vente du compost pour justifier la continuation de production
- Action à suivre /à développer malgré sa non – durabilité après l'expérience AMCC. La nécessité de réduire et de recycler au maximum les déchets s'impose partout dans le monde et c'est une tâche centrale des communes, notamment en milieu urbain.
- La nécessité de sensibilisation à moyen et long terme de la population sur la thématique des déchets et des acteurs locaux sur la filière de recyclage des déchets comme source de revenus.

Réponses détaillées aux questions d'évaluation

Critères d'évaluation	Forces	Faiblesses
Cohérence		
<p>Q 1: Dans quelle mesure le projet a-t-il été exécuté en cohérence avec les stratégies nationales et engagements internationaux du pays en termes de changement climatique et en complémentarité avec les autres interventions des partenaires du secteur ? Souligner les contributions spécifiques du projet, les réussites ou échecs des mécanismes de concertation et d'ajustement pour en tirer des leçons pour l'avenir.</p>	<p>Complémentarité/contribution spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ AMCC est le seul programme qui a produit les nouvelles photos aériennes et l'actualisation de la cartographie liée au changement climatique. Ces données de hautes qualité (résolutions) sont indispensables pour la planification de toutes interventions des autres partenaires (institutions nationales, PTF,..) ▪ Les cartes produites par l'AMCC répondent à une partie des problématiques du CC. ▪ Certaines cartes comme celles des structures géomorphologiques côtières répondait à un réel besoin de cartographie au temps T0 de façon à permettre de futures comparaisons. C'est la première fois que les 3 îles des Comores étaient cartographiées au 1 : 10 000. <p>Cohérence stratégies nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La SCA2D révisée 2018-21 et le PCE (2019) accordent une place prioritaire au CC ▪ AMCC a élaboré un guide pour l'intégration du CC dans les stratégies sectorielles et une EEIS pour le secteur des transports. Le « road map » pour le secteur des transports est pertinent et bien élaboré sans aller très loin dans l'identification des infrastructures vulnérables. ▪ L'ATI a travaillé aussi sur la cartographie de l'urbain et sa sensibilité aux cyclones. Un travail expérimental a été mené sur les trois îles avec la DGSC, le ministère de l'environnement, l'université et l'urbanisme. 	<p>Cohérence stratégies nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La contribution spécifique du projet à la prise en compte du CC dans la SCA2D, le PCE et les stratégies sectorielles est très probablement là, mais elle n'est pas mesurable, car beaucoup des initiatives interviennent à ce niveau. ▪ L'intégration transversale du CC est un processus, qui ne peut pas aboutir pendant la vie d'un projet assez court ▪ Le grand défi est la mise en œuvre des stratégies sur le terrain, très peu (aucune) des initiatives focalisent le niveau de la gouvernance locale (communes) et les actions concrètes sur le terrain. Les communes ont le mandat pour la gestion du territoire et l'urbanisation, mais aucune ressource financière ni technique/ humaine n'est prévue pour rendre les communes capables à assurer ce mandat. ▪ Les études d'impacts environnementale et sociales (EIES) devront jouer un rôle intégratif avec un volet vulnérabilité climatique. Les procédures et démarches intégrant des EIES à la DGEF semblent rudimentaires, même si les décrets les obligent. (Par exemple : mauvaise localisation de nouveau terminal aéroportuaire de Fomboni) <p>Coordination/cohérence avec les interventions des autres PTF dans le secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La durabilité du fonctionnement du CNCC (institutionnel et financier) n'est pas assurée sans appui. Depuis la fin d'AMCC aucune réunion CNCC n'a eu lieu pour la validation des documents de base (règlement intérieur, etc). La structure n'est pas opérationnelle par manque de moyens de fonctionnement et la vision actuelle de la DGEF est l'intégration du CNCC comme organe technique dans l'AND (Autorité Nationale Désignée) du fonds climat (PNUD). Ceci indique l'absence d'un véritable mécanisme national de coordination dans le domaine CC. Les opportunités de coordination nationale à travers des initiatives des PTF sont prises, mais sans durabilité ni véritable engagement du

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le niveau d'intégration du CC dans les stratégies sectorielles est variable : 1) bien: Energie et agriculture/élevage, 2) moyen: transport et santé (transport: mesures nécessaires face au CC ne sont pas toujours appliqués; santé: limité au lien de la qualité d'eau (sous influence du CC) et la santé). ▪ Beaucoup d'autres initiatives des PTF sont en cours pour l'intégration transversale du CC dans les stratégies sectorielles (notamment PNUD) ▪ Intégration du CC dans le nouveau Code d'eau, la loi cadre pour l'environnement déjà faite, en cours pour le code d'urbanisme et de construction <p>Coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en place et en opérationnalité du CNCC par le projet est une initiative importante pour améliorer le pilotage et la coordination nationale dans le domaine du CC 	<p>gouvernement pour le fonctionnement après projet. Ce constat est valable aussi pour le CNDD. Il n'a y pas une vraie appropriation par le Gouv de la nécessité de coordination et des dépenses nécessaires liées à engager dans le domaine CC.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le CNCC a eu beaucoup de mal à voir le jour pour des raisons essentiellement politiques; certains ne voyaient pas d'un bon œil un organisme indépendant qui leur aurait ôté leur rôle de décideur dans le domaine du CC ▪ Il faut noter également que l'encadrement institutionnel du CNCC et également du CNDD au sein de la DGEF n'est pas une bonne décision pour promouvoir l'intégration de la problématique transversale du CC dans tous les secteurs. Touchant tous les domaines du pays, la thématique devrait être au même niveau institutionnel que le PCE et la SCA2D, donc un attachement au CGP ou à la présidence serait nécessaire pour pousser effectivement l'intégration du CC dans tous les secteurs. ▪ Les mécanismes de coordination des PTF ne sont plus opérationnels depuis 2016. Même si plusieurs projets (BM, FAO, FIDA, PNUE) valorisent les produits (SIG, cartes) de l'AMCC et quelques projets font un peu le successeur (PNUE pour le renforcement des capacités SIG/DGEF, BM pour le renforcement des capacités de la DG habitat & aménagement du territoire ; PNUD RRC appui la CATI/DGSC pour la cartographie des risques), il n'y a pas de coordination et pas /peu de valorisation des produits AMCC de sensibilisation et surtout des études / guides pour l'intégration du CC par les autres PTF. On constate plutôt beaucoup de <u>double emplois/compétition entre les PTF</u>, sans prise en compte des travaux déjà fait au niveau stratégique et institutionnel et avec peu d'utilisation des outils/matériels déjà développés (sensibilisation, guides pour l'intégration du CC,...) par d'autres projets à l'exception des cartes/SIG et des photos aériennes. ▪ Au niveau des institutions nationales on constate à la place de complémentarité /des synergies et de la coordination, beaucoup plus un <u>manque de partage d'information</u> (manque de confiance et de volonté ?) et la compétition entre les institutions pour les domaines actuellement attractifs (SIG/ géoportail) pour attirer l'intérêt des PTF potentiels. ▪ La faible/la non-coordination et le partage très limité d'information restent des problèmes prioritaires dans le domaine transversal du CC, malgré
--	---	--

		<p>les efforts de l'AMCC et de toutes les autres initiatives. Les double - emplois consomment un budget très significatif, pas forcément nécessaire en cas d'une bonne coordination, d'un partage d'information et d'une valorisation des produits déjà existants. C'est un budget qui manque par contre pour l'action locale concrète. Une solution sans un engagement fort et confirmé du Gouv pour la coordination et la coopération inter-institutionnelle (et aussi la volonté des PTF) semble être impossible.</p>
<p>Réponse:</p> <p>L'AMCC est en cohérence parfaite avec les politiques et stratégies nationales au moment de sa formulation et aussi avec celles en vigueur actuellement. Le projet répond à un besoin réel des données cartographiques de haute précision, nécessaire pour toute planification spatiale des actions dans les différents secteurs. Etant le seul projet qui a travaillé dans la production des données cartographique de haute résolution, les cartes et données sont beaucoup appréciées et utilisées notamment par les autres projets financés par les PTF en collaboration avec les structures de l'Etat (DGSC, INSEED/CGP, ..). Cette contribution spécifique de l'AMCC est très pertinente et le plus grand véritable succès de l'AMCC.</p> <p>En ce qui concerne l'intégration transversale du changement climatique dans les différentes secteurs, l'AMCC a élaboré des études et documents pertinents de haute qualité technique, néanmoins leur prise en compte par les structures sectorielles est très limitée, la plupart des documents ne connaît aucune utilisation. L'avancement d'intégration sectorielles du CC dans les stratégies est variable et toujours en cours. Il faut constater que c'est un processus assez long et notamment la traduction en actions concrètes de ces stratégies est très limitée sauf en cas des projets financés par les PTF. Tous les nombreux projets dans le domaine du CC financés par les PTF incluant cet aspect d'intégration du CC dans les documents des politiques et stratégies. Malheureusement les prévisions pour la mise en œuvre des stratégies sont assez réduites, peu coordonnées entre les différents intervenants (PTF) et elles ciblent souvent uniquement un aspect spécifique du CC qui fait l'objet du projet (p.ex les AP, la production agricole résiliente) sans véritable prise en compte de la transversalité du CC et des interrelations entre les différents effets du CC.</p> <p>L'AMCC a engagé des efforts importants pour une meilleure coordination nationale dans le domaine à travers l'appui à la création du CNCC. Néanmoins, l'action a été peu porteuse et durable comme toutes des initiatives précédentes, notamment pour le fonctionnement du CNDD. La concertation nationale dans le domaine du CC reste un défi majeur aux Comores, où aucun mécanisme de coordination des actions CC n'est opérationnel et les acteurs nationaux et internationaux (projets des PTF) agissent beaucoup plus en concurrence qu'en complémentarité et en synergie. Les doubles emplois et la non-valorisation / capitalisation des travaux déjà réalisés par d'autres initiatives sont la règle, notamment depuis la suspension de tous les mécanismes de coordination des PTF depuis 2016. A part d'une volonté politique et d'un engagement du gouvernement assez réduits pour la coordination nationale dans le domaine du CC, la pertinence et l'efficacité potentielle de l'encadrement institutionnel d'un tel mécanisme de coordination au sein de la DGEF, considérée souvent comme un acteur sectoriel, doit être mise en question. Vue la transversalité du CC, touchant tous les domaines du pays, la thématique devrait être au même niveau institutionnel que le PCE et la SCA2D, donc un attachement d'un mécanisme de coordination au sein du CGP ou à la présidence et/ou des autres Ministères à vocation transversale (Economie, Aménagement) serait nécessaire pour pousser effectivement l'intégration du CC dans tous les secteurs.</p> <p>La notation pour la cohérence de l'AMCC est « satisfaisante » en ce qui concerne l'alignement aux politiques et stratégies nationales ainsi que la complémentarité à travers la contribution spécifique de production des données cartographiques de haute résolution. Néanmoins, elle est « moyenne »</p>		

en ce qui concerne l'intégration transversale du CC et la coordination, malgré des produits techniques de bonne qualité de l'AMCC. Les faiblesses constatées à ce niveau dépassent en grande partie le niveau d'influence et de décision d'un projet et demandent une négociation et une concertation au plus haut niveau possible entre le gouvernement et l'UE (et les autres PTF) pour une amélioration.

Pour l'avenir:

Il serait souhaitable de faire une revue d'encadrement institutionnel de la coordination dans le domaine CC avec l'objectif d'un attachement à un niveau supérieur comme le CGP, la Présidence ou d'autres Ministères à vocation transversale. Mais une structure comme le CNCC doit avoir les moyens pour travailler (p.ex. la capitalisation des documents déjà existants), la création par arrêté ne suffit pas. Aussi une reprise des réunions des groupes techniques thématiques des PTF, arrêtées depuis 2016, semble indispensable pour une meilleure coordination. Ceci peut être autour des ODD

En ce qui concerne l'intégration transversale du CC et le partage d'information, une amélioration est assez difficile. Une approche porteuse dans plusieurs pays est la désignation d'un point focal « environnement, changement climatique » dans tous les ministères sectoriels. Néanmoins, ces gens doivent avoir les compétences, le pouvoir à l'intérieur des institutions et les moyens de fonctionnement. Il semble aussi nécessaire d'assurer le partage d'information (cartes, SIG mais aussi les études/documents stratégiques) par une autre approche que les ateliers et réunions. La désignation un centre national unique de cartographie pour la centralisation et la gestion d'information venant des différents acteurs, qui assure aussi l'accès facile à l'information (géoportail ou au moins un bon site internet) est fortement souhaitable.

Critères d'évaluation	Forces	Faiblesses
Impact		
Q 2: Dans quelle mesure les livrables et outils produits par AMCC (cartographies, SIG, rapports, matériel de communication - sensibilisation, formations ...) sont adaptés au contexte national - partagés et appropriés par les différents acteurs sectoriels ? Souligner les réussites ou échecs	<p>SIG, cartographie, formations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les cartographies, SIG, études techniques sur le CC correspondent à un besoin prioritaire du pays, les formations dans ce domaine sont beaucoup appréciées et la demande pour les cartes est très forte (communes, étudiants, secteur privé, institutions, projets/PTF, ONG) ▪ Plusieurs projets CC financés actuellement par les PTF sont devenus les successeurs de l'AMCC pour la composante SIG/cartographie (DGEF – PNUE, DG Habitat & aménagement, - BM / UN Habitat, CATI/DGSC – PNUD) ▪ Plusieurs institutions ont les capacités techniques et humaines pour interpréter les données et pour produire des nouvelles cartes 	<p>SIG, cartographie, formations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différentes institutions locales ont été impliquées, mais le temps a manqué pour que l'AT puisse réaliser un travail de cartographie plus exhaustif –. ▪ Les données photographiques sont arrivées un peu trop tard dans le projet pour mettre en œuvre pleinement leur exploitation auprès des différentes institutions. ▪ L'exploitation de ces données photographiques, notamment à la cartographie de l'urbain, doit se faire rapidement avant qu'elles soient obsolètes. ▪ Les capacités pour la gestion, la valorisation et le partage des données (cartographie, SIG) sont encore insuffisantes pour une continuation d'exploitation/actualisation des données et de production des cartes sans appui pour plusieurs structures pas spécialisées avant en SIG (INRAPE, INSEED, CNDRS, DG Habitat et aménagement), les formations ont été

<p>et en tirer des leçons.</p>	<p>elles - mêmes (SIG/DGEF, UdC, DGSC/CATI) et des initiatives pour la mise en place /l'amélioration d'un géoportail sont en cours (DGEF, CATI). CATI a un géoportail opérationnel depuis fin 2016 (ggrcc.gesp.it).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'herbier de l'UdC avait six experts déjà formés au Madagascar (fonds de Programme Biodiversité) et qui avait fait une étude cartographique et comptabilité écologique de Mohéli. L'UdC n'a pas eu vraiment un besoin de formations, mais les photos aériennes de haute résolution et les cartes sont très utiles et utilisés par l'UdC (études/thèses/masters des étudiants). ▪ A INSEED la mission d'évaluation est tombé sur un groupe de personnes (11 dont 2 femmes) animé par un jeune expert SIG qui utilise les photo-ariennes de AMCC et les cartes anciennes d'occupations des sols pour faire un recensement de foyers et bâtiments pour une mise à jour des estimations de populations de chaque commune dans toutes les trois îles. Le formateur de séance a bien compris les intérêts à revoir les photos ariennes d'il y a trente ans dans les années 80 pour voir les changements côtiers ci inclus hausses niveau de la mer. ▪ Service Météorologie (ANACM) : Le chef de service a assisté l'équipe de formation et avait déjà des connaissances de SIG. ▪ L'ONG DAHARI utilise beaucoup les cartes AMCC pour la planification de leurs actions. <p>Etudes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La qualité technique des études / documents est en général de haut niveau. L'ATI a fourni des livrables satisfaisants selon leurs TDR et même des livrables supplémentaires en 	<p>trop courtes pour les gens qui n'ont pas encore des expériences SIG. L'élaboration récente des TDR pour faire ce type de formation par la CAON fait preuve de besoin réel de compléter la série des formations effectuée par l'AMCC.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A l'ANACM, on sentait une déception qu'autant de somme était dépensée sur le AT internationale SIG, et que cette expertise ne travailler assez en concert avec des Comoriens expérimenté pour renforcer leur savoir-faire et leurs expériences en faisant le travail pour produire les cartes, etc. ▪ Les capacités pour la mise en œuvre et la maintenance de SIG et de bases de données sont insuffisantes au niveau national. Seule la DGSC a plus ou moins la capacité et les ressources humaines pour maintenir une base de données informatique (appui régulier par les PTF). L'université dispose des capacités intellectuelles et techniques, mais leurs possibilités de demander les données auprès des différentes institutions étatiques sont assez limitées. Les ministères (environnement/forêt) n'ont pas les ressources nécessaires d'une façon stable (projets/appuis des PTF beaucoup moins réguliers que la DGSC). ▪ Un travail préalable d'architecture IT, de chiffrage financier d'installation et de fonctionnement doit d'abord être mené. ▪ Le fonctionnement (personnel, électricité, clim et internet) des SIG et bases de données doit être budgété et approvisionné. ▪ Les formations dispensées par le projet en SIG, prise en compte du CC, n'ont pas pu répondre entièrement aux besoins exprimés. Il y a des cadres qui ont un besoin de connaître le SIG et d'autres qui ont la potentialité d'en servir. On n'était pas au niveau de former les formateurs. ▪ Beaucoup des gens formés par l'AMCC ne sont plus dans les institutions. (Faible mémoire institutionnel, notamment au SIG/ DGEF, DG habitat et aménagement, CNDRS). ▪ Les initiatives actuelles pour un géoportail sont à encourager, mais la mise en place d'un seul système national avec les ressources de fonctionnement permanent à place de 2 ou 3 plateformes en parallèle serait fortement souhaitable pour assurer l'efficacité, l'efficacité et la durabilité des actions. ▪ Malgré la disponibilité des données et cartes de l'AMCC à la CATI et leur utilisation, les layers et cartes ne sont pas intégrés au géoportail existant. ▪ La volonté pour le partage d'information inter-institutionnel est assez
--------------------------------	---	--

	<p>adaptation aux besoins exprimés (inclusion du volet construction). Des ateliers de partage d'information en incluant toutes les différentes parties prenantes (institutions, ONG,...) ont été organisés pour tous les documents clés.</p> <p>Sensibilisation/communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ AMCC a investi beaucoup (~30% du budget pour les résultats) dans l'information, sensibilisation et la formation des différentes parties prenantes sur le CC et beaucoup des outils de sensibilisations innovants aux Comores ont été développés (média sociaux, films télé/radio, bandes dessinés, campagnes dans les écoles, ..). Les sensibilisations et formations sont beaucoup appréciées et l'AMCC a gagné le 1^{er} prix pour sa sensibilisation pendant la « Conférence régionale de l'AMCC+ pour l'Afrique » en octobre 2019 à Kigali. ▪ Les produits publicitaires et de communication sont bien conçus (maquettes, bande dessinés et fiches explicatifs des questions changement climatique pour les écoles et autres). ▪ Les vidéos de sensibilisation sont intemporelles et peuvent être ré-utilisées. ▪ Dans bien des cas, formations, cartes, données SIG, images aériennes, vidéos de sensibilisation à l'environnement et au CC, sont les premiers document/événements de leur type à être produits aux Comores ▪ L'ATI a fait un tour de tous les villages et communes pour la sensibilisation ▪ La nécessité de la sensibilisation au CC à partir des écoles est aujourd'hui appropriée et des équipes formées dans ce sens sont disponibles. Ceci doit permettre une certaine 	<p>réduite dans plusieurs institutions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>L'étape de la mise en valeur des nouveaux outils (cartes, SIG) pour des actions concrètes d'aménagement sur le terrain n'a pas fait partie de l'AMCC et elle est toujours en 'attente'.</u> <p>Etudes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Malgré la bonne qualité technique des études de l'AMCC et leur partage pendant les ateliers, les documents sont peu/pas connus et valorisés, ne circulent souvent même pas à l'intérieur des institutions concernés (p.ex. DR des travaux publics (routes) n'a pas connaissance de l'EIES des transports, aucune source /entretien n'indique l'utilisation du guide pour l'intégration du CC) ▪ Beaucoup des études/documents stratégiques pour l'intégration transversale du CC dans les politiques/stratégies du pays et des secteurs sont élaborés à travers des multiples projets appuyés par les PTF, néanmoins en plus du double-emploi, la plupart des documents n'est pas ou très peu valorisée (dorment dans une étagère) et les plans élaborés sont jamais accompagnés des ressources nécessaires pour la mise en œuvre. ▪ Les contenus des études sont généralement appréciés par les parties prenantes, mais il n'y a pas une appropriation réelle et l'impact de ces documents est très limité, malgré la bonne qualité technique. Les rapports ne valent que si les recommandations qu'ils contiennent sont mises en œuvre. Ils sont bien trop souvent oubliés sur une étagère. <p>Sensibilisation/communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les émissions radio/télé sont des services payants, elles ne continuent plus. ▪ Les outils de sensibilisation ciblent les institutions, ONG et une population surtout jeune, relativement bien éduqué et basée en milieu urbain (accès internet, télé/radio, électricité). A ce niveau les outils sont bien adaptés, mais cette couche sociale présente uniquement ~ 10% à 20% de la population comorienne. A part du programme scolaire, qui peut être répliqué partout (si les enseignants sont formés), les outils de sensibilisation sont peu adaptés et insuffisant pour les gens pauvres en milieu rural. Ils n'ont pas accès à l'internet, ne disposent pas de télé/radio et l'absence/instabilité de l'électricité empêche l'utilisation de ces médias.
--	--	--

	<p>continuation de la sensibilisation des enfants et de la jeunesse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelques activités d'information /sensibilisation en continuation de l'AMCC après le projet ont été réalisées par la DGEF/CAON sous d'autres fonds (atelier de capitalisation AMCC en octobre 2019, Conference Of Youth (COY15) du Réseau Climat Océan Indien en octobre 2019). ▪ La continuation de l'alimentation des média sociaux mis en place par l'AMCC est assurée actuellement par la CAON. 	<p>D'autres mécanismes comme l'entretien interactif direct entre la population et un animateur bien formé pour l'animation des discussions avec la population autour de la thématique de changement de leur vie quotidienne à cause du CC, sont indiqués. Néanmoins, ceci demande la mobilisation de moyens assez considérables pour une prise en charge d'un personnel de terrain bien qualifié de sensibilisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Très peu des sensibilisations/ formations et/ou des documents stratégiques ciblent les communes, qui sont aujourd'hui les premiers responsables de la gestion/action locale. Les documents élaborés sont trop abstraits pour eux. ▪ Aucun suivi n'était et n'est pas mis en place pour l'efficacité /l'impact des outils des sensibilisation (p.ex. nombre des gens qui suivent les différents média sociaux, enquêtes auprès des différentes couches sociales par rapport à leur connaissance CC,...). Il n'est pas certain si les messages ont atteint les populations. ▪ La disponibilité des équipes formées pour la sensibilisation dans les écoles ne suffit pas si leurs activités ne soient pas prises en charge par quelqu'un. La sensibilisation de la jeunesse au CC est un processus à long terme et doit être permanent pour obtenir un impact significatif. Cette sensibilisation doit être intégrée dans les manuels pour les enseignants et dans les curricula des écoles. ▪ L'information/sensibilisation pour l'intégration du CC dans la vie quotidienne et pour un changement de comportement est un processus long, mais il faut en plus les moyens (financiers) pour permettre les adaptations. Sinon, l'impact de la sensibilisation reste assez limité. ▪ Malgré la forte appréciation des activités de sensibilisation de l'AMCC par les acteurs/ parties prenantes directement impliquées, le niveau de la reconnaissance générale n'est pas élevé (pas au courant CATI, AFD, CGP INRAPE, plusieurs ONG,..) ▪ Une grande partie des parties prenantes, à l'exception des structures ayant déjà une certaine expérience de travailler avec des cartes, n'a pas encore compris l'utilité des SIG/cartes pour leur planifications et actions. Cette remarque concerne en première ligne les Maires et commune, mais aussi quelques Directions techniques et ONG. Les outils de sensibilisation développés sont pas trop adaptés à ces cibles (il faut des exemples d'utilité des SIG pour la planification très concrète dans leur situation spécifique) et aussi le partage d'information et la vulgarisation
--	---	---

		<p>beaucoup plus large pour l'appropriation par ces parties prenantes prioritaires vue leur exposition la plus directe aux effets du CC.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il n'y a pas une continuation d'utilisation des matériaux de sensibilisation de l'AMCC à l'exception des initiatives mentionnées de la CAON.
<p>Q 4: Dans quelle mesure les initiatives prises par le projet contribuent à une meilleure sensibilisation et intégration du changement climatique dans l'action gouvernementale et locale ? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les projets pilotes contribuent à l'action locale du CC. Dans l'ensemble, les approches expérimentales des projets pilotes ont été des succès pour la sensibilisation locale. ▪ A Anjouan les acteurs locaux ont une grande expérience des financements de projet UE. Ce sont eux qui ont remporté la plupart des projets et ceux-ci ont été globalement exécutés conformément aux attentes. Grande Comore a eu quelques projets qui se sont aussi bien déroulés, avec des promoteurs liés à l'UdC. ▪ Quelques ONG (Ulanga, AMVT, DAHARI, ARAF) appliquent une approche de sensibilisation de vrai accompagnement des populations locales dans leur choix des actions d'adaptation au CC et l'accompagnement continue au – delà des projets pilotes financés par l'AMCC. ▪ Les sensibilisations par les projets pilotes ont contribué à une meilleure prise en compte du CC par les communes et associations locales accompagnées, notamment en ce qui concerne les pratiques agricoles, l'aménagement de la terre (embocagement) et les pratiques de la pêche. Ces changements de comportement peuvent être considérés comme assez durables. Beaucoup des communautés locales continuent l'extension de ces activités elles-mêmes. Ceci peut être considéré comme preuve d'une sensibilisation efficace dans ces domaines. ▪ Pendant la vie des projets pilotes (CAP, CRDE, Herbier), le comportement des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le niveau d'intégration du CC dans les stratégies et actions sectorielles du gouvernement est encore assez faible. Même si l'intégration dans les documents stratégiques des différents secteurs est en cours, elle ne se traduit pas beaucoup dans l'action gouvernementale à l'exception des projets financés par les PTF dans le domaine. ▪ Passer des projets pilotes à un impact plus généralisé demanderait des moyens plus importants. La démonstration souvent ne suffit pas ; il faut un vrai accompagnement et aussi des incitations financières/administratives pour changer les habitudes. Une intervention efficace des services gouvernementaux sera difficile aux Comores où les budgets nationaux ne sont pas vraiment disponibles. ▪ A part de quelques actions concrètes des projets pilotes, l'AMCC n'a pas beaucoup d'impact sur l'action locale. AMCC a bien développé les outils utiles pour la gestion de l'action locale, néanmoins la valorisation des outils pour des actions concrètes n'a pas fait part du projet (témoignage : « on ne voit pas que fait l'AMCC »). ▪ Les conventions locales pour le zonage des zones de la pêche sont encore très récentes, l'appropriation réelle à moyen terme reste à vérifier, mais un accompagnement des communautés semble être encore nécessaire. ▪ Le changement de comportement en ce qui concerne la problématique des déchets n'est malheureusement pas encore consolidé. On constate un retour à l'habitude de jeter les ordures dans les rivières et/ou la mer par manque des véritables alternatives (CAP) et le tri des déchets et la valorisation des déchets organiques (CRDE) ont beaucoup diminué /arrêté après les projets pilotes. Le manque des moyens financiers des communes (CRDE) pour la continuation des activités et l'insuffisance de sensibilité de la commune pour la problématique et la nécessité d'une décharge (CAP) sont des facteurs limitants en plus d'une sensibilité générale pour la problématique des déchets encore assez faible aux Comores. ▪ Dans l'ensemble, les approches et la gestion des projets pilotes ont apportés des bénéfices directs très limités à la population (bénéficiaires

	<p>concernées vis – à -vis la problématique de pollution et de traitement des déchets a été amélioré avec l'engagement bénévole forte notamment des femmes et des jeunes.</p>	<p>finaux), avec quelques exceptions pour les projets agricoles (construction des citernes et irrigation, techniques d'embocagement (haie vives)). La plupart de financement a servi en bonne partie (~40%) à la prise en charge du fonctionnement et du personnel des ONG (avec quelques exceptions : (Dahari ARAF). Leur bilan coût – bénéfice est peu favorable (à l'exception de DAHARI et ARAF), notamment à cause de maîtrise encore assez limitée de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une conception pertinente.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les projets des ONG sont appelés « pilotes », mais les approches sont surtout la réplication des actions classiques (petite irrigation, foyers améliorés, conventions locales qui ont fait déjà preuve dans d'autres projets dans le domaine du CC et de développement agricole et rural. Il n'y a pas beaucoup des innovations des approches et des actions à part d'un projet mis en œuvre par un CRDE (nouveau de cadrage institutionnel local pour la mise en œuvre). ▪ ID a essayé d'introduire un nouveau produit (les cuiseur économes grand format), mais sans faire une étude préalable assez profonde du marché potentiel. Ceci a fait que les résultats obtenus de l'action sont significativement en dessous des prévisions, malgré une idée de départ et conception assez bien (éléphant rose). ▪ Les petites ONG locales (la majorité des bénéficiaires de subvention : AMVT, MLEZI, OBEN, CAP, ARAF) ont eu toutes des problèmes sérieux de mobilisation de leur contre – partie. Etant en majorité des structures avec des financements externes limités, la modalité de l'AàP dépasse leurs capacités de gestion. Un contrat de prestation de service, adapté à leurs réelles compétences et capacités, serait beaucoup plus porteur et adapté pour une bonne relation coût – bénéfice de l'action. Ce type de petite ONG locale est surchargé par une mobilisation de 20 à 25% du budget et la gestion complexe d'un projet entier comme demandé par un contrat de subvention. ▪ Il n'y a pas de liens/de synergies entre les outils pour la gestion de l'action locale (R1 +2) et les projets pilotes. Etant donné les produits du R1 et R2 n'ont pas encore été disponibles au moment de l'AàP, ils ne sont pas valorisés par les projets pilotes du R3. Le R3 a évolué de façon isolée et en parallèle aux autres composantes du projet. Il n'y a pas de partage des nouvelles connaissances acquises et des nouveaux modèles (de sensibilisation, de cogestion) à vulgariser entre les R1/R2 et R3 et aussi
--	---	--

		<p>pas entre les ONG. Dahari est le seule ONG qui utilise les cartes (R1) de l'AMCC pour leurs propres besoins de planification des actions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En effet les OSC actifs sur Grande Comore sont les universitaires et les écologistes, qui ont été retenues pour 2 sur 3 des projets pilotes sur Grande Comore. Uniquement AIDE est une ONG officiellement à vocation de développement communautaire. ▪ Mohéli n'a pas la culture de réponse aux appels d'offres UE. Les ONG locales auraient besoin d'un appui technique et administratif plus important pour leur permettre eux aussi d'avoir des projets financés. ▪ Malgré le nombre très élevé des propositions des projets pour l'action locale par les communes et CRDE suite à l'AàP, un seul projet pilote des structures communales, chargées de l'action locale, a été retenu et était exécuté par un CDRE. A cause de manque des capacités pour la formulation des bonnes propositions des projets au niveau des communes, les subventions ont servi au premier plan les ONG et l'UdC pour leurs projets. Etant donné que ~ 40% de leurs budgets sont consacrés au personnel et au fonctionnement de l'ONG pour l'action, la partie réellement disponible pour l'action locale concrète est assez réduite. ▪ La mise en œuvre des projets pilotes à travers des AàP est peu favorable et peu adapté pour l'action locale des couches sociales les plus vulnérables et le plus concernées directement par le CC. Les fonds ne sont pas accessibles par manque des capacités de formulation des projets par les communes et CRDE. Il faut constater également que plusieurs propositions de projet des petites ONG ont été formulés par des tiers et les ONG ne maîtrisent pas bien le dossier (AIDE). Ces points doivent être pris en compte dans les actions futures (par exemple par l'obligation d'un partenariat Commune-ONG/secteur privé dans l'AàP) pour optimiser l'impact et la contribution à l'action locale. ▪ Un suivi de l'impact des actions de sensibilisation du R2 (média sociaux, campagnes scolaires, émissions radio/télé,..) n'était jamais fait par l'AMCC.
<p>Réponse:</p> <p>Q2:</p> <p>La cartographie détaillée/SIG doit être considérée comme le grand succès de l'AMCC. Les produits sont bien disponibles à tous les niveaux et utilisés par plusieurs structures. Néanmoins, le degré d'utilisation et d'appropriation est différent en fonction des capacités et de l'intérêt des parties prenantes.</p>		

La valorisation de ces produits est surtout bien dans les institutions ayant un projet successeur de l'AMCC appuyé par un PTF, à savoir la DGSC, le SIG/DGEF et les structures ayant déjà une compétence confirmée en SIG avant l'AMCC (UdC, secteur privé, DAHARI). Plusieurs structures utilisent les cartes/images aériennes pour leurs besoins de recensement des habitations (INSEED) ou les analyses des cultures agricoles (INRAPE), mais souvent elles n'ont pas encore toutes les capacités techniques pour valoriser pleinement le SIG, notamment pour produire elles – mêmes des nouvelles cartes thématiques.

L'instabilité du personnel formé par l'AMCC est également un facteur important limitant la valorisation des produits de l'AMCC dans plusieurs institutions. Ceci concerne surtout la DG habitat et aménagement, où actuellement aucune utilisation n'a lieu par manque de l'équipement et de personnel formé (les gens formés ne sont plus sur place) et le SIG/DGEF où le chef de service, la seule personne formée restante, a repris la formation en SIG de toute une nouvelle équipe sous financement de PNUE. Il faut constater que depuis la fin de l'AMCC aucun mécanisme ne permet le partage des nouveaux produits (cartes), réalisés par les différents institutions / projets. Ils évoluent chaque un selon leurs propres besoins.

En ce qui concerne les formations et sensibilisations au CC et leur intégration transversale, l'impact des actions est encore beaucoup moins significatif. Malgré des efforts considérables de l'AMCC pour la formation des acteurs de tous les domaines, l'organisation des multiples ateliers de partage d'information inter - institutionnels et inter – sectoriels, et pour la production des documents stratégiques de haute qualité, les produits, donc les études et documents stratégiques pour l'intégration transversale du CC, sont simplement très peu (quelques PTF) ou non – utilisés / valorisés par les principaux acteurs et parties prenantes. Même en cas des projets successeurs, la capitalisation des documents produits par l'AMCC fait défaut. et la plupart des projets élabore à nouveau des études propres prévues dans leur projet. AMCC n'a pas beaucoup influencé les relations institutionnelles et leur mode de collaboration malgré sa démonstration des exemples de partage d'information et de coopération intersectorielle pendant la vie du projet. D'autres mécanismes de partage et de gestion d'information (? centre unique de cartographie nationale, site internet CC national, géoportail ?) et d'encadrement institutionnel de la coordination CC semblent nécessaires.

Les actions et outils de sensibilisation innovants de l'AMCC ont connu une appréciation forte pendant le projet et ont eu sans doute contribué à une meilleure connaissance du CC aux Comores pendant l'AMCC. Néanmoins, les outils développés sont adaptés uniquement à une partie de la population et ils ne sont pas bien connus et insuffisants en milieu rural (privé d'électricité, télé, radio internet) malgré des campagnes effectuées pendant le projet. Les ONG travaillant avec le monde rural, utilisent leurs propres méthodes de sensibilisation sans faire référence aux outils développés par les autres composantes de l'AMCC. Même si la CAON continue jusqu'à un certain niveau l'alimentation des média sociaux et le partage des outils de sensibilisation de l'AMCC pendant des événements importants (CoY,...), l'appropriation et la continuation de valorisation des outils de sensibilisation de l'AMCC est très faible après la fin du projet. Aucune institution ne se sent responsable à faire des campagnes de sensibilisation et/ou d'engager les dépenses nécessaires. L'avantage et la nécessité d'une continuation quasi – permanente de sensibilisation au CC, notamment dans les écoles, sont confirmées par toutes les parties prenantes, mais sa mise en œuvre dépendra, dans le contexte comorien en totalité, de la présence d'un projet dans ce sens, financé par un bailleur de fonds.

Q4:

Le niveau d'intégration du CC dans les stratégies et actions sectorielles du gouvernement est encore assez faible, même si la SCA2P et le PCE mettent un accent fort à la prise en compte du CC et l'intégration dans les documents stratégiques. Les différents secteurs sont encore en cours, au degré différent, de l'adoption de la politique environnementale et du changement climatique et l'intégration transversale du CC ne se traduit pas beaucoup dans l'action gouvernementale. A l'exception des projets financés par les PTF, très peu des initiatives propres du gouvernement sont engagées pour

l'action concrète d'intégration du CC au-delà de l'élaboration des documents.

En ce qui concerne l'action locale, les sensibilisations par les projets pilotes ont contribué à une meilleure prise en compte du CC par les communes et associations locales accompagnées, notamment en ce qui concerne les pratiques agricoles, l'aménagement de la terre (embocagement) et les pratiques de la pêche. Ces changements de comportement peuvent être considérés comme assez solides, notamment pour les pratiques agricoles résilientes. Beaucoup des communautés locales continuent l'extension de ces activités elles-mêmes. Ceci peut être considéré comme preuve d'une sensibilisation efficace dans ces domaines. Pendant la vie des projets pilotes (CAP, CRDE), le comportement des communautés concernées vis-à-vis de la problématique de pollution et de traitement des déchets a été amélioré avec l'engagement bénévole forte notamment des femmes et des jeunes. Néanmoins, le changement de mentalité en ce qui concerne la problématique des déchets n'est malheureusement pas encore consolidé. On constate un retour à l'habitude de jeter les ordures dans les rivières et/ou la mer par manque des véritables alternatives (en évidence suit au projet CAP) et le tri des déchets et la valorisation des déchets organiques (CRDE) ont beaucoup diminué /arrêté après les projets pilotes. Le manque des moyens financiers des communes (CRDE) pour la continuation des activités et l'insuffisance de sensibilité de la commune pour la problématique et la nécessité d'une décharge (CAP) sont des facteurs limitants, en plus d'une sensibilité générale pour la problématique des déchets encore très faible aux Comores.

Les actions de sensibilisation à travers du R2 de l'AMCC ont été beaucoup appréciées au niveau national et international. Néanmoins, un suivi de l'impact des actions de sensibilisation du R2 (média sociaux, campagnes scolaires, émissions radio/télé,..) n'était jamais fait par l'AMCC et une valorisation /utilisation des outils après le projet ne peut pas être constaté à part quelques initiatives ponctuelles de la CAON (alimentation des média sociaux, événements ponctuels) et la demande des outils par quelques rares ONG.

En résumé, la sensibilisation au CC et ses effets est un processus long et elle doit être renforcée, notamment pour les acteurs/parties prenantes et les secteurs où les liens aux risques du CC sont moins visibles pour les gens que pour la production agricole où le niveau de sensibilité est déjà un peu plus élevé. Il s'agit pour les parties prenantes notamment des communes, étant officiellement les premiers responsables de la gestion locale, et des secteurs d'urbanisme et des infrastructures, des routes/transports, de l'énergie, de la santé, tous directement ou indirectement affectés. En plus, pour être plus efficace, la sensibilisation doit être accompagnée par des actions d'aménagement et les moyens suffisants pour réagir localement et pour initier une diffusion plus large des initiatives démarrées localement. Ceci n'a pas été assez pris en compte par l'AMCC. Le succès des projets pilotes, dédiés notamment à cette combinaison de la sensibilisation avec les actions locales concrètes, a été en majorité, à part des actions d'aménagement des bassins versants, assez réduit à cause des capacités conceptionnelles et de la mise en œuvre trop réduites des promoteurs des projets pilotes et leur accompagnement technique et managérial insuffisant par l'AMCC. Ces constats doivent être pris en compte dans les interventions futures pour obtenir un meilleur impact des actions de sensibilisation.

Pour l'avenir:

Comme déjà évoqué en répondant à la question 1, D'autres mécanismes de partage et de gestion d'information (centre national de cartographie, site internet CC national, géoportail ?) et d'encadrement institutionnel de la coordination CC semblent nécessaires. La sensibilisation a eu des fruits, mais c'est un processus long terme pour changer réellement les comportements et les mentalités, notamment pour la problématique des déchets. Elle doit continuer notamment dans les écoles et les communes qui sont aujourd'hui les premiers gestionnaires de l'action locale. Néanmoins, la sensibilisation doit être bien adaptée à chaque couche de la population. En milieu rural et auprès des communes des approches, ciblant en dialogue participatif directement les conséquences de CC sur leur vie et les mesures possibles d'adaptation sont à favoriser. Ceci peut être l'élaboration d'un plan d'aménagement local. Pour avoir un impact réel, ce plan doit être accompagné par la mise en œuvre des actions de l'aménagement concrètes identifiées dans les plans.

Critères d'évaluation	Forces	Faiblesses
Durabilité		
<p>Q 3: Dans quelle mesure les actions des 11 projets pilotes mis en œuvre par les associations et communautés ont-elles été appropriées par le Gouvernement et sont susceptibles d'être répliquées ou pérennisées ? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs ONG, notamment d'Anjouan, ont des expériences approuvées de mettre en œuvre des projets financés par les PTF. Pour plusieurs ONG notamment à Anjouan, se faire financer par des projets UE, est un « mode de vie » ▪ Dahari, étant l'ONG la plus performante, a son propre programme de développement à moyen terme bien conçu et la subvention de l'AMCC a servi pour la réalisation d'une partie de leur programme, la continuation est assurée. ▪ Plusieurs petites ONG locales (Ulanga, AMVT) continuent l'accompagnement/ le suivi des bénéficiaires au-delà du projet ▪ Quelques projets notamment dans le domaine agricole ont connu d'extension des superficies et de nombre des bénéficiaires après le projet AMCC (Dahari, AMVT, ARAF) et la pérennisation est confirmée vue le bénéfice économique immédiate générée pour les bénéficiaires ▪ Des actions locales des ONG ont été réalisées pendant le projet grâce à l'engagement volontaire des membres des associations /comités de gestion des projets de la population mises en place par les ONG ▪ Les conventions locales pour la gestion durable de la pêche /zone côtière, élaborées par plusieurs projets pilotes (AIDE, Dahari) semblent être respectées pour l'instant (volet assez récent) et une continuation des efforts à travers du projet RENAP (PNUD) pour la création des PN est en cours. ▪ Les formations d'ARAF en aviculture ont été complété par le GEF – SGP qui a mis les poules à la disposition des femmes formées après AMCC (bonne complémentarité) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Même si les projets sont un succès, il faut plus que cela pour passer à une généralisation des pratiques : éducation, formation, subventions, ... ▪ La faisabilité économique et financière ainsi la pertinence dans le contexte spécifique des localités n'ont pas été vérifiées assez profondément avant le démarrage pour tous les projets (ID ; AIDE ; MLEZI ; CRDE ; CAP ; AMVT et OBEN pour les aspects techniques). En conséquence, quelques projets n'ont pas réalisé la totalité des activités prévues (AIDE), et d'autres ne sont pas durables car la demande réelle de la population ne permet pas la rentabilité des nouveaux services créés par le projet (ID, les constructeurs des FA ne trouvent pas des clients à Ajouan) et le bilan coût – bénéfice est assez souvent très faible. ▪ La durée de 12 à 18 mois des projets pilotes (à la place des 36 mois normalement accordés pour les AàP) est insuffisante, notamment dans les domaines agricoles et de la GRN, qui dépendent du calendrier agricole. En plus, dépenser correctement des montants assez élevés de 70.000 à 100.000 EUR pendant cette période courte, dépasse encore les capacités managériales des ONG pas trop expérimentées. ▪ Malgré l'information et l'implication des communes et des administrations locales p.ex. dans la rédaction des conventions locales, leur contribution active et future est négligeable faute des moyens et parfois aussi faute de volonté, par exemple pour la mise à disposition d'un site pour une déchetterie (CAP). ▪ Malgré l'appréciation en générale des projets pilotes par le gouvernement (central, local et administration des communes), l'appropriation est faible. L'attente que tout doit être fait par les projets financés par le PTF est très élevé et ce fait doit être pris en compte dans la formulation des interventions futures dans le contexte comorien (c.a.d. il faut passer par les associations de la population pour les actions concrètes, un pilotage par les

		<p>structures gouvernementales n'est pas très réaliste sauf en cas de leur prise en charge complet par un financement externe).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La plupart des actions pour la collecte / le traitement des déchets a eu un impact temporaire pendant la vie des projets et les rivières et le littoral sont redevenus les déchetteries par manque des alternatives adéquates (exception : Ulanga). Le changement de comportement dans ce domaine n'est pas encore durable et conditionné à un accompagnement continu (projet, mobilisation externe régulière)
<p>Q 5: Dans quelle mesure les acquis du projet peuvent –ils être pérennisés en lien avec le pilotage institutionnel et la gouvernance des ressources humaines (notamment en termes de SIG – usages cartographique des images aériennes en lien avec l'action climatique)? Souligner les réussites ou échecs et en tirer des leçons.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet a réalisé beaucoup des actions de renforcement des capacités des institutions (rénovation des infrastructures, acquisition du matériel, formations) ▪ Pour l'instant, SIG/DGEF, l'UdC et CATI (DGPC) sont assez performant avec les compétences techniques pour gérer les données et probablement un géoportail CC. Les avantages comparatifs : CATI : géoportail en place (mais pas mis à jour), ils produisent déjà des cartes sur demande des communes et des autres acteurs, la pérennité des appuis externes est quasiment garantie (gestion des catastrophes, donc croix rouge, OCHA, PNUD RCC....), ils ont déjà l'habitude de produire des cartes pour les besoins et applications pratiques sur le terrain. Plusieurs demandeurs s'adressent à CATI pour le service des cartes. SIG/DGEF : actuel appui PNUE (mais pas pérenne) ; institutionnellement indiqué, mais très faibles capacités humaines et financières et instabilité institutionnelle. UdC : Capacités techniques/ intellectuelles les plus élevés et c'est une structure pérenne, mais elle est orientée plus vers la recherche que vers l'utilisation pratique des données. Il n'y a pas de demandeurs des services cartographiques à leur niveau. Les données sont utilisées notamment par les étudiants pour leurs thèses/ masters, ou des études scientifiques ponctuelles ('Comptabilité Ecosystémique du Capital Naturel : cas de l'île de Mohéli' financé par le 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'insuffisance des ressources financières et du personnel est chronique dans les institutions étatiques et publiques aux Comores. La plupart des services est opérationnel uniquement en cas de financement par un projet financé par les PTF. ▪ Les agents des services (DGEF, CNDRS et INSEED, par exemple) sont des bénévoles ou des « stagiaires à long terme » (attendant d'être au premier rang pour les projets à venir). ▪ Le complètement des 30% des images aériennes manquants pour l'île Anjouan est indispensable. ▪ Une vraie durabilité demande un changement de comportement des gens. Ceci implique la nécessité d'un maximum d'éducation et de formation, même à long terme. ▪ Il faut encore de formations des structures pas trop spécialisées en SIG (INRAPE, CNDRS, DG habitat & aménagement, INSEED, DNM) pour qu'elles puissent véritablement exploiter les données/cartes de l'AMCC à leur disposition ▪ Il faut en priorité rassurer une coordination et décision pour un seul géoportail national avec un gestionnaire permanent ayant les moyens de fonctionnement. Pour le géoportail soi-même, il y a déjà plus des PTF que nécessaire disponibles à financer l'action de la mise en place d'un géoportail. ▪ L'ATI avait proposé la cartographie de l'urbain sur la base des images aériennes de façon à couvrir l'ensemble du territoire et permettre des plans de prévention des risques pertinents ainsi qu'un recensement réaliste de la population, mais cela demanderait le financement d'un projet d'Assistance Technique qui joue le rôle de locomotive et entraînerait les différents ministères impliqués pendant toute la durée de l'opération...

	<p>Programme Biodiversité de la COI/EU, suite aux formations des universitaires en Madagascar).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette analyse en intégrant les enjeux politiques entre les institutions amène à la proposition de favoriser soit une structure neutre de la cartographie nationale (à créer) soit de designer en commun d'accord CATI comme gestionnaire d'un géoportail national. C'est la structure où la pertinence d'un tel système n'est pas beaucoup mise en question et les PTF en quasi - permanence insistent sûrement sur la continuation et la bonne gestion d'un géoportail national un fois mis en place. 	
<p>Réponse:</p> <p>Q3:</p> <p>En ce qui concerne la durabilité des projets pilotes mis en œuvre à travers des contrats de subvention, les expériences de l'AMCC ont bien montré que les capacités des organisations de la société civile (ONG, associations, institutions des communes) sont à quelques exceptions assez faibles aux Comores. Due aux faiblesses de la conception et/ou de la mise en œuvre des projets par les ONG, les résultats obtenus et les bénéfiques directs pour les populations ont été assez mitigés, donc le degré d'appréciation et d'appropriation par la population est aussi assez limité à l'exception de l'aménagement des bassins versants, l'irrigation mise en œuvre par Dahari et quelques AGR pour les femmes de l'ONG ARAF. Les projets de 12 à 18 mois ont été trop courts pour mettre en place les mécanismes et structures pour assurer une gestion durable des actions au-delà des projets. Mais en plus de ce fait, la plupart des promoteurs des projets pilotes n'a pas eu une stratégie, ni une approche de responsabilisation des groupes communautaires convaincantes pour assurer la durabilité des actions.</p> <p>On note de très grandes différences d'ambition et de réflexion préalable – voir du réalisme - dans les propositions de projet pilote. Souvent une ONG promet trop et n'est pas en mesure de mettre en œuvre l'action. On peut citer comme exemple le cas d'AIDE qui a prévu un monitoring de qualité des récifs sur les trois îles et qui a réalisé finalement très partiellement les activités prévues. Dans le cas d'irrigation, ObEn et Mlezi ont eu des résultats très modestes dans leurs interventions. C'est un part de construire une ou deux citernes, d'autres sont d'assurer la bonne localisation de ces citernes, l'équipement du réseau en tuyaux et robinets. Ces deux ONG il semble n'avait pas l'implantation assez adéquate dans les communautés ni la capacité organisationnelle de mener à bien l'introduction des zones irriguées pour le nombre de parcelles et bénéficiaires potentiels citer dans leur proposition.</p> <p>Dans les deux communes de Ouani une proposition peu réaliste de sensibilisation « changement de climat » pour toute la ville et les écoles, de campagne de nettoyage de la rivière Ouani et de plantations de rives des rivières et le littoral dans le voisinage de l'aéroport a été transmise. Le projet CAP a donné une impression d'avoir fait une bonne mobilisation des gens (les photos partagé) dans les communes de Ouani et Bazimini et leurs villages, mais tout a été perdu à cause d'une impasse terrible dans la recherche et négociation pour des lieux de stockage des déchets ramassés. Il n'y avait même pas la construction du dépôt transitoire, encore moins l'identification d'une décharge avec la mairie pour la collecte et l'enterrement des déchets ménagères à vocation long terme. Les autres ONG n'ont soit pas fait une bonne étude de faisabilité (ID) soit n'ont simplement pas encore les capacités</p>		

managériales à gérer un projet assez complexe selon les modalités d'un contrat de subvention.

La valeur des petites ONG locales est leur proximité et la relation permanente avec la population au-delà de financement externe. Elles peuvent avoir un rôle important et un impact significatif pour l'information /sensibilisation / formation / mobilisation (AMVT, Ulanga, ARAF) et les actions de l'agriculture résiliente et d'aménagement des terres (embocagement), techniques déjà assez bien connues. Néanmoins, quelques ONG n'ont pas donné l'impression de travailler assez avec et pour les populations, ni de travailler dans l'esprit d'une capitalisation durable des investissements au profit des bénéficiaires finaux. Les bénéfices directs sont souvent très limités pour la population. Dans plusieurs cas des projets d'irrigation, les actions ont touché même pas 10% à 20% des villageois/parcelles prévus par l'intervention. Le financement a servi souvent peu à l'appui aux actions concrètes en faveur des populations et des résultats attendus. Ceci crée de découragements et réduit l'appropriation locale et la durabilité des actions.

Etant en partie un succès pendant le projet AMCC grâce à la prise en charge des agents des communes et/ou des autorités locales, cette approche ne peut pas être durable sans un successeur ou le développement d'un mécanisme d'autofinancement (p.ex. CRDE : production du compost à partir des déchets organiques). Plusieurs projets pilotes de l'AMCC témoignent que demander l'engagement bénévole des populations pour des travaux supplémentaires sans bénéfices directs pour elles peut fonctionner temporairement pendant la mobilisation /animation d'un projet, mais la durabilité après le projet est très peu probable (p.ex. CAP : nettoyage et reboisement d'une rivière). Les gens sont démotivés si les acquis ne sont pas durablement gérés et pérennisés. La raison est très probablement souvent un manque d'une vraie compréhension de l'avantage des actions, donc « le message » de sensibilisation n'a pas été assez efficacement transmis. Aussi le travail des ONG uniquement avec les associations de la population, sans intégration des communes et/ou services techniques a parfois limité la durabilité des actions du fait que des décisions critiques au-delà des compétences de l'ONG n'ont pas eu lieu (CAP : question de disponibilité d'un site pour une déchetterie). D'autres facteurs observés limitant la durabilité ont été dans certains cas la non – rentabilité de l'action (ID : FA grand format), la démotivation des populations à cause des problèmes probables de commercialisation (ARAF : irrigation) et des restrictions d'utilisation de certaines ressources sans offrir des alternatives réalistes (Ulanga : écotourisme ; AIDE : pêche).

D'autre côté, DAHARI a réussi une durabilité très satisfaisante du site d'irrigation à travers une approche intégrée, prenant en compte tous les aspects de l'action. Il est évident que Dahari est une ONG avec un savoir-faire pour établir des bonnes propositions réalistes et bien calées aux termes de référence des bailleurs. Dans le domaine de développement agricole et gestion de ressource naturelles elle a une réputation égale aux meilleures ONG internationales. Le projet Dahari renforce leurs interventions précédentes dans le secteur. Avec l'introduction d'une citerne avec une bonne approvisionnement d'eau d'une source stable, l'ONG a formé les bénéficiaires, mis en place des tuyaux et robinets et a établi, avec les exploitants sur place, un système de gestion qui améliore beaucoup la résilience et les moyens de ces bénéficiaires pour générer des revenus importants. On remarque une transformation dans les collines fragiles dans le sens d'une gestion durable et à bonne bénéfice pour les producteurs/productrices. L'aménagement de zone en terres de maraîchage se fait où il y avait qu'une culture vivrière de subsistance, et même une déboisement et fragilisation des sols et des moyens de subsistance. Donc, l'appropriation locale est forte et la durabilité est assurée. Néanmoins, il faut noter que ce succès a été possible, entre autres, grâce à la présence de l'ONG dans le milieu depuis plusieurs années.

Q5:

La performance globale et la mise en œuvre du projet AMCC, à part quelques projets pilotes et des faiblesses de suivi, a été un succès à plusieurs niveaux. Cependant deux ans après la fin du projet, la durabilité des produits de l'AMCC est devenue une question cruciale. Le projet a réalisé beaucoup des actions de renforcement des capacités des institutions et plusieurs (SIG/DGEF, l'UdC et CATI (DGPC)) sont assez performantes avec les compétences techniques pour gérer les données et probablement un géoportail CC. Néanmoins, leur fonctionnement dépend toujours des financements externes (projets temporaires financés par les PTF), les nouveaux produits (données et cartes) sont développés de façon dispersée et peu accessible

à d'autres utilisateurs potentiels et plusieurs institutions n'ont pas encore les capacités pour l'exploitation du SIG au-delà de l'utilisation des cartes déjà existantes. L'instabilité des capacités financières de fonctionnement des institutions en fonction des appuis externes est un défi majeur pour la durabilité. En plus, l'engagement récent en parallèle pour les SIG dans presque toutes les institutions, appuyé par les PTF, pèse lourd sur le budget national en sachant que beaucoup des projets ne sont pas des dons mais des crédits. La dispersion des données et le partage très réduit d'information entre les institutions, et aussi à l'intérieur des institutions, après la fin de l'AMCC, rendent en plus la valorisation des informations existantes, et importantes pour la prise en compte du CC, une tâche très difficile. Par exemple, les Directions Régionales ne sont pas informées et ne disposent pas des documents et informations disponibles à leurs Directions Générales (partage des documents avec les agents d'Anjouan et Mohéli).

Une demande forte d'information géographique existe aujourd'hui aux Comores, les acteurs et institutions dynamiques ont bien compris l'utilité. Ceci renforce la durabilité potentielle des acquis du volet, mais les mécanismes et structures pour gérer et surtout pour générer les informations mises à jour sont très peu adéquats. La durée et les moyens du projet AMCC n'ont pas permis l'exploitation et la valorisation des informations jusqu'aux actions concrètes d'aménagement sur le terrain pour laisser un impact durable. Une urgence de valorisation de certaines données s'impose, avant qu'elles deviennent obsolètes. Ceci est le cas notamment pour l'exposition aux risques du CC des habitations qu'évoluent rapidement. Sans ce travail, l'impact et la durabilité de ce volet de l'AMCC restent très limités, voir non existants, malgré son potentiel fort.

En ce qui concerne la durabilité des efforts pour l'intégration transversale du CC, il faut noter qu'il n'y a pas assez de capitalisation des études effectuées par les différents projets appuyés par les PTF, avec la conséquence des doubles emplois, l'incohérence d'information et très peu d'effets sur le terrain. Les études / documents stratégiques élaborés par l'AMCC sont toujours là, donc durables, mais sans utilisation et effets sur le terrain. Le mécanisme de coordination appuyé par l'AMCC, le CNCC, n'est pas opérationnel et déjà en cours d'être remplacé avant sa démarrage réel. Le manque de coordination et de valorisation des documents /études stratégiques reste un défi majeur aux Comores qui pèse lourd sur la durabilité. Les efforts forts de l'AMCC à travers des approches innovatrices de regrouper les acteurs multi - institutionnels et intersectoriels n'ont malheureusement pas changé la situation. Il n'existe pas une culture de partage d'information et de coopération aux Comores et il ne semble pas très réaliste d'influencer ce fait significativement par la multiplication des ateliers ou la création répétée des comités de coordination dans le cadre des projets. La circulation d'information sera toujours trop limitée et la seule solution pour assurer la durabilité d'accessibilité et d'actualisation des données cartographiques sera la concentration de gestion de ces informations, actuellement produites de façon dispersée et non - coordonnée, dans un seul endroit national qui doit aussi assurer l'accès facile aux données à tout le monde intéressé (p.ex. géoportail, site internet). La création ou la désignation d'une structure existante comme « centre national de cartographie » pour la gestion d'information cartographique revient au gouvernement et une telle décision est indispensable pour une véritable durabilité du volet 'cartographie/SIG' au-delà de la mise en valeur des données de l'AMCC déjà existantes pour les actions concrètes sur le terrain.

Pour l'avenir :

En résumant les réponses par rapport à la durabilité, le constat est que les capacités des organisations de la société civile (ONG, associations, institutions des communes) sont assez faibles aux Comores et celles des institutions étatiques ne sont pas stables car elles dépendent fortement des appuis par les projets temporaires financés par les PTF. Ceci doit être pris en compte dans les interventions futures, notamment en évitant une surcharge des acteurs /partenaires par rapport à leurs capacités réelles. Une continuation des processus engagés par l'AMCC dans le cadre des interventions futures de l'UE dans le domaine du changement climatique est fortement recommandée pour la consolidation des acquis et la mise en valeur des travaux réalisés par l'AMCC (cartes, SIG), actuellement encore sous-exploités, pour les actions concrètes d'aménagement et leur durabilité.

Néanmoins, les ONG à Anjouan, et aux Comores en général, ne sont pas toutes dotées d'un personnel expérimenté et des capacités suffisantes de

gestion et de la mise en œuvre de ce genre de projets. Sauf pour Dahari et quelques autres, leur personnel est recruté selon l'apparence d'un projet et les agents ne sont pas nécessairement assez bien formés et structurés pour les tâches spécifiques des projets. Les expériences de l'AMCC ont bien illustré les conséquences, à savoir un impact des projets pilotes significativement en dessous des attentes et des potentialités et une durabilité très limitée des acquis à l'exception de l'aménagement des terres agricoles (embocagement). Dans ce contexte, il est suggéré que l'UE consacre dans un projet similaire à l'avenir un budget pour la formation des ONG /promoteurs des projets (atelier d'orientation/formation des ONG). Donc après la sélection des projets acceptables d'une AàP pour les ONG/OSC, l'UE doit mettre en place un renforcement des capacités des ONG des projets pilotes retenus dans les domaines suivantes : a) comptabilité et règles d'éligibilité des dépenses, contenu attendu des rapports ; b) techniques de gestion de projet et outils de planification. La possibilité d'un encadrement technique des ONG en cas de besoin pendant la mise en œuvre sera également très souhaitable.

En prenant en compte les constats par rapport à la durabilité, une approche porteuse pour les interventions futures pourrait être : Combiner la valorisation de la cartographie/SIG du R1 de l'AMCC sous forme des cartes d'occupation des sols et des différents risques du CC pour des endroits exemplaires avec les actions concrètes prioritaires de terrain pour réduire ces risques de la localité. Ces actions prioritaires devront être identifiées dans un PDL/plan d'aménagement local, élaboré selon un processus participatif avec les communautés et tous les acteurs locaux concernés,

Au niveau de gouvernance nationale, une limitation d'un projet futur aux aspects de l'encadrement institutionnel, donc les questions d'un centre unique national de cartographie et de l'attachement institutionnel de la coordination et capitalisation dans le domaine de changement climatique, est recommandée. Cette recommandation se justifie par les expériences de l'AMCC qui n'ont pas résolu les problèmes structurels de partage d'information, d'intégration transversale du CC et de coordination dans le domaine du CC.

Critères d'évaluation	Forces	Faiblesses
Les perspectives		
<p>Q 6: Dans quelle mesure les réalisations et acquis du projet ouvrent des perspectives ou opportunités pour de nouvelles actions complémentaires en ligne avec les priorités de l'UE et de l'UdC (Nouveau Consensus Européen / Nouvelle Alliance Afrique-Europe</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs propositions concrètes existent pour la consolidation des acquis et les besoins détaillés sont identifiés ▪ Tous les nouveaux instruments de financement de l'UE accordent une priorité au CC et/ou incluent des volets favorables à une prise en compte de quelques aspects post AMCC (Le Nouveau Consensus Européen dans son chapitre 2.2.; La Nouvelle Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables prévoit des investissements importants dans la formation et les énergies renouvelables; Le Pacte Vert prévoit de faire des investissements en Europe <u>et les pays partenaires</u> et il met un accent fort, entre autres, au renforcement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Deux notes conceptuelles ont été proposées à l'UE, mais elles n'ont pas été retenues malgré la bonne pertinence des dossiers. ▪ AMCC a produit des données et outils nécessaires pour une planification spatiale/ locale des aménagements territoriaux qui intègre le CC. Néanmoins, AMCC n'est pas arrivé au stade de valorisation /utilisation de ces informations et outils pour les actions concrètes d'aménagement sur le terrain (non mise en valeur des produits) ▪ Avant de parler de digitalisation et de numérique, il faut une analyse IT de la situation : accès/financement internet, personnel compétent base de données, matériel spécifique base de données, serveurs, réseau local, switches, NAS, local, climatiseur, électricité solaire... Ces aspects techniques sont systématiquement « oubliés » par les

<p>pour un investissement et des emplois durables / green deal -pacte vert / digitalisation et numérique / l'emploi des jeunes / Economie verte-bleue...) ?</p>	<p>des ambitions climatiques, zéro pollution, préservation /rétablissement des écosystèmes et une alimentation saine et respectueuse de la nature;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Conseil de l'UE reconnaît l'importance d'appui à la digitalisation et le numérique dans la coopération internationale. Ceci pourrait être une opportunité pour la mobilisation des ressources pour le volet cartographie/SIG aux Comores ; ▪ L'initiative phare de l'UE « Switch to Green » vise de mettre en œuvre notamment l'ODD 12 « assurer des modèles de consommation et de production durables ». Dans ce contexte, elle facilite des réformes des politiques économiques en faveur de l'environnement et soutien les acteurs économiques pour le développement des business écologiques. Ceci pourrait être une opportunité pour l'intégration du CC dans les politiques nationales et pour des projets concrets de production alimentaire adaptée résiliente au CC ; ▪ La piste d'une programmation conjointe AFD/UE pour le prochain programme de 5 ans (post 11. FED) commencera début 2021 et la mobilisation des ressources à travers le fonds vert de l'UE est privilégié car il intègre tous les domaines relevant aux Comores. ▪ L'AFD a déjà des nouveaux programmes en cours / des financements confirmés via (1) fonds AdaptAction (SDA et PN Mohéli, CC et l'eau) et (2) le Plan de Développement France - Comores (PDFC) (secteurs prioritaires: environnement, santé, éducation, agriculture) ▪ Une intervention complémentaire de l'UE au niveau des plans d'aménagement locaux (PDL des communes/ des communautés locales) avec l'intégration des informations disponibles aux risques du CC et la mise en œuvre des actions concrètes selon les priorités identifiés dans les PDL seraient une opportunité à (1) valoriser les produits du R1 de l'AMCC, (2) compléter les expériences de l'AFD au niveau des SDA (niveau 	<p>instances locales dans leurs demandes d'aide, mais quand on veut installer une base de données, on ne peut pas le faire à partir d'un simple portable... Il faut du matériel spécifique, des gens formés, des locaux corrects et un budget de fonctionnement. Cela doit impérativement être un préalable au financement du « numérique »</p>
---	---	---

	<p>supérieur plus généralisé) par les plans d'aménagement locaux (niveau plus bas et plus concret de la planification d'aménagement). Les deux niveaux sont une nouveauté aux Comores, (3) continuer les efforts précédents de l'UE pour l'appui à la décentralisation (L'UE est le lead dans ce domaine aux Comores depuis très longtemps), (4) permettre la réalisation des actions concrètes d'adaptation au CC dans quelques communes ou unités géographiques (bassins versants) à sélectionner pour avoir un impact plus réel aux besoins prioritaires en lien avec le CC des bénéficiaires finaux (la population locale).</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le fonds vert, avec ses domaines prioritaires de renforcement des ambitions climatiques, zéro pollution, préservation /rétablissement des écosystèmes et une alimentation saine et respectueuse de la nature, semble le nouveau mécanisme de financement de l'UE le plus adapté pour la continuation des processus lancés par l'AMCC et pour consolider les acquis du projet. Les activités d'aménagement des bassins versants, d'irrigation et de la pêche durable peuvent être inscrites dans « une alimentation saine et respectueuse de la nature », la problématique de gestion des déchets est couverte par « zéro pollution ainsi que par préservation des écosystèmes ». Toutes les efforts de l'AMCC pour l'amélioration de la connaissance (cartes, études,..) et la gestion d'information comme aide à la décision pour la planification des actions d'adaptation aux risques de changement climatique font partie indispensable de « renforcement des ambitions climatiques ».	
--	--	--